

## Promotions de capitaines et officiers subalternes

(PAGE 11)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

**FAN**  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# Hausse du dollar: coup dur pour le yen en net recul

### La monnaie japonaise dévaluée de 6,7 %

TOKIO (AP). — La Banque du Japon et le ministère des finances ont annoncé lundi que la valeur du yen sera maintenue à un cours minimum de 300 pour un dollar jusqu'à nouvel ordre.

Cela correspond à une dévaluation de 6,7 % par rapport au cours de 280 yens pour un dollar en vigueur depuis le 13 novembre et de 11,7 % par rapport au cours de 265 yens qui fut appliqué en février dernier, lors du flottement de la monnaie.

On estimait au marché des changes que ce cours de 300 yens durerait au moins pendant quelques semaines. La dévaluation de facto a été provoquée par la décision à la fin du mois dernier par les pays arabes du golfe Persique de doubler le prix affiché de leur pétrole brut. Cette décision affecte davantage encore la balance des paiements japonaise, déjà en déficit substantiel depuis le mois de mars.

« Nous avons pensé que nous ne pouvions pas maintenir plus longtemps le cours de 280 dans ces nouvelles circonstances », a déclaré M. Yokota, porte-parole de la Banque du Japon.

Parallèlement au changement de cours, le ministère des finances a pris un certain nombre de mesures pour encourager l'entrée des devises étrangères au Japon. Il a décidé d'accorder des facilités aux industriels et aux exportateurs et d'inciter les vacanciers japonais à limiter leurs séjours à l'étranger.

Le changement du cours du yen était attendu depuis quelque temps et, depuis quelques jours, les courtiers achetaient le plus de dollars possible au cours de 280, ce qui obligeait la Banque du Japon à puiser dans ses réserves pour faire face à la demande.

La situation reste incertaine, mais on s'attend que la Banque reprenne ses interventions sur le marché au niveau d'environ 300 yens le dollar.

Bien qu'officiellement, le yen flotte depuis le mois de février dernier, sa valeur n'est pas uniquement déterminée par les forces du marché. Pendant plusieurs mois, la Banque du Japon a soutenu le cours de 265, puis l'a abandonné en novembre en faveur de celui de 280 lorsqu'il est devenu évident que l'excédent chronique de la balance des paiements s'était transformé en déficit substantiel.

La livre quant à elle a enregistré un record de baisse par rapport au dollar lundi au marché des changes de Londres. Elle est restée ferme cependant par rapport aux autres grandes monnaies.

Le cours était à l'ouverture de 2,2690 dollars pour une livre, contre 2,2760 vendredi en clôture. Il est tombé par la suite à 2,2620.

A Francfort, le dollar a dépassé pour la première fois depuis près de huit mois les 2,800 marks, passant à 2,8015 après avoir ouvert à 2,7950.

Le dollar a atteint lundi à Paris un nouveau record depuis la dévaluation, les banquiers cotant le dollar sur le marché financier à 5,005-015 francs, contre 4,98-99 vendredi.

La monnaie américaine dépasse ainsi pour la première fois le cours de 5,0005 francs qui avait été fixé à la suite de la première dévaluation du dollar en février 1971.



A la bourse de Tokio, et en dépit des mauvaises nouvelles, les employées travaillent toujours en kimonos. (Téléphoto AP)

## Les paysans neuchâtelois manifestent au chef-lieu

S'opposant au contrôle laitier tel qu'il est appliqué, les agriculteurs neuchâtelois ont détruit, lundi, des échantillons de lait prélevés dans les laiteries pour manifester leur mécontentement. (Lire en page 3). (Avipress - J.-P. Bailod)

## Inquiétude à Londres où l'on redoute des terroristes équipés de « Sam 7 »

LONDRES (AFP). — Les « manœuvres » engagées conjointement par l'armée et la police britanniques à l'aéroport de Londres Heathrow samedi et dimanche ont été rendues nécessaires à la suite de renseignements parvenus aux autorités selon lesquels « des groupes subversifs tels que « Septembre noir », « l'IRA » et des révolutionnaires américains se seraient mis d'accord pour semer le chaos en Grande-Bretagne » a écrit lundi M. Pincher, spécialiste des questions militaires, dans le « Daily Express ».

Si des exercices communs avaient déjà eu lieu depuis la mise en place par l'armée de brigades de lutte contre la piraterie aérienne, souligne le journaliste, jamais une opération d'une telle ampleur n'avait été orchestrée. Elle s'est d'ailleurs étendue au-delà de Heathrow, au château de Windsor, bien que la famille royale n'y réside pas en ce moment. « Le château, dans l'immédiat voisinage de l'aéroport, peut être une cible de choix pour des terroristes. Il a été placé sous la surveillance des brigades antiterroristes pendant des mois, mais ce fait, explique-t-il, n'a pas été révélé jusqu'à maintenant, les autorités craignant que des terroristes ne mènent la route menant de Windsor à Heathrow en prévision d'une attaque ».

M. Pincher affirme encore que « les milieux gouvernementaux britanniques ont fait peu de cas » des rumeurs selon les-

quelles Heathrow serait menacé par une attaque aux missiles « Sam-7 » que des Palestiniens auraient obtenus en Libye. L'opération de sécurité prise sur l'initiative du ministère de l'intérieur, et qui

pourra se répéter dans d'autres grandes villes, coïncide, fait-il remarquer, avec l'arrestation de trois suspects à l'aéroport, et la nouvelle campagne d'attentats à la bombe, dans la capitale.

## Razzia... à l'italienne!



Vainqueur du slalom géant de Berchtesgaden, Piero Gross a ouvert la porte à une formidable razzia italienne, quatre de ses coéquipiers se classant derrière lui... (Lire en page 13). (Téléphoto AP)

### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Le soldat allemand

La Bundeswehr compte actuellement 488.000 hommes, dont 326.000 pour l'armée de terre, 105.000 pour l'aviation, 36.000 pour la marine et 21.000 pour l'administration. Chaque classe comprend en moyenne 200.000 hommes, dont 170.000 (90 % des « bons pour le service ») sont appelés sous les drapeaux. Les autres sont dispensés pour inaptitude, raisons personnelles (objections de conscience) ou professionnelles. Un fils de paysan responsable de l'exploitation familiale, à la suite du décès du chef de famille par exemple, est dispensé. Il en est de même pour certains jeunes gens avancés dans leurs études.

Le soldat allemand du contingent est certainement l'un des plus choyés d'Europe. Il dispose de nombreux centres de formation professionnelle et même de ses propres universités. Celles-ci sont ouvertes aux bacheliers désirant devenir officiers à condition qu'ils acceptent de s'engager pour douze ans. Les études durent trois ans et ouvrent également la voie à des carrières civiles.

Malgré ces avantages, auxquels il convient d'ajouter une discipline assez élastique et une soldat relativement substantielle (le soldat allemand est l'un des mieux rémunérés d'Europe), la jeunesse ne montre guère d'enthousiasme pour l'uniforme. La première raison en est justement la bonne marche des affaires : quand chacun, ou presque, peut trouver à gagner facilement sa vie, on se soucie peu d'aller passer des mois à la caserne... Ce détachement a pris toutefois des proportions qui ont fini par inquiéter jusqu'aux milieux gouvernementaux. 30.000 objets en 1972 (le sixième du contingent incorporable) est effectivement un chiffre très élevé, trop élevé.

Deux sociologues, Bernhard Fleckenstein, du service de planification du ministère de la défense et Dietmar Schössler, du groupe d'étude pour l'environnement, ont analysé cette situation et constaté — entre autres — qu'elle était en partie due à la politique de détente de la coalition gouvernementale, à une « méconnaissance presque absolue des rapports des forces militaires est-ouest en Europe » et à une « attitude collective créant une véritable barrière contre l'information objective sur les enchevêtrements politiques ». Fleckenstein et Schössler constatent d'ailleurs que cette attitude négative à l'égard de l'armée est beaucoup plus marquée chez les jeunes intellectuels que chez les jeunes gens des autres classes sociales.

L'opposition parlementaire est naturellement la première à rejeter sur la politique « neutraliste » du gouvernement la responsabilité de cette absence d'information objective sur le rôle de la Bundeswehr, les aléas de la politique internationale et la nécessité de rester prêt à faire face à toutes les éventualités.

Léon LATOUR

## Après la tragédie du poste d'Oberriet (SG): quel est le rôle de l'homme de Constance?

De notre correspondant :

L'effroyable drame, qui a coûté samedi matin la vie à deux douaniers suisses à Oberriet (SG), continue à préoccuper la police. Selon des estimations, 500 agents de police suisses, autrichiens, allemands, italiens et français sont à la recherche des bandits.

La police cantonale saint-galloise a précisé lundi après-midi, qu'aucune arrestation n'avait encore pu être opérée. La police ne semble pas être sur une piste que l'on pourrait appeler « chaude ». Toujours est-il que les enquêteurs ne chôment pas. Loin de là ! On se préoccupe de façon très attentive d'un automobiliste de Constance, conduisant une Alfa-roméo verte, portant les plaques kn-z 172. Cet automobiliste avait été recherché par la police à la suite du vol commis vendredi après-midi à la banque de Buchs (butin 200.000 francs). Comme nous l'avions signalé, l'automobiliste en question s'est présenté au poste de police de Kloten, après quoi il a été conduit à Saint-Gall. Pour l'instant il dément catégoriquement avoir eu affaire avec l'une ou l'autre des affaires criminelles, qui préoccupent les corps de police de toute la Suisse depuis vendredi soir.

#### LES SCAPHANDRIERS EN ACTION

Les scaphandriers de la police ont fait du très bon travail. Ils ont en effet retiré du lac — c'est à Horn qu'avait été retrouvée l'une des voitures ayant servi à la fuite des bandits — une arme à feu automatique et un pistolet. Ces armes ont servi au drame du poste douanier d'Oberriet. Dans la voiture en question ont d'autre part été retrouvés des couvre-têtes en laine, comme les bandits en avaient utilisés lors de l'attaque à main armée contre la banque de Buchs.

E. E.

(Lire la suite en page 11)



Erich Orlinski, l'Autrichien grièvement blessé lors du drame d'Oberriet dans le canton de Saint-Gall. (Téléphoto AP)

#### L'actualité régionale :

pages 2, 3, 6, 9 et 10

#### L'actualité suisse :

page 11

#### Les sports :

pages 12 et 13

#### Le carnet du jour - Les programmes radio-TV :

page 15

#### Dernière heure et bourses :

page 17

Port de Neuchâtel : la seconde étape de la modernisation (Page 3)

Fuite d'hydrocarbures à la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon (Page 6)

Incendie dans une fabrique de pianos à Bienne (Page 10)

## Burlesque jeu de massacre

C'est le jeu de massacre à la mode. Il ne se passe pas de jour sans que l'on voie exécuter (à la « une » de certains journaux, car cela se borne à cela) quelque chef d'Etat ou haute personnalité. C'est ainsi que M. Richard Nixon a été proprement destitué, renversé, condamné et envoyé au diable des centaines de fois — en caractères d'imprimerie s'entend — depuis près d'un an. Or, il est toujours solide au poste.

Il serait facile de renvoyer à certains hebdomadaires d'Europe et d'outre-Atlantique des premières pages, richement coloriées, annonçant que le président Nixon était liquidé, qu'il n'en avait plus que pour quelques jours, etc... Et si la meute par intermittence se détournait de lui, c'était pour se lancer à l'attaque du président de la République française, M. Georges Pompidou.

Lui aussi était condamné — sur le papier journal — il y a moins d'un an, à cause d'une mystérieuse maladie. Puis ce fut au tour de son ministre des finances M. Giscard d'Estaing.

Pour l'instant, le premier ministre, M. Pierre Messmer tient de plus en plus mal à son fauteuil. A la radio, dans les journaux et les illustrés, on nous casse les oreilles et nous fatigue les yeux avec des oraisons funèbres, des menaces et des messages morbides d'une foule de gens, prenant leurs désirs pour des réalités, ou se libérant d'obscurs refoulements, en vouant sans relâche quelques personnalités en place à la disparition.

Nul n'échappe d'ailleurs à ce burlesque jeu de massacre. Par moments, c'est M. Brejnev qui tremble pour son pouvoir entre les murs du Kremlin. Le pape Paul VI aussi a déjà failli monter au paradis plusieurs fois, par la grâce de bienveillants correspondants de presse. Le bon Dieu lui-même a été exécuté on ne sait combien de fois ces dernières années. Mais il a de la chance. Un journaliste a écrit un petit livre intitulé : « Dieu existe ; je l'ai vu ». Cela rassure quand même.

Il serait temps que l'on parle avec un peu d'humour des dirigeants, quels qu'ils soient, et que l'on nous montre plutôt comment ils réussissent à se maintenir si longtemps sur la corde raide fabriquée par les amateurs de sensation. A Paris, quelqu'un a enfin établi une statistique qui réjouira maint lecteur. Elle concerne la reine d'Angleterre, Elisabeth II.

Voici, à en croire une certaine presse, rien qu'en France, ce qui est arrivé à la pauvre souveraine depuis son avènement, il y a vingt-cinq ans. Elle a été enceinte 92 fois ; elle a été victime de 149 accidents ; elle a fait neuf fausses couches ; elle a pris la pilule pendant onze périodes différentes ; elle a abdiqué 63 fois ; elle s'est trouvée au bord de la rupture avec son mari 73 fois ; 32 fois elle a frisé la dépression nerveuse ; 27 attentats ont été dirigés contre elle et elle a chassé son beau-frère lord Snowdon-Tony Armstrong Jones à 151 reprises de la cour !

Faut-il que sa majesté ait la peau dure, pour résister à tant d'avanies ! Cela mérite au moins un coup de chapeau.

R. A.



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Ouverture de la cinquième Ecole suisse de police au Chanet

Les représentants de la Confédération, de l'Etat de Neuchâtel, des communes ainsi que de nombreux corps de police de toute la Suisse étaient présents hier soir au Chanet pour assister à l'ouverture de la 5<sup>me</sup> Ecole suisse de police.

Après que le commandant de l'école, le major Walter Russbach, eut présenté les 91 aspirants et aspirante à ce cours qui durera trois

mois, le représentant tessinois, M. Lepori, souhaita la bienvenue dans leur langue natale aux 24 candidats de la Suisse italienne. C'est à M. Paul-Eddy Martenet, président de la ville de Neuchâtel, qu'il appartenait de s'exprimer au nom du chef-lieu. Neuchâtel est attachée à cette œuvre, devait-il déclarer, et c'est un exemple de sa participation à la coopération confédérale, au même titre que

l'Institut suisse de police et l'Ecole suisse de droguerie. D'ailleurs, ses autorités législatives l'ont bien compris ainsi, puisque pour la première fois l'Ecole suisse de police figure au budget.

— Travail, honnêteté et dévouement sont les trois qualités que vous aurez à développer, conclut-il après avoir brisé une lance contre les fauteurs de troubles dont les actes se multiplient dans le monde comme ici.

C'est dans le même esprit que le conseiller d'Etat Carlos Grosjean, chef du département de police, s'adressa aux aspirants, précisant que la Suisse est un pays où les lois sont faites non pas par un tyran ou un dictateur, mais par le peuple lui-même, démocratiquement. «... C'est cet état de droit que vous devrez faire respecter. Et le métier que vous avez choisi requiert beaucoup plus de connaissances qu'autrefois, où une culture bien primaire faisait l'affaire...».

— Vous embrassez une carrière qui vous fait honneur, parce que basée sur un seul mot: servir», termina M. Grosjean.

C'est le chef du département central de police à Berne, M. Charles Benoit, délégué de M. Furgler, qui mit un point final aux jeux oratoires de cette manifestation que termina un impeccable garde-à-vous des élèves de la nouvelle école. J.-C. R.



Sécurité totale par la

**NATIONALE SUISSE ASSURANCES**

Agence générale  
**André BARMETTLER**  
NEUCHÂTEL

**AVIS TARDIFS**

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Nous cherchons, pour notre service d'importation et exportation,

### UNE JEUNE EMPLOYÉE-DACTYLO

qui sera chargée de divers travaux de bureau. Le poste conviendrait à une jeune Suisseuse allemande, ou à une personne ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Les candidates intéressées sont priées de faire leurs offres aux **Fabriques de Tabac Réunies S.A.**, service du recrutement, 2003 Neuchâtel, ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

Le magasin de **Tabacs-Cigares Claude SCHNEIDER, Hôpital 7, sera fermé lundi et mardi pour cause de décès.**

### ECOLE SUISSE DE SKI NEUCHÂTEL CE SOIR DÉBUT DES COURS AUX BUGNENETS

Inscriptions sur place. Rappel de nos cours: jeudi soir, samedi matin et après-midi

### contre l'implantation d'un casino avec salle de jeux

dans le canton de Neuchâtel sont priées d'écrire à Serge Oehl, fabricant, case postale 38, 2035 Corcelles.

### ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Aujourd'hui, à 17 h, au Conservatoire: «**LES GRANDS OPÉRAS**»  
Cours donné par M. Louis de Marval

### CRESSIER

#### Cycliste blessé

Hier, vers 7 h, au volant d'une automobile, M. A. S., de Cressier, sortait de la cour de l'immeuble route de Neuchâtel 13. En s'engageant sur la route, il renversa un cycliste, M. Mario Nadalin, de Cressier, qui a été légèrement blessé.

### Naissances

Sandra et ses parents, Monsieur et Madame Jean-Marc HUGUENIN, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Jean - Richard**  
6 janvier 1974, à 6 h 30  
Maternité Pré-Landry 9  
des Cadolles 2017 Boudry

Monsieur et Madame Michel ZAFFINETTI-GIROD et Michèle ont la grande joie d'annoncer la naissance

d'**Olivier**  
1er janvier 1974  
Maternité Fleur-de-Lys 10  
Pourtalès 2074 Marin  
2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Pierre PERRET-BERGHOLZ et Pascal, Monsieur et Madame Paul PERRET sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et petite-fille

**Anouck - Isabelle**  
6 janvier 1974  
1049 Assens (VD) Pierre-à-Mazel 50  
2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Philippe CORNU-VENIAMIN, ainsi que Pascal, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Cédric - Michel**  
5 janvier 1974  
Maternité 39, chemin des Bossons  
de Landeyeux 1000 Lausanne

### SUISSE

#### Dix kilos de fromage par habitant

LAUSANNE (CRIA). — En 1972, la consommation moyenne de fromage a atteint, en Suisse, 10,42 kilos par habitant. C'est la première fois qu'elle dépasse dix kilos par habitant dans notre pays. Ce sont les fromages importés qui ont bénéficié de cette évolution. Leur part dans l'ensemble de la consommation a passé de 30 à 31% en un an, alors que les sortes indigènes reculaient de 70 à 69%, en dépit d'un accroissement quantitatif de 6,94 à 7,22 kilos par habitant.

### Informations horlogères

#### Augmentation des exportations horlogères en novembre

En novembre 1973, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 365 millions de francs, contre 338,1 millions de francs en octobre 1973 et 315, 2 millions de francs en novembre 1972, précise un communiqué de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Durant le mois en question, neuf millions de montres et mouvements valant 326,2 millions de fr. ont été livrés à l'étranger, contre 8,4 millions de pièces représentant 303,3 millions de fr. en octobre 1973 et 8,3 millions de pièces d'une valeur de 284,2 millions de fr. en novembre 1972.

De janvier à novembre 1973, les exportations horlogères ont atteint le total de 2912,6 millions de francs. Elles ont ainsi augmenté de 371,7 millions de fr., soit de 14,6% par rapport au niveau de l'année précédente. Quant aux ventes à l'étranger de montres et mouvements, elles ont porté sur 74,0 millions de pièces valant 2571,4 millions de francs.

### Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 23 décembre. Palladino, Maria-Teresa, fille de Mario, machiniste, Sugiez et d'Antonetta, née Menafra. 24. Ducommun, Yann, fils de Jean-Michel, programmeur, Neuchâtel, et de Françoise-Anne, née Le Gall. 26. Hofer, Shirley, fille de Michel-André-Ernest, concierge, Neuchâtel, et de Jacqueline, née Rossire. 28. Ombelli, Julien, fils de Mario-Camillo, médecin, Neuchâtel, et de Francine-Hélène, née Bourquin. 30. Bonnot, Carole, fille de Jacques-Jérôme-Pierre, chauffeur, Cortailod, et de Marie-Claire-Marcelle, née Huggler; Dettori, Nadia, fille de Salvatore, mécanicien, Marin et de Violette née Zumsteg. 31. Guinand, Nicolas-Pierre-Alois, fils de Jean-Pierre, professeur, Neuchâtel, et de Marlyse, née Schmid. 1er janvier. Coi, Enea, fils de Luigi, maçon, Neuchâtel, et d'Anna, née Moro; Quintela, François, fils d'Eduardo, manoeuvre, Neuchâtel, et de Carmen, née Lopez; Zaffinetti, Olivier, fils de Michel-André, électricien, Marin, et d'Ellen-Rose-Selma, née Girod; Grosjean, Chantal-Hélène, fille d'Hubert employé postal, le Landeron, et de Maurice, née Reverchon. 2. Gehret, Laurent, fils de Michel-Roger, horloger, Fleurier, et de Monique-Janine, née Fatio. 3. Mercier, Stéphanie, fille de René, professeur, Hauterive, et de Dominique-Bridgette, née Guenet; Huber, Lionel Jérôme, fils de Walter, professeur, Saint-Blaise, et de Josette, née Marc; Gassmann, Tanja-Cornelia, fille d'Alois-Rudolf, acheteur, Cornaux, et de Sandra-Elizabeth, née Curtis.

**PUBLICATION DE MARIAGE.** — 7 janvier. Amiguet, Pierre, viticulteur, Villeneuve, et Mégroz, Marie-Françoise, Neuchâtel.

**DÉCÈS.** — 26 décembre. Grandjean-Perrenoud-Contesse, Simone-Hélène, née en 1928, ménagère, Neuchâtel, divorcée. 1er janvier. Clotta, née Borghini, Teresa-Caterina-Ester, née en 1905, ménagère, Neuchâtel, veuve de Clottu, James-Henri. 4. Isliker, Fanny-Marie-Alice, née en 1885, ménagère, Pesoux, célibataire. 5. Schneider, Claude-Henri, né en 1920, commerçant, Neuchâtel, célibataire.

# Informations suisses

## Les projets d'avenir de la station d'Ovronnaz

**De notre correspondant :**

Plusieurs centaines de personnes serrées dans une salle bien trop étroite pour les accueillir toutes, ont participé au cours de week-end à l'assemblée générale de la Société de développement d'Ovronnaz.

Fait capital à relever: la société s'est donnée un nouveau président en la personne de M. Guy Crettenand, architecte, qui succédera à M. Théo Chatriand qui durant une douzaine d'années se dévoua sans compter pour la jeune station.

Le départ de M. Chatriand devait contraindre l'assemblée à désigner un nouveau membre au comité. Le choix s'est porté sur M. Marc Raymond, propriétaire-encaveur, de Saillon, commune voisine de Leytron possédant plusieurs chalets à Ovronnaz.

Dans son discours d'adieu, l'ancien président rappela les grandes dates de la saison écoulée: succès du Grand Prix suisse de la route qui fit halte à Ovronnaz, soirées musicales, construction d'une nouvelle chapelle, ouverture du collège de «la Cordée», inauguration de nouveaux courts de tennis, fêtes nationales suisse, belge et française, manifestations sportives diverses.

Comptes et budgets furent acceptés sans problème. La décision a été prise par l'assemblée d'augmenter de 20% toutes les taxes de séjour.

En fin de séance le colonel Roux résuma l'essentiel des travaux prévus au centre cantonal sportif, lequel se trouve, on le sait, à Ovronnaz. On va non seulement construire de nouveaux bâtiments pour remplacer les vieux baraquements actuels provenant des chantiers de Mauvoisin mais créer une halle de gymnastique, un Stand de tir, un court de tennis etc. L'Etat du Valais participera également à la construction d'une piscine chauffée.

M. Charles-Marie Crittin, président du Grand conseil et président de «Téléovronnaz» parla des projets nombreux prévus pour agrandir le domaine skiable de la station qui risque de rentrer sans

cela dans une véritable impasse. Le débit horaire du télésiège principal sera porté de 300 à 800 personnes et de nouveaux téléskis seront construits sur les hauteurs dominant la station. Environ 4 millions de francs devaient être nécessaires pour réaliser cette étape importante dans l'histoire d'Ovronnaz.

Dans les divers il fut question des travaux prévus par la commune à Ovronnaz (égouts, eau potable correction et goudronnage de route). Il fut question également du danger présenté par l'actuelle place mise à disposition des amateurs de caravanning, celle-ci étant située en pleine zone d'avalanche. Il est question de trouver un autre emplacement. Les études sont en cours.

Outre MM. Chatriand, Crettenand Roux, et Crittin fut également longuement la parole pour aborder les problèmes posés par la station M. Antoine Roduit, président de la Municipalité de Leytron.

M. F.

### Revendications féminines

(c) L'Association bâloise pour les droits de la femme vient d'adresser aux autorités cantonales une longue épître réclamant l'égalité complète en matière de salaires. Elle demande notamment que les femmes de plus de trente ans, vivant seules, aient droit aux mêmes «allocations de ménage» que les gens mariés, les veuves et les divorcées. Leur argument majeur paraît pertinent: les loyers et le coût de la vie en général ne cessent d'augmenter, pour elles comme pour tout un chacun.

### Lucerne: les propriétaires de chiens font grise mine...

(c) Les propriétaires de chiens de Lucerne, font grise mine. Les autorités municipales lucernoises ont augmenté la taxe de 15 à 70 francs par chien et par année. On sait que le caissier municipal lucernois a de la peine à nouer les deux bouts, mais on ne comprend pas à Lucerne pour quelle raison une augmentation aussi massive a été nécessaire. Dans le budget municipal lucernois pour 1974 figure un montant de 130.000 francs, découlant de cet «impôt canin». On compte actuellement en ville de Lucerne 1900 propriétaires de chiens. Seuls une petite partie des Lucernois propriétaires de chiens, vivant exclusivement de l'AVS et de l'assurance invalidité profitera de conditions spéciales: pour eux la taxe restera fixée à 15 francs par chien et par année.

### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité du Commerce Indépendant de détail du district de Neuchâtel a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur  
**Claude SCHNEIDER**  
membre du comité.

L'incinération aura lieu le mardi 8 janvier 1974. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

L'Union suisse des négociants en cigares, section Neuchâtel et environs, a le profond regret de faire part du décès de son cher et regretté ami,

Monsieur  
**Claude SCHNEIDER**  
membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les employés du magasin de **tabac Schneider, Neuchâtel**, ont le pénible devoir de faire part du décès de leur cher patron,

Monsieur  
**Claude SCHNEIDER**  
Elles garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les amis et connaissances de

Mademoiselle  
**Louise JAQUIÉRY**  
ancienne repasseuse

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu dans sa 76<sup>me</sup> année, après une longue maladie, à l'hôpital des Cadolles.

Neuchâtel, 6 janvier 1974.

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais.  
Ps. 52: 10.

L'incinération aura lieu le 8 janvier 1974.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

### REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame  
**Suzanne JULLIARD-PERRET**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1974.

Madame **Isabelle Aeschlimann-Glauser**

Monsieur et Madame **Yves Aeschlimann-Overney et famille**

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés des nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues pendant la maladie et les jours de douloureuse séparation, remerciant bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés, et leur expriment leurs sentiments de vive gratitude.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

La Chaux-de-Fonds, janvier 1974.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Maurice JEANMONOD

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fontaines, janvier 1974.

### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Trudy Bourquin-Leopold, à Hilterfingen; Monsieur et Madame Max Hertsch-Bourquin et leurs enfants Fränzi, Barbara et Christophe, à Berne; Madame André Bourquin-Pfaff et ses enfants, à Neuchâtel; Mademoiselle Anne-Marie Roulet, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Claude Roulet et leurs enfants, en Argentine; Monsieur et Madame Jean-Jacques Roulet et leurs enfants, en Argentine; Monsieur et Madame Henri Perriard, à Neuchâtel; Le docteur et Madame Maurice Perriard et leurs enfants, à Cernier; Monsieur et Madame Jacques Uhler, à Hauterive; Monsieur Léopold Bourquin, à la Côte-aux-Fées; Les enfants de feu Gustave Walter; les enfants de feu Adrien Walter; Madame Elisabeth Heibling-Leopold, à Oberhofen; Le docteur et Madame Fritz Mauderli-Leopold et leurs enfants, à Berne; Le docteur et Madame Heinz Keller-Leopold et leurs enfants, à Winterthur, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur  
**Pierre BURQUIN**  
leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 68<sup>me</sup> année, après une longue maladie.

3652 Hilterfingen, le 6 janvier 1974. (Haute-Rive.)

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal! Car Tu es avec moi.

Psaume.

L'incinération aura lieu à Thounne, le 10 janvier 1974.

Culte au crématoire, à 11 heures.

### REMERCIEMENTS

La famille de

Madame  
**Jean-Louis BOREL**

profondément touchée des nombreuses marques de sympathies reçues lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée et leur exprime sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, décembre 1973.

La famille de

Monsieur **Marcel ROBERT**

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. La sympathie et l'affection qu'elles lui ont témoignées par leur message encourageant, leur envoi de fleurs et leur présence, lui ont été un grand réconfort dans ces jours de brusque séparation.

Cortailod, janvier 1974.

Madame Alfred Schwaar-Viénet, Monsieur et Madame René-A. Schwaar-Dupraz, Monsieur et Madame Denys-C. Schwaar-Morel, profondément touchés des innombrables marques de sympathie reçues à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur époux, papa et grand-papa,

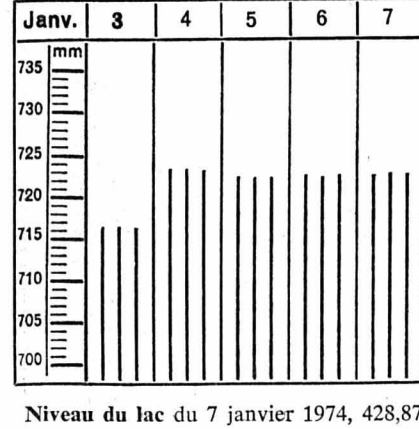
Monsieur **Chs-Alfred SCHWAAR**

remercient chaleureusement tous ceux qui, par leurs messages, leurs envois de fleurs ainsi que par leur présence, ont pris part à leur grand deuil, les réconfortant en ces jours de dure épreuve, et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

Boudry, décembre 1973.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 janv. Température: moyenne: 2.6; min.: 0.4; max.: 4.8. Baromètre: moyenne: 721.1. Eau tombée: 1.5. Vent dominant: direction: à partir de 10 h 45 ouest-sud-ouest modéré. Etat du ciel: couvert, à partir de 13 h. Pluies intermittentes.



Niveau du lac du 7 janvier 1974, 428,87

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel sera très nuageux ou couvert et quelques précipitations auront lieu. Des éclaircies alterneront avec un ciel très nuageux et quelques averses. La limite des chutes de neige sera voisine de 1200 mètres. Température en plaine comprise entre 4 et 8 degrés. Vent d'ouest modéré à fort en montagne.

Evolution pour mercredi et jeudi. — au nord: brouillard ou stratus en plaine, ailleurs nuageux, parfois très nuageux dans l'ouest et en montagne; précipitations isolées probables. Limite des chutes de neige vers 1000 mètres.

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- \* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 23.—
- \* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 44.—
- \* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 84.—

(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Nouveau maire à Nods Les producteurs laitiers neuchâtelois ont manifesté à Vauseyon et détruit les échantillons de lait Ils contestent la valeur du nouveau contrôle laitier

De notre correspondant :

Le 28 décembre, une centaine de citoyennes et citoyens étaient réunis pour une assemblée, présidée par M. Otto Sollberger. L'assemblée a déjà accepté les comptes de 1972, qui bouclent avec 389.598 fr. de recettes et 342.955 fr. de dépenses, d'où un excédent de recettes de 46.643 francs. Ensuite, le budget pour l'année 1974 avec, aux recettes 361.900 fr. et aux dépenses 363.000 fr. donc excédent de dépenses prévu de 1100 fr., fut accepté après des discussions. Souvent accepté après.

Les quotités d'impôt (2,4) et de taxe immobilière (1,5%) restent inchangées. La taxe pour les chiens est fixée à 40 fr. mais 20 fr. pour ceux de ferme, et 10 fr. pour ceux des bergers. Une proposition a été faite de porter la taxe immobilière à 2% pour les non résidents. Des remerciements furent adressés à Mme W. Girard, secrétaire-caissière, pour son travail et son dévouement à la cause communale. Une commission de construction, constituée par MM. Germain Sunier, Samuel Hänni et Emile Gauchat a été nommée.

GROS MORCEAU, LES ÉLECTIONS...

M. Fernand Rollier, maire, annonça sa décision de ne pas accepter un nouveau mandat.

Après avoir été conseiller communal durant quatre ans et 20 ans maire, il aspirait à un repos bien mérité. Il exprima sa gratitude à tous ceux qui l'ont aidé et soutenu dans sa lourde tâche. Il présenta ensuite le candidat agréé par les différentes tendances communales, autrement dit M. Alfred Blesch, traducteur. A une grande majorité, ce dernier fut élu.

M. Germain Sunier, vice-maire, prit ensuite la parole pour remercier M. Fernand Rollier, au nom du Conseil communal et de toute la population, pour tout le travail accompli et pour son dévouement total et désintéressé en faveur de la communauté. Un

arrangement de fleurs et de plantes lui a été offert pour mieux marquer cette reconnaissance.

Après cette petite cérémonie, trois conseillers sortants, MM. J.-P. Schertenleib, C. Stauffer et A. Maurer furent remplacés par MM. Frédy Sunier, Otto Sollberger et Willy Sunier. Le président et le vice-président des assemblées seront MM. E. Gauchat et J.-D. Botteron.

Enfin, quatre vérificateurs ont été désignés: MM. E. Gauchat, N. Winz, Ch. Rollier-Botteron et R. Pfeuti.

### TOUR DE VILLE

En faveur des orgues du temple du Bas

● NOTRE journal s'est fait l'écho récemment du lancement d'une souscription publique destinée à compléter le crédit accordé à l'achat d'un nouvel orgue pour le temple du Bas restauré. Il s'agit de trouver quelque 35.000 fr., afin que l'on puisse disposer d'un véritable orgue de concert que le crédit alloué par la ville de Neuchâtel ne suffirait pas à acheter.

C'est pourquoi, l'organiste titulaire, M. Georges-Henri Pantillon a décidé de lancer une souscription publique pour financer cet achat. Plusieurs dons sont déjà parvenus au compte bloqué ouvert à cet effet.

Mais pour éviter toute ambiguïté, il y a lieu de souligner qu'il ne faut pas adresser les dons à notre journal, mais au compte de chèques postal 20-251, caisse communale, en spécifiant bien la destination « En faveur des orgues du temple du Bas ».

Il y avait foule hier matin dans les locaux de la Centrale laitière de Neuchâtel et dans ses abords. Les agriculteurs neuchâtelois, solidaires de leurs collègues romands, ont pratiquement assiégré le bâtiment de la Centrale, rue des... Mille-Boilles, pour saisir les échantillons de lait prélevés dans les laiteries du canton avant d'être analysés. Mécontentement donc, provoqué par la mise en application, dès le 1er mai 1973 déjà, de nouvelles mesures, d'un contrôle de qualité plus serré, basé non plus sur la réductase du lait, mais sur le nombre de germes qu'il contient.

Enfermés durant plus d'une heure dans une salle de réunion à la Centrale, les membres du comité ont rédigé une résolution précisant leurs revendications. Le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'Agriculture, assistait à ces délibérations.

En voici la teneur: « Les agriculteurs, réunis ce jour, 7 janvier 1974, à la Centrale laitière, refusent le système d'analyse du lait par le comptage des germes. Ce système ne permet pas de juger valablement de la qualité du lait.

Plusieurs échantillons prélevés dans la même « boille » donnent, après analyse, des résultats trop différents les uns des autres; c'est pourquoi nous demandons de revenir à l'ancien système de la réductase, en attendant qu'une solution valable soit prise.

Nous précisons toutefois que nous sommes pour un paiement du lait à la qualité.

Signé: Union des producteurs neuchâtelois »



M. Francis Blaser, président de l'Union des producteurs neuchâtelois, s'adresse aux manifestants. (Avipress - J.-P. Baillod)

Cette résolution a donc été adressée à la Fédération laitière neuchâteloise, qui est l'organe exécutif des agriculteurs producteurs de lait.

#### DESTRUCTION DES ÉCHANTILLONS

La lecture de cette résolution a été précédée d'un geste symbolique: la destruction des échantillons de lait qui venaient d'être déposés à la Centrale par le contrôleur officiel, de retour de sa tournée. Les manifestants ont vidé les éprouvettes dans une boille, ne permettant plus ainsi la réalisation du contrôle selon les nouvelles normes.

Cette opération sera renouvelée chaque jour: ainsi en ont décidé les paysans qui se sont organisés en équipe pour saisir, en force et en nombre, tous les échantillons qui seraient acheminés vers le laboratoire de la Centrale laitière!

#### OCCUPATION SYMBOLIQUE

Après cette démonstration, les paysans se sont livrés à une nouvelle manifestation pacifique en tentant d'occuper les locaux d'un grand magasin à succursales multiples de Pesieux. Mais ils trouvèrent porte close (c'était... lundi matin!) et se contentèrent de dresser une barricade devant l'entrée.

Mais ce n'est que partie remise: une occupation de locaux de cette chaîne de magasins, dont les dirigeants s'opposent ouvertement à toute augmentation des prix agricoles, est envisagée pour la fin de cette semaine, manifestation pacifique, mais certainement de masse.

C'est un article paru la semaine dernière dans l'hebdomadaire « Construire », organe de la société coopérative « Migros », et signé P. Arnold, qui fut le moteur de cette occupation. Car c'est en termes virulents que M. Willy Boss, président de la Fédération laitière neuchâteloise, s'était adressé aux manifestants, dénonçant « l'imposture de ce réducteur, qui ne se préoccupe que des profits de son entreprise et qui trompe le peuple suisse en lui faisant croire que l'agriculture est en position aisée ».

— Tenez-vous prêts à vider du lait ou à occuper des magasins dans un très proche avenir! devait-il conclure.

#### LE DIALOGUE EST OUVERT

Des conversations qui ont été échangées entre les membres du comité de l'Union des producteurs neuchâtelois, présidés par M. Francis Blaser, de Travers, et le chef du département de l'Agriculture, un point positif est à met-

tre en évidence. Le conseiller d'Etat s'est déclaré disposé à accompagner à Berne une délégation de l'UPN pour faire valoir les revendications exprimées et leur donner ainsi plus de poids.

#### NE PAS MELANGER LES BIDONS...

Cependant, il conviendrait de mettre les choses à leur juste place. Si les agriculteurs neuchâtelois en particulier, et romands en général sont mécontents, c'est principalement en raison des revendications en matière de prix qui n'ont pas toutes été contentées par les décisions récentes du Conseil fédéral. Augmentation il y eut, mais pas assez substantielle, disent les agriculteurs.

Mais le problème laitier, que l'on utilise comme prétexte à de nouvelles demandes, est nettement faussé. Car ce n'est pas le Conseil fédéral qui a proposé ce nouveau système de contrôle laitier par comptage des germes, mais bien l'organe des producteurs: l'Union centrale des producteurs de lait. Cette décision a été basée sur des expériences effectuées en Suisse allemande depuis plus d'un an, expériences visant à améliorer la qualité.

Dès lors, on peut se demander pourquoi l'avoire proposé alors que chacun connaissait les imperfections du système, à savoir une irrégularité des résultats d'analyses, qui devrait pouvoir être éliminée? C'est cette irrégularité qui fait peur aux paysans, sans compter que le mot « germe » utilisé leur semble péjoratif. Et pourtant, les germes sont indispensables à la vie...

#### LE CONSOMMATEUR ENCORE LÈSÉ...

Un contrôle est nécessaire. Chacun l'admet et la plupart des producteurs font des efforts pour déceler dans le système toute faille qui pourrait apporter des impuretés dans le produit livré. Et depuis près de vingt années que le contrôle de la réductase est en vigueur, la qualité s'est fortement améliorée.

Autre élément négatif, le lait livré qui contiendra plus de 200.000 germes au centimètre cube sera classé dans la catégorie des laits de « mauvaise qualité ». Ils seront tout de même mélangés avec les « bons laits », et le consommateur sera trompé par ce contrôle. Seul le paysan livrant cette marchandise sera perdant, puisqu'il subira une retenue de trois centimes par litre.

Le nouveau système n'est donc pas encore parfaitement au point, d'autant plus qu'il est prouvé que la répartition des germes n'est pas uniforme dans le

lait, d'où les imprécisions lors des analyses.

#### LA RÉDUCTASE

C'est donc pour revenir à l'ancienne méthode que les agriculteurs ont manifesté. La réductase était reconnue de tous comme d'un emploi simple, demandant un minimum de manipulation et de contrôles.

Cette opération consiste en l'adjonction d'un produit colorant dans le lait d'échantillonnage; ce liquide est ensuite porté à une température plus élevée durant la période de test qui doit durer sept heures. Si durant ce laps de temps, le lait n'a pas viré de couleur, le test est positif et le lait considéré comme de bonne qualité. Dans le cas contraire, il y a lieu de vérifier attentivement la chaîne de production jusqu'à la livraison pour éliminer la défaillance.

Que demander de plus? Les produits importés de l'étranger, notamment de France, sont fabriqués avec des laits dont la limite de qualité est fixée à 300.000 germes, alors que la norme suisse que l'on veut imposer est de 80.000 germes...

Voilà beaucoup d'arguments à apporter au moulin de cet imbroglio laitier dans lequel personne n'est satisfait.

J.-C. RACINE

### au Jour le Jour

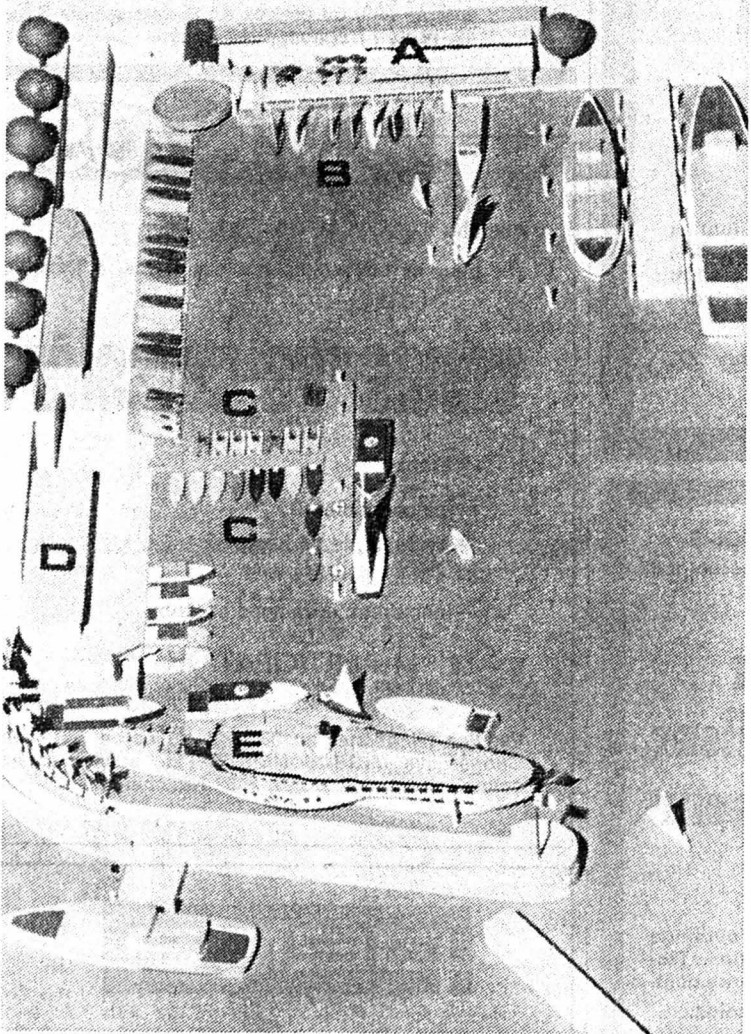
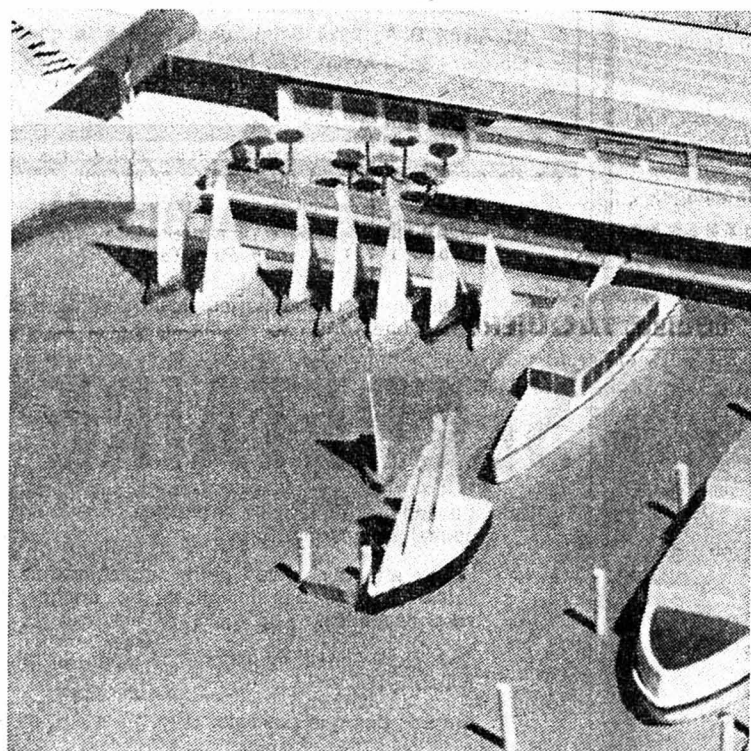
#### Et vive l'anonymat!

Un lecteur (ou une lectrice) nous adresse la coupure d'une annonce dont le texte ne lui a pas convenu et il (ou elle) ajoute: « Annonce indigne de la tenue de FAN » et encore « Vive FAN! »

Merci pour le compliment mais il y manque un rien, un tout petit rien: une signature. Nous examinons avec soin les réclamations qui nous sont adressées et nous répondons à leurs auteurs car souvent nos correspondants ne voient qu'un aspect des choses. Ne comprenez-vous pas, cher censeur, que vos remontrances perdent toute valeur si vous n'avez pas le simple courage de les faire à visage découvert?

NEMO

## Port: seconde étape de la modernisation



Plan général de modernisation de la partie ouest du port de Neuchâtel: A) buvette-pizzeria-gril avec terrasses (le bassin rond des enfants sera probablement reporté à droite des constructions); B) école de voile; C) location de bateaux et pédalos; D) hangar-dépôt qui sera reconstruit; E) bar-restaurant flottant « Au Vieux-Vapeur » (stationnement d'été).

En haut: détail du complexe buvette-pizzeria-gril avec stands de dégustation et terrasses couvertes et à ciel ouvert. Il s'agit de constructions basses qui ne dépasseront pas le mur du port et réalisées en matériaux adaptés à l'environnement. A l'extrême-gauche, l'escalier d'accès à la place Numa-Droz. (Avipress - J.-P. Baillod)

Le port de la ville, pour redevenir un agréable lieu de rendez-vous à la belle saison, pour retrouver l'animation qui devait être la sienne jadis, devait obligatoirement être modernisé, transformé, réanimé.

En l'absence d'une initiative des pouvoirs publics, lesquels étaient préoccupés par d'autres problèmes plus importants, ce fut un promoteur privé qui prit l'affaire en main.

L'an dernier, ce fut tout d'abord la modification totale du plan d'eau de la moitié ouest du port avec la création d'un nouveau centre de louage de bateaux à rames, à moteur, et de pédalos, et l'inauguration prochaine d'une école de voile. Cette partie du port, polluée par de nombreux fûts métalliques percés qui gisaient au fond de l'eau, et qui avaient servi à différentes passerelles et pontons, fut nettoyée avant d'être réorganisée. Il y a maintenant de l'ordre et de la propreté où il n'y en avait plus guère! Et l'endroit est incontestablement redevenu attrayant en été.

La seconde étape consistera en l'aménagement des abords immédiats de cette partie qui forme l'angle nord-ouest du port, au sud de la poste principale. Avec l'accord de la commission spéciale des ports et des rives, nommée par le Conseil général et qui réunit les représentants des quatre groupes politiques du législatif, qui a admis le principe de la modernisation du port en vue de le ramener, « Neuchâtelotte » S.A. (qui a enfin ajouté un « e » à sa raison sociale!) à élaborer des projets que la dite commission a un peu modifiés dans le détail.

#### RN 5: HYPOTHÈQUE ENFIN LEVÉE

Ce seront, puisque l'hypothèque du passage de la N 5 est levée, des constructions basses en dur et non plus des sortes de pavillons de bois.

Il y aura notamment quelques stands de petite restauration, des terrasses couvertes et découvertes qui s'avanceront un peu sur l'eau, une buvette, une « pizzeria-gril » et un bassin rond destiné aux jeux des enfants (modèles réduits téléguidés, etc...).

La commission des ports et des rives a veillé à ce que ces petites constructions d'une vingtaine de mètres de long s'intègrent parfaitement à l'esthétique du port. En outre, le passage public sera maintenu.

Du côté ouest proprement dit, près du môle, les vieux entrepôts actuels seront remplacés par des constructions neuves alliant avec bonheur la pierre de taille du Jura et le bois.

#### UN ENDROIT QUI DOIT DEVENIR SYMPATHIQUE

Les plans généraux ont été présentés aux services communaux et la commission des ports et des rives a donné un préavis favorable avec d'utiles précisions de détail. Ce n'est qu'à la condition que le promoteur s'y tienne que l'autorisation de passer aux actes lui sera donnée. Pour éviter toute mauvaise surprise... en un endroit qui doit redevenir sympathique, animé et aimé non seulement des citadins mais aussi des nombreux touristes que les cars déversent en été à la place du Port!

Le port doit être la carte de visite de la ville. Il mérite quelque attention. Il est heureux que l'initiative privée se soit, une fois de plus, substituée aux pouvoirs publics qui ont, actuellement, d'autres chats à fouetter!



Une barricade symbolique à Pesieux...

(Avipress - J.-P. Baillod)

#### Loyers trop chers?

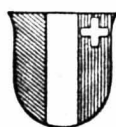
### La population de Pesieux ne cesse de diminuer

(c) Depuis 1970, la population de Pesieux ne cesse de diminuer. Au 15 décembre 1970, on dénombrait 5643 habitants, en 1971, 5613 (-30) en 1972 5526 (-87) et le 15 décembre 1973 5478 (-48). En trois ans, Pesieux a donc perdu 165 habitants malgré une certaine reprise de la construction d'appartements. Il serait intéressant de pouvoir analyser les causes de ce dépeuplement. Il semble bien que le coût des loyers des appartements ne soit pas étranger à cette situation. Voici quelques chiffres tirés du dernier recensement de la population à mi-décembre 1973.

Les mariés ont le nombre de 2876, les veufs ou divorcés 540 et les célibataires 2062. Il y a 3437 protestants, 1919 catholiques romains et 122 personnes de religions diverses. On a dénombré 2021 Neuchâtelois, 2486 personnes originaires d'autre cantons suisses et 971 étrangers, dont 498 au bénéfice du permis d'établissement. Il y a 2586 personnes du sexe masculin et 2892 du sexe féminin. 79 jeunes gens et jeunes filles entreront dans leur 20<sup>ème</sup> année en 1974 et 608 personnes sont âgées de plus de 65 ans. Les chefs de ménage sont au nombre de 1910.



## AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT  
DE JUSTICE

## Mise au concours

Afin de repourvoir ultérieurement le poste de

## GREFFIER SUBSTITUT

un poste

## d'employé de commerce

au bureau des Juges d'Instruction, à Neuchâtel, est mis au concours.

Traitement : à convenir.

Obligations : légales.

Entrée en fonction : à convenir.

En cas de convenance, le candidat sera nommé à la fonction de greffier substitut (cl. 8 ou 7) dans un délai d'une année à 2 ans.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 janvier 1974.

## APPARTEMENTS DE VACANCES

SKI SOLEIL  
VACANCES REUSSIES

Vous désirez: intimité, indépendance, liberté, calme et confort?

**LOUEZ UN CHALET**  
ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en

**SUISSE OU EN SAVOIE**  
Sélection choix - disponibilité

**RENT AGENCY**  
Institut Suisse de Location  
1003 Lausanne - Gd-St-Jean 4  
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

## A LOUER

Etude Clerc, notaires,  
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la Maladière

## STUDIO

avec cuisinette et cabinet de douches.

A Bevaix, à louer

## appartement de 4 pièces

neuf, libre tout de suite.  
Tél. (038) 31 54 44.

A louer, à Neuchâtel,  
pour le 24 janvier,

## APPARTEMENT

de 3 pièces, tout confort.  
Eventuellement préférence serait donnée à couple dont la femme pourrait travailler comme aide de cuisine.

Adresser offres écrites à GM 34 au bureau du journal.

A louer pour le 24 mars 1974,  
Gouttes-d'Or 19,  
à Neuchâtel,

## studio

Loyer: Fr. 295.—, charges non comprises.  
Adresser offres écrites à AG 28 au bureau du journal.

A LOUER

à Bevaix, immédiatement ou pour date à convenir,

## magnifique appartement de quatre pièces

Construction neuve, tout confort, aménagement luxueux.  
Loyer: 590 fr. plus charges et garage.  
S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 24 79 24.

Neuchâtel

A louer, pour janvier ou date à convenir, près de la gare et du centre,

## appartement de 5 pièces

avec grand confort, cuisine agencée, tapis tendus, cheminée de salon, cave et galeas.  
Vue sur le lac et les Alpes.

Loyer: Fr. 950.— charges non comprises.  
Tél. (038) 24 13 39.

A louer à Cortallod,

## LOCAL

situé au centre du village, dans vieille maison vigneronne.  
Tél. (038) 42 12 83.

A louer au Landeron

## appartement de 2 1/2 pièces

tout confort, situé à proximité du lac. Libre immédiatement ou pour date à convenir. Loyer 329 fr., charges comprises.  
Tél. 51 10 78.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Le Landeron.

## Appartement

4 1/2 pièces, cuisine, salle de bains et douches, terrasse, garage.

Loyer: 750 fr. par mois, plus charges.

Tél. (038) 51 26 24.

A louer au Landeron, libre tout de suite ou pour date à convenir,

## appartement

de 3 1/2 pièces, très luxueux et situé dans immeuble neuf, près du lac. Location mensuelle 545 fr., charges comprises.  
Tél. (038) 51 39 29.

A louer pour le 24 janvier à une seule personne,

à Pesex, situation tranquille,

## STUDIO

non meublé.  
Loyer: 220 fr. + charges, place de parc.  
Indiquer la profession, l'employeur et le gérant actuel.

Faire offres à la case postale 646, 2001 Neuchâtel.

A louer à Marin

## 2 studios

tout confort meublés, libres immédiatement, pour 1 ou 2 personnes, 350 fr. par mois + charges.

S'adresser à l'Etude Thorens, Saint-Blaise.  
Tél. 33 27 56.

A louer à Bevaix, immédiatement ou pour date à convenir,

## magnifique appartement

de 3 1/2 pièces.  
Loyer mensuel: 465 fr. + charges.  
Tél. 24 70 52.

## CHAMBRES

A louer

## chambre indépendante

S'adresser à Cretegnay & Cie, 43, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 69 21.

## DEMANDES A LOUER

Nous cherchons

## locaux industriels

avec deux bureaux, ou possibilité d'aménager.

Superficie: 300 m<sup>2</sup> environ.

Date: avril ou à convenir.

Lieu: Neuchâtel ou environs immédiats.

S'adresser à: GARDY S.A.  
M. Matile, tél. 24 01 44, dès le 3 Janvier 1974.

On cherche pour le 15 février ou le 1er mars, à Neuchâtel

## appartement de 2 chambres

avec salle de bains et cuisine spacieuse ou petit appartement de 3 chambres avec salle de bains.  
Catherine Rogger, Sulgeneckstrasse 64, 3005 Berne.

Nous cherchons pour commerce de meubles

## ENTREPOTS

de 300 à 400 m<sup>2</sup> avec accès facile sur la route pour camionnette.

Faire offres sous chiffres AY 3036 au bureau du journal.

## OFFRES D'EMPLOIS

## RIVAREX S.A.

2024 SAINT-AUBIN

Anciennement BÉROCHE S.A., usine 2, fabrique de meubles de camping et d'articles métalliques

cherche

## ouvriers ouvrières

pour la fabrication et le montage de meubles de camping.

Mise au courant assurée. Travail varié dans usine moderne.

Prestations sociales, bon salaire avec 13me mois.

Se présenter ou téléphoner à:

RIVAREX S.A., 2024 Saint-Aubin, face à la gare de Gorgier - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.



FABRIQUE D'HORLOGERIE  
DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON  
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de production, un

## décolleteur

auquel nous confierons la conduite d'un groupe de décolleteuses TORNOS M4 ou M7 pour l'usinage de pignons d'horlogerie.

Outre ce poste de travail, nos conditions de salaire, horaire libre, prestations sociales et possibilités de vous loger, vous seront présentés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



NEUCHÂTEL

engage pour la CITÉ UNIVERSITAIRE:

## UN CUISINIER

## UN PATISSIER

pas de travail de nuit ni du dimanche

## GOUVERNANTE

pour la lingerie et les chambres

GARÇONS ET FILLES DE CUISINE OU D'OFFICE

LINGÈRE - FEMME DE CHAMBRE

AIDE - CONCIERGE

GARÇON DE MAISON

FILLES ou GARÇONS DE BUFFET

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la Cité universitaire, tél. (038) 24 68 05, M. Strautmänn.

Famille Italienne cherche

## jeune fille

pour la garde de 2 enfants de 7 et 5 ans. Possibilité de suivre des cours de langue.

Famille Carpaneto, via Ausonia 15, Gènes (Italie).

## 1 garçon de course et aide de bureau

sont recherchés

Garage du Seyon, Neuchâtel.  
Tél. 25 16 28.

Bar Au Rendez-vous demande serveuse dame de buffet 2-3 jours par semaine.  
Tél. 24 06 54.

Nous cherchons

## ingénieur ETS

en mécanique

avec expérience dans la construction de petits appareils. Nous développons des caméras et projecteurs cinématographiques, et entreprenons l'étude de nouveaux projets pour lesquels vos connaissances accessoires en électronique vous seront utiles.

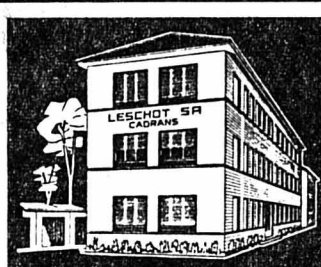
Tout en collaborant en équipe, vous aurez un travail indépendant. L'ambiance de travail est agréable (horaire flexible). Le repas de midi peut être pris au restaurant de l'entreprise.

Contactez-nous sans engagement. Nous vous assurons la discrétion et vous présenterons volontiers notre nouveau centre d'études.

Avisez notre chef de service, Monsieur Oulevay, au (024) 25 81 41 ou adressez votre offre à

## BOLEX INTERNATIONAL S.A.

BOLEX INTERNATIONAL S.A.  
Département des Etudes  
Rue des Etudes  
1400 YVERDON



LESCHOT S.A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 84 44

engagerait immédiatement ou pour date à convenir:

## frappeur

ou jeune homme habile désirent acquérir cette formation;

## ouvrier

ayant des notions de mécanique pour son service d'entretien, travail indépendant;

## ouvrières

pour ses départements de montage et de facettage, travaux propres et variés.

Les personnes intéressées son priées de téléphoner au (038) 25 84 44.



Micromécanique S.A.

désire engager pour entrée immédiate ou à convenir:

## mécaniciens de précision ouvrier

pour travaux de mécanique.

Nous offrons à candidats capables une situation stable, une responsabilité en fonction des aptitudes, une rémunération en rapport avec les capacités. Salaire au mois. Horaire variable. Avantages sociaux. Etrangers acceptés.

Faire offres à Micromécanique S.A., Draizes 77, 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 31 25 75.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE DU VIGNOBLE engagerait pour son département de mécanique et d'ébauches

## horloger ouvrier ou mécanicien ouvrier ou mécanicien fraiseur d'étampes

habiles et capables, pour la fabrication d'outillage et la mécanisation des moyens de fabrication. Travaux intéressants et variés. Possibilité d'avancement.  
Date d'entrée à convenir. Discrétion absolue.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à D. J. 31 au bureau du journal.

Institution neuchâteloise cherche un (ou une)

## SECRETARE COMPTABLE

de confiance, aimant travailler de façon indépendante et sachant prendre des responsabilités. Place stable, bien rétribuée, offrant de sérieuses perspectives d'avenir.

Faire offres, avec copies de certificats et photographie, à case postale 85, 2072 Saint-Blaise (NE).



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche

## MÉCANICIEN

qui se verra confier la responsabilité d'un groupe de machines automatiques, activité comprenant notamment:

— réglage, surveillance et entretien, ainsi que fabrication des outillages nécessaires.

Nous offrons activité indépendante, propre et intéressante, ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

## RIVAREX S.A.

2024 SAINT-AUBIN

Anciennement BÉROCHE S.A., usine 2, fabrique de meubles de camping et d'articles métalliques

cherche

## MÉCANICIEN

pour la construction et l'entretien des outillages. Travail varié dans usine moderne. Mise au courant assurée.

Prestations sociales, bon salaire avec 13me mois.

Se présenter ou téléphoner à:

RIVAREX S.A., 2024 Saint-Aubin, face à la gare de Gorgier - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.

## SIEMENS-ALBIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Pour un de nos départements de vente, nous cherchons une

## SECRETARE

de langue maternelle française ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Nous attendons de notre collaboratrice qu'elle sache prendre des initiatives, ne craigne pas les responsabilités.

Quelques années d'expérience sont un atout précieux.

Entrée: dès que possible.

Si ce poste vous intéresse, appelez le (021) 34 96 31, interne 299, ou écrivez à: Siemens-Albis S.A., 42, rue du Bugnon, 1020 Renens.

## MIGROS

cherche

pour sa succursale rue des Parcs, à Neuchâtel,

## vendeuse-caissière

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à: Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.



cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

## dessinateur - modeleur sur médailles

susceptible de concevoir, de projeter, de mettre au net et de modeler ses propres modèles. Eventuellement travail indépendant dans appartement pouvant être mis à disposition.

Faire offres à PAUL KRAMER NEUCHÂTEL S.A., Fabrique de Médailles et d'Orfèvrerie, rue de Maillefer 15, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 05 22.







## LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE



## La Brévine en Suisse alémanique !

On ignorait que le village sibérien de la Brévine avait été clandestinement annexé par nos confédérés d'outre-Le Landeron dans la nuit de samedi à hier. Le fait est qu'un certain nombre de spectateurs de la course de fond qui

s'y est disputée dimanche ont pu le croire un instant en lisant cet écriteau très folkloriquement germanique.

Il était planté dans la bonne neige romande et encore neuchâteloise de la Brévine.

## La Fédération mondiale des villes jumelées a tenu son congrès à Dakar

(sp) Du 26 au 29 décembre de l'année dernière, la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) a siégé en congrès pour la huitième fois à Dakar, au Sénégal, et a choisi comme thème : « Une terre pour les hommes en paix ».

En fait, il s'agissait moins du congrès d'une organisation parmi d'autres, que d'une grande manifestation en faveur de nouvelles formes de coopération internationale. Environ 2000 congressistes, venant de tous les pays du monde, responsables de collectivités locales et régionales, d'associations d'aide au tiers monde, se sont retrouvés pour définir les méthodes et les objectifs de cette coopération mondiale intercommunale. Cette manifestation présentait un triple intérêt : Tout d'abord, dans une période où la coopération internationale, tout particulièrement avec le tiers monde, est remise en question, elle fut l'occasion d'un échange de vues entre militants, spécialistes et représentants des administrations, sur les défauts de la coopération actuelle et les moyens d'y remédier, en ce sens, sans empiéter sur les tâches de la coopération intergou-

vernementale, la coopération intercommunale apporte une première correction aux défauts d'une coopération trop souvent bureaucratique et abstraite. Elle représente l'élément humain et concret.

## UNE IDÉE NÉE À DAKAR

En deuxième lieu, l'intérêt de ce congrès fut de mettre l'accent sur les jumelages entre villes des pays développés et communes des pays sous-développés. Cette idée est née à Dakar, il y a dix ans, et depuis a fait le tour du monde. Elle a fini par être acceptée par les grandes organisations internationales, et tout particulièrement par l'ONU et par l'UNESCO.

Les Nations unies, dans leur assemblée générale de 1971, ont vivement recommandé cette pratique, sous l'égide de la FMVJ, comme un important moyen complémentaire de la coopération intergouvernementale.

## UN ÉCHANGE D'EXPERIENCES

Enfin un troisième centre d'intérêt résidait dans les échanges d'expériences entre les villes, affrontées aujourd'hui aux problèmes multiples d'une démo-

## La vie dans la mère commune d'octobre à décembre

OCTOBRE : 3. Tibor Varga et son orchestre donne, au temple, un concert de musique dont une partie est inspirée du folklore hongrois. 4. L'école primaire s'installe au « Vieux collège » rénové. 5. La « Journée de la rose » a laissé un bénéfice de plus de 1800 fr., versé à la section locloise de l'Alliance suisse des samaritains. 6. M. et Mme François Faessler-Dubois fêtent leurs noces d'or. 7. Sacol ferme ses portes après avoir accueilli plus de 15.000 visiteurs. 9. Une passante, Mme Simone Ducommun, est mortellement blessée par un bus, rue du Marais. 10. Le H.C. le Locle fait confiance à l'entraîneur M. Cruisank.

12. Le Conseil général accepte une taxe communale pour l'épuration des eaux. En fin de séance, le législatif vote (sans l'unanimité) une résolution condamnant le putsch militaire au Chili. 20. Le peintre-graveur Mojonnet expose au Musée des beaux-arts. Les Témoins de Jehovah tiennent leur congrès au Locle. L'ADL réalise une affiche accrocheuse qui sera éditée une fois par mois et annoncera les manifestations locales. 23. Mme Armande Hegel, âgée de 73 ans, est sauvagement tuée dans son appartement au Crêt-Perrelet, par un repris de justice chaux-de-fonnois, Paul Dothaux, pour une somme de 400 francs.

26. Le régional des Breneis installe une halte supplémentaire au Chalet. 26.

27. 28. Au Collège secondaire, le Photoclub des Montagnes présente une magnifique exposition. 27. Tissot ouvre ses portes au public, ce qui attire 3856 personnes. 30. M. Albert Rosselet, ingénieur EPUL, directeur technique des S.I., démissionne pour se rendre à Yverdon. 30. Le public enchanté déguste « Une cuisine des anges », vaudeville d'Albert Husson, présenté par les Artistes associés de Lausanne.

NOVEMBRE : 1. Les cimetières sont visités pour y commémorer les parents et les amis défunts. 4. « Le Bolet » fête joyeusement ses 25 ans d'âge. 6. Le TPR donne, à Dixi, « L'Amant militaire » de Goldini. La première neige apparaît en « joule ». La section locloise de la Chrétienne sociale tient son assemblée annuelle. 7. L'Association du développement du Locle prend un nouveau départ avec la constitution d'un nouveau comité, dont le président est M. Fred-André Muller.

9. 10. 11. La vente catholique a attiré les joules : bénéfice plus de 20 billets de mille. 10. Brillant concert de la Musique militaire avec Henri Dès, au casino. 11. Le peintre-paysan, Mme Juliette Opplinger, expose au Musée. 12. Au Tertre, sérieuse alerte au mazout. Une citerne a glissé d'un camion sur la chaussée et 3000 litres se sont répandus sur la chaussée. 16. Un industriel loclois, M. René Calame est fêté au sein de l'entreprise familiale qu'il a servie durant un

demi-siècle. 17. M. et Mme Albert Huguenin-Perrenoud fêtent le cinquantenaire de leur mariage. Important congrès des sociétés de secours mutuels du canton, à la Salle des Musées et à Dixi. M. Philippe Vuille, président du comité de l'hôpital, reçoit une commission parlementaire du Grand conseil présidée par M. Jules Biétry.

18. Concert d'orgue au temple par Philippe Laubscher et Günter Rumpel, deux talentueux artistes. 22. Le « Quatuor de flûtes romand » donne une audition au Temple français. 23 et 24. Le gala d'accordéon fait deux salles composites. 24. « Zodiac » S.A. ouvre ses portes. La Croix-Bleue organise sa vente dans ses locaux. 29. Les F.A.R. fêtent 29 employés pour 25 ou 40 ans d'activité.

DÉCEMBRE : Mois de l'Avent et des nombreux Noël, fêtés dans les salles par de nombreux groupements tels l'AVIVO, le Club des loisirs, la Paternelle, le groupement des sociétés locales, nos établissements hospitaliers. 2. C'est la Journée du timbre. Philatélie et la Société philatélique présentent de belles collections. 4. Au Casino, le Théâtre de la Trappe, de Lausanne, interprète « Le timide arrogant » de Goldsmith dans l'adaptation de Pierre Sabatier. 7. Le Conseil général adopte le budget pour 1974. Il boucle par un excédent de dépenses de 985.284 fr. sur un total de

23.754.684 fr. avec les S.I. Le Conseil général approuve les nouveaux tarifs des services industriels. Le bon Saint-Nicolas est venu, une fois de plus, au milieu de la joule pour émerveiller les tout petits. 8. A la Chapelle des Jeanneret, concert pour violon et orchestre en mi-majeur donné par « Concentus musicus » de Vienne. 8. Le chœur mixte Sainte-Cécile donne une excellente soirée musicale et théâtrale. 13. Les Fabriques d'Assortiments Réunies procèdent à l'inauguration de leur nouvelle usine G. et M., au Verger. 14. La police locale est championne suisse de tir à 300 m dans sa catégorie (de 1 à 20 agents). 15. Le Musée (d'horlogerie du Château des Monts a enrichi sa collection de deux pièces rares : une montre « Oignon » dite à Daniel-Jean Richard et une montre signée « Bovet » de Fleurier. 30. Au temple français, culte d'adieu du pasteur Jacques Bovet lequel a exercé son ministère, au Locle, durant une dizaine d'années. Les sentiments de reconnaissance lui ont été témoignés par M. Charles Jeanneret, président du Conseil paroissial. 31. Un Sylvestre doux et ensoleillé met un terme à une année que nous regretterons peut-être, car si nous portons nos regards vers l'avenir, il ne nous fait pas apparaître une vie bien rose. Ce qui ne veut pas dire que nous devons tout voir en noir. L'espérance n'est elle pas le plus précieux des biens ?

P. C.

## LA CHAUX-DE-FONDS

## Les Amis du Mont-Racine font le point

## L'œuvre entreprise est un travail de Sisyphe sans une limitation de tirs militaires

## De l'un de nos correspondants :

Les Amis du Mont-Racine, association que préside M. Max-Henri Béguin, viennent de faire parvenir à leurs membres la carte de cotisation pour 1974. Il s'agit d'une très belle illustration des « Rochers bruns en automne ». C'est également l'occasion pour le comité de dresser un bref rapport des activités en 1973. Sous la signature de M. Béguin, nous présentons les passages les plus importants de ce bilan qui, malgré quelques taches d'ombre, n'en est pas moins réjouissant.

Une heureuse nouvelle : dans le cadre du récent arrêté fédéral d'aménagement du territoire, la crête du Mont-Racine et le sommet du Crêt-de-Courti figurent parmi les ensembles naturels protégés, en raison de leur flore remarquable.

## ET POUR LES ADEPTES DU TOURISME PÉDESTRE

L'Association neuchâteloise de tourisme pédestre vient d'éditionner une belle carte des « chemins pédestres du pays de Neuchâtel », avec tous les itinéraires balisés, ceux des crêtes compris. La construction, par des volontaires, des murs de pierre jurassiens a, cette année, bien progressé dans le canton. Au Creux-du-Van, 250 m ont été terminés, ce qui donne 900 m de nouveaux murs autour du cirque. Au Mont-Racine, lors de deux chantiers, la partie démolie du mur du Crêt-de-Courti vient d'être entièrement relevée. Le mauvais temps

a empêché deux autres chantiers prévus, ce qui aurait permis d'avancer les travaux.

Les sapins plantés au cours des dernières années par les membres prospèrent bien. Les premiers, mis en terre en 1969, à l'est du sommet, sont devenus vigoureux. Ils dépassent l'herbe du pâturage et remplaceront plus tard les arbres cassés par la tempête. Au Crêt-de-Courti, ils sont bien enracinés mais, plus jeunes, ils sont cachés. Dans un enclos, une pépinière a été semée, et quantité de bébés sapins (deux centimètres de haut et quelques aiguilles) ont vu le jour. Habités dès la naissance au rude climat de la montagne, ils repeupleront dans quelques années les endroits dévastés.

## LES CRÊTES DU JURA BOMBARDEES PAR L'ARMÉE

Les marmottes ont été promises pour le printemps. Les Amis du Mont-Racine en assumeront les frais. Espérons qu'on pourra bientôt les observer et les entendre siffler, conclut M. Béguin.

Mais tout n'est pas que joie et bonnes nouvelles. Au cours de l'été 1973 et de l'automne, les crêtes du Jura, de Tête-de-Ran, au Creux-du-Van, ont été mitraillées et bombardées plus que jamais.

Et le président de constater que les

## Collision

Vers 18 h, une auto conduite par M. G.P., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue des Armes-Réunies en direction nord. A la hauteur de la rue Jardinière, le véhicule a été heurté par celui de M. W.F., de Saint-Imier. Dégâts matériels.

murs construits avec tant de peine par les volontaires ont été en plusieurs endroits démolis par l'armée, qui utilisait les lourdes pierres fatiées pour en faire des redoutes et des nids de mitrailleuses.

Par ailleurs, l'année passée, l'assemblée générale décida, à l'unanimité, de faire opposition au stand de tir près de la Vue-des-Alpes. Il semble que ce projet n'est pas abandonné, et que des juristes soient chargés de rompre l'opposition de la société en la déclarant infondée.

Mais ces sombres nouvelles ne découragent pas les Amis du Mont-Racine. Le comité va intervenir pour limiter les tirs militaires et faire respecter les périmètres protégés. Ils vont reconstruire les murs démolis et demander qu'on n'y touche plus. Mais, pour cela, constate le rapport de M. Béguin, il importe que la société reste forte pour être entendue. Et de conclure par un appel pour que tous les amis valides se préparent à réparer et à terminer cette année le mur de crête qui fera l'objet des prochains chantiers.

## LA SAGNE

## Assemblée des paysannes

(c) L'Union des paysannes de la Sagne a siégé récemment sous la présidence de Mme Jacqueline Perret. Après étude et discussion des points à l'ordre du jour, il fut question notamment de l'organisation d'une soirée fixée au 9 mars. A la suite de cette séance, les membres disputèrent un loto. Un sapin de Noël bien décoré avait été posé dans la salle pour la circonstance.

## VAL-DE-RUZ

## Fuite d'hydrocarbures à la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon

Dimanche, vers 18 h 30, une fuite d'hydrocarbures s'est produite à la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon. Plusieurs milliers de litres d'huile se sont répandus au rez-de-chaussée. Une quantité indéterminée d'huile a débordé des bacs de rétention et s'est déversée dans les égouts. Les premiers secours du village ont récupéré une partie de cette

huile à la station d'épuration. Quant à ceux de Neuchâtel, ils ont établi un barrage sur le Seyon.

## Moins de décès en 73

(sp) 97 décès ont été enregistrés dans le district du Val-de-Ruz durant l'année 1973, contre 108 en 1972.

## CERNIER

## Pas de naissance en 1973

(c) Aucune naissance n'a été enregistrée à Cernier en 1973. Quatre mariages ont été célébrés au cours de l'année contre douze en 1972. Cinq décès ont été enregistrés contre six l'année précédente. Seize feuilletés ont été ouverts en 1973, ce qui porte le nombre total au 31 décembre à 1035.

## Reprise des cours à l'école d'agriculture

(sp) L'école cantonale d'agriculture a rouvert ses portes pour 1974. Les cours post-scolaires agricoles qui s'y trouvent centralisés reprennent également jusqu'à mi-mars.

## VALANGIN

## Campagne « antipolio »

(c) Une campagne antipoliomyélitique va se dérouler dès jeudi pour les enfants de six mois et plus et pour les adultes non vaccinés ou dont la vaccination remonte à plus de cinq ans. Les trois séances auront lieu au collège les 10 et 31 janvier et le 21 février. Les frais en découlant sont supportés à bien plaisir par la commune.

## CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

## CARNET DU JOUR

## La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS  
Corso : 20 h 30, Les aventures de Rabbi Jacob (enfants admis - prolongations).  
Eden : 18 h 30 : Sexe livré à domicile (20 ans) ; 20 h 30, Vivre et laisser mourir (16 ans - prolongations).  
Plaza : 20 h 30, Mon nom est personne (16 ans).  
Scala : 18 h 45, L'odyssée sous la mer (16 ans) ; 21 h, Les anges mangent aussi des fayots (16 ans).  
ABC : 20 h 30, Le retour d'Afrique (16 ans).  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
DANSE ET ATTRACTIONS  
Rodeo-club bar 72 : 21 h - 4 h.  
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.  
La Boule d'Or : 21 h - 2 h.

## Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

## EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections

(le week-end ou sur demande).

Musée d'horlogerie : les collections.

Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.

Musée des Beaux-Arts : les collections.

Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes (mercredi et le week-end).

Bibliothèque de la ville : les plus beaux livres suisses 1971-72.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop I, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Temple Français : 20 h 15, Justus Frantz, pianiste (concert de l'abonnement).

## Le Locle

## CONCERT

Temple français : 20 h 15, Justus Frantz, pianiste.

## EXPOSITIONS

Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Musée des beaux-arts : Les collections.

## TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service : Mariotti, 38, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, téléphone 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## Etat civil de la Chaux-de-Fonds (3 et 4 janvier)

NAISSANCES : Zanesco, Erico-Antonio, fils d'Arduino Luigi-Antonio, monteur sanitaire et de Annamaria, née Santinello. Araujo, Natalia, fille de Sebastião, maçon et de Francisca, née Santamaria. Kaeser, Pierre-François, fils de Bernard, médecin et de Danielle-Françoise née Udry. Wermeille, Céline, fille de Daniel, maître peintre et de Christine, née Bühler. Procédes, Frédéric-Bernard, fils de Norbert-Bernard, manoeuvre et de Marie-Laure, née Delposen.

## Informations horlogères

## La déclaration de Messmer à propos de Lip : un indice des dissensions au sein du gouvernement

La déclaration que M. Messmer, premier ministre français, a faite samedi, à Sarrebourg (Moselle), marquera une nouvelle étape dans le conflit Lip qui entrera le 17 janvier prochain dans son 10me mois. En effet, c'est comme un pavé dans la mare que le premier ministre français a, une nouvelle fois, jeté. Le 15 octobre dernier, après le vote par lequel les employés repoussaient le plan Girod, M. Messmer avait déjà déclaré : « Lip, c'est fini ». Ces paroles étaient tombées comme un couperet mais au fil des semaines, les ouvriers devaient reprendre espoir. En effet, on apprenait dans le courant de novembre que le plan intersexé présenté par des patrons de l'industrie française à M. Jean Charbonnel, ministre de l'Industrie et du développement scientifique, ouvrait une nouvelle porte. Enfin, dans le courant du même mois, M. Jean Charbonnel annonçait que le plan qui avait été accueilli favorablement par le gouvernement n'avait pu être retenu, faute de moyens financiers, mais qu'il accueillerait ainsi que le gouvernement

toute nouvelle proposition qui serait crédible et qui, plus est, qu'elle obtiendrait des pouvoirs publics tout son soutien.

## UNE COMMISSION NOMMÉE PAR CHARBONNEL

C'est ainsi que l'on apprit, avec beaucoup de satisfaction, à Besançon que M. Charbonnel nommait une commission chargée d'étudier comment sortir de l'impasse Lip ; celle-ci aboutissait bientôt à la nomination la semaine dernière de M. Claude Neuschwander, un publiciste français réputé, âgé de 40 ans, qui avait pour mission de mettre au point un nouveau plan de relance de Lip. Le baromètre était donc remonté au beau fixe et les ouvriers attendaient avec impatience quelles allaient être les conclusions du nouveau chargé de mission du gouvernement.

## LIP, C'EST FINI

C'est alors que, samedi, à Sarrebourg, le premier ministre déclarait : Je n'ai

nommé personne, Lip c'est fini, il y a un homme nommé par le ministre compétent mais il est chargé de s'occuper de cette affaire, toutefois ce qui est décidé est décidé, je ne reviens pas là-dessus. Le 15 janvier dernière limite, la partie armement de Lip doit reprendre ; si le 15 janvier ce secteur ne repart pas, là aussi ce sera fini. On s'est longuement interrogé sur ces quelques phrases de M. Messmer qui semble, non seulement indiquer qu'il y a de vives dissensions au sein du gouvernement français à propos de l'affaire Lip mais qu'en plus, Lip c'est moins fini que jamais.

Ce soir, en effet, M. Jean Charbonnel a déclaré : « Après la démission de M. Claude Neuschwander (il n'a pas réellement démissionné mais il a reporté à plus tard le dépôt du dossier qu'il avait constitué en raison des paroles du premier ministre français). M. Neuschwander a mal compris et j'attends demain comme prévu qu'il me présente ses conclusions. »

## AUGMENTATION DES SURFACES

En 1972, dans l'ensemble de la Suisse, l'augmentation des surfaces et de la productivité a combié largement la diminution des sélectionneurs (992). L'année céréalière 1972 a été bonne, particulièrement pour les céréales de printemps dont les rendements ont été excellents. Les ventes de semences de la récolte 1972 de blé d'automne ont enregistré une diminution de 4 % par rapport à l'année précédente alors qu'elles ont enregistré une hausse de 49,8 % pour les blés de printemps. Pour la production de semences de maïs, l'année 1972 a été particulièrement défavorable. La production totale en semences certifiées s'est finalement élevée à 4787 Q.

J. de la H.



## Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

Grande exposition sur 6 étages  
3000 m<sup>2</sup> 30 vitrines  
200 chambres à coucher, salles à manger, studios  
Plus de 1000 meubles divers

**meubles MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038/257505

Ce soir  
**mardi 8 janvier 1974**  
à 20 h 30

Patinoire de MONRUZ  
Neuchâtel

# Neuchâtel-Sports H.-C.

reçoit pour le tour de relégation  
de ligue nationale B

# FORWARD-MORGES

A Bâle, Neuchâtel a passé à côté d'une victoire qu'il tint longtemps pour acquise. Hélas! en l'espace de quelques minutes tout s'effondra. Conséquences: voilà notre club plongé jusqu'au coup dans la marmite de la relégation. Allons-nous, comme les saisons pas-

sées, trembler, douter, espérer un miracle dans les derniers jours du championnat? C'est encore le mystère. Le championnat est encore long, très long. Mais que nos joueurs se souviennent de l'histoire de la cigale et de la fourmi. Ce soir, c'est une échéance capitale,

une défaite pouvant engendrer des conséquences graves pour l'avenir. Or, Forward de Morges va venir, animé d'une volonté de vaincre décuplée car il sait qu'une défaite lui entrouvrirait encore plus largement les portes de la relégation. Les Vaudois vont jouer leur va-tout à Monruz. Ils ont encore en mémoire leur victoire du premier tour. Une victoire qui a coûté à Neuchâtel une place dans le tour de promotion...

Voilà donc nos joueurs et leur entraîneur devant une échéance dont l'issue est incertaine. Neuchâtel a-t-il la possibilité de gagner? A en croire ses prestations — du moins certaines d'entre elles — cette saison nous répondrons par l'affirmative. Ce soir, il faudra que courage et volonté fassent bon ménage.

Il faudra également que nos supporters viennent en nombre soutenir leur équipe. Il est vrai que déjà de nombreuses fois nous avons écrit cette phrase «... que les supporters viennent en nombre soutenir leur équipe.» Mais une fois encore nous faisons appel à eux. A vous. A vous qui avez su, par vos nombreux dons, nous apporter un sérieux coup de main sur le plan financier.

Venez donc nombreux à Monruz! Venez encourager votre équipe, la porter littéralement sur le chemin de la victoire. De cette victoire si précieuse, si indispensable à son avenir.

Que les «Hop Neuchâtel» fument de toutes parts ce soir!



**Silvio Facchinetti**

**BOUCHERIE RAPIDE**  
SAINT-BLAISE  
Tél. 33 14 41

**maxi**  
chez RINO  
EN 5 COULEURS DIVERSES  
Ecluse 27-31  
Tél. 24 39 55

COMPAGNIE ASSURANCE  
**CAP**  
PROTECTION JURIDIQUE

C. Salvadé  
& P. Schneberger  
Agents généraux  
Saint-Maurice 7  
Neuchâtel  
Tél. (038) 24 03 44

**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL  
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

vous présente la formation  
probable de

**Neuchâtel-Sports H.-C.**

BONJOUR HERREN	FRIEDLI	VALLAT BRAENDLI
DOLBEC ZINGG DUBOIS	PAROZ PELLATON STEINER	SCHMIED GYGLI SCHREYER

Entraîneur : HUGGLER  
Remplaçants : JUNOD, DIVERNOIS, MATTHEY

**La Treille**

le restaurant  
sympathique  
à l'étage

**FRANZ SIDLER**  
Agent général  
**HELVETIA-ACCIDENTS**

Seyon 10  
2000 Neuchâtel  
Tél. 25 72 72

Un mot à temps,  
notre soutien en tous temps

**Bière Muller**

VOYAGES  
**WITTWER**

TRANSPORTS

Tél. 25 82 82

Chavannes 15  
2000 Neuchâtel  
Tél. 25 44 52

**AUTOSENN**

PASSAT  
AUDI - NSU  
VW - PORSCHE  
CHRYSLER - VALIANT

Pierre-à-Mazel 43  
Tél. 24 72 72  
25 94 12

SAMEDI 19 JANVIER  
**NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.**  
recevra sur cette même patinoire

**KÜSNACHT**  
(Tour de relégation de ligue nationale B)

La gaine VISO  
2072 Saint-Blaise Tél. 33 22 12

**John Matthys**  
ancien agent général d'assurance,  
informe

MM, les industriels, commerçants, artisans, ingénieurs, architectes, maîtres d'état, médecins, propriétaires d'immeubles, ainsi que les administrations,  
de l'ouverture de son bureau

**ASCO**

**Assurance-conseil**  
Etude - conclusion - gestion de contrats d'assurance toutes branches et de toutes compagnies

**Gérance de biens**  
mobiliers et immobiliers

De nombreuses années d'expérience et une totale indépendance vis-à-vis des compagnies d'assurance nous permettront de vous conseiller en toute objectivité et de sauvegarder vos intérêts lors de sinistres avec le maximum d'efficacité. Par ailleurs, vos immeubles ou autres biens, seront gérés avec les meilleurs soins et une entière discrétion.

Consultez-nous sans frais ni engagement.

Rue du Trésor 1a  
2000 Neuchâtel

Tél. 038 24 33 03

**hernie**  
*Vie Normale*  
avec  
**MYOPLASTIC-KLEBER**  
la méthode moderne  
très répandue en Europe  
ESSAIS ET RENSEIGNEMENTS:

Neuchâtel : Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, jeudi 10 janvier, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

La Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert, mercredi 6 février, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

**François Coiffure**

Coupe et coiffage modernes  
Coupe Hardy  
Messieurs et enfants

A votre disposition :  
Gilbert et ses collaborateurs  
spécialisés

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

**Impôt sur le chiffre d'affaires**  
Invitation à s'annoncer

Afin de pouvoir examiner la question de l'assujettissement comme grossiste en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires nous invitons à s'annoncer par écrit, jusqu'au 15 janvier 1974, à l'Administration fédérale des contributions Division principale de l'impôt sur le chiffre d'affaires Effingerstrasse 27, 3003 Berne Nos de téléphone: 031 / 61 44 04/05 ou 031 / 61 11 11

quiconque exerce une activité indépendante pour laquelle le total des recettes a dépassé durant l'année 1973 la somme de 35 000.- francs et qui, en outre

1. Fabrique ou travaille des marchandises (p. ex. réparations, façonnage, finissage), ou
2. Exécute des constructions ou des travaux sur des terrains ou des bâtiments (p. ex. artisan du bâtiment, ferrailleur, entrepreneur de terrassements et de démolition, entreprise de nettoyage de bâtiments et de terrains), ou
3. Fait le commerce de marchandises usagées (p. ex. automobiles, appareils de télévision, machines de tout genre, meubles, peintures, antiquités, monnaies), ou
4. Livré des marchandises de revente à des revendeurs ou des matières premières à des fabricants de marchandises (ch. 1) ou à des entreprises de construction (ch. 2), ou
5. Met de la main-d'œuvre à disposition — avec ou sans machine — pour exécuter des travaux à des marchandises, sur des terrains ou des bâtiments. Tel est le cas, p. ex., des chefs d'un groupe de tâcherons, des entreprises de montage, des loueurs de machines avec personnel, des entreprises de travail temporaire.

**Centre Coop-loisirs**  
Prébarreau 1  
Tél. 24 17 13

## Flambés et entremets

Un intéressant cours de cuisine en 6 leçons de 2 heures au moins Fr. 53.-

Le jeudi, à 20 heures

---

Cuisine Inscription

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Secrétariat :  
Centre Coop-loisirs  
2001 Neuchâtel  
Treille 4

Centre Coop-loisirs Neuchâtel



# PATINOIRE DE FLEURIER

Mardi 8 janvier, à 20 h 30

# FLEURIER REÇOIT MARTIGNY



1er rang de gauche à droite : Aeschbacher Thierry, Rippstein Michel, Frossard Pierry, Leuenberger Michel, Walther Jean-Hugues.  
2me rang de gauche à droite : Tschanz Bernard, Emery Claude-Alain, Kobler Pierre, Weidmann Bruno, Domeniconi Claude, Staudenmann Michel, Rheissier Patrice.  
3me rang de gauche à droite : Weissbrodt Gilbert, Grandjean Georges, Reymond Claude, Vincent Réal, entraîneur, Fornoni Lucien, Courvoisier Jean-Michel, Jeanin Philippe.

Fleurier battu à Kusknacht !

Trois matches, six points !

Une défaite que certains prévoiaient dans le Vallon. Mais une défaite qui est loin d'être catastrophique. Pour l'heure, Fleurier est encore bien placé dans ce tour de relégation. Or, s'il entend s'éviter des ennuis d'ici à la mi-février il doit encore amasser des points en ce début de phase finale. Il doit aussi battre les équipes placées derrière lui au classement. C'est le cas notamment de Martigny, présent ce soir à Belle-Roche.

Vite condamnée à la relégation parce que battue à deux reprises (Neuchâtel et Kusknacht) en ce début de phase finale du championnat, l'équipe valaisanne a démontré, en allant battre Thoune, qu'elle n'était pas encore reléguée à coup sûr.

C'est dire que Martigny viendra dans le Vallon animé d'un esprit de vaincre propre au caractère de ses joueurs. Vainqueur dans l'Oberland, Martigny est fort capable de réussir une nouvelle performance ce soir.

Voilà donc nos gars avertis. A eux de veiller au grain. De tirer les marrons du feu, de s'imposer et de prendre, de ce fait, deux nouveaux points fort précieux pour son avenir. Ils en sont capables. Maintes fois cette saison ils l'ont prouvé. Et à Belle-Roche Vincent et ses protégés sont à l'aise. Il est vrai qu'ils bénéficient de l'appui d'un public généreux dans son soutien. D'un public qui a su, chaque fois qu'il le fallait, porter son équipe. Il en ira de même ce soir. Nous en sommes persuadés.

Le bilan de nos Fleurisants est loin d'être insatisfaisant. Mais, il faut poursuivre l'effort entrepris, consolider la situation acquise, étayer les bases jetées dans le but de se maintenir en ligue B. Or, les Vincent et autres Leuenberger en ont les possibilités. Nous en sommes persuadés. Vainqueurs ce soir, l'avenir serait presque serein. Battus, quelques nuages noirs apparaîtraient à l'horizon.

Alors tous à Belle-Roche afin que le ciel reste au bleu...



**Pharmacie DELAVY**  
Fleurier  
au service de votre **SANTÉ**  
Tél. 61 10 79

TÉLÉVISION : Noir-blanc + Couleur  
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ALLIANCES  
Atelier de réparation - Gravure  
**JACCARD**  
Fleurier Tél. (038) 61 11 94

**Centre Coop**  
Fleurier

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**  
**CHEZ ROMANO**  
R. ZUCCOLOTTO  
Cholx - Qualité à prix modérés  
Fleurier Tél. 61 10 46

**PHARMACIE PERRIN**  
A. PERRIN, pharm.  
Place du Marché  
2114 FLEURIER (NE)

**Chez André**  
FLEURIER  
Tél. 61 22 70  
Ameublement - Décoration  
Articles pour bébés

Les annonceurs de cette page soutiennent votre équipe...  
**Favorisez-les**  
**ANNONCES SUISSES S.A.**  
Responsable du Val-de-Travers  
Monsieur Eric HOFER  
2, fbg du Lac  
2001 Neuchâtel  
Téléphone (038) 24 40 00

**Optique Robery**  
FLEURIER  
Tél. 61 10 57

**Garage L. Duthé & fils**  
AGENCES AUDI - NSU - VW - RENAULT  
Tél. 61 16 37 Tél. 63 12 15

ENTREPRISE **Antonio Buschini**  
Gypserie - Peinture - Papiers peints  
Enseignes - Décorations  
FLEURIER - LES VERRIÈRES  
Téléphone 61 28 39

Entreprise **Pierre Simonin**  
Ferblanterie - appareillage - couverture.  
Articles ménagers.  
FLEURIER - Tél. 61 11 48

**FAN-L'EXPRESS**  
Réception centrale:  
Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178  
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.  
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.  
Délai de réception de la publicité:  
Annonces  
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.  
Avis de naissance et avis mortuaires  
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.  
Réclames et avis tardifs  
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.  
Tarif des abonnements  
SUISSE  
1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
84.- 44.- 23.- 8.50  
ÉTRANGER  
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.  
Changements d'adresse  
Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.  
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**L'HOPITAL POURTALES A NEUCHÂTEL**  
cherche  
**UN CHEF DE CUISINE**  
Date d'entrée à convenir.  
Semaine de 5 jours.  
Possibilité de s'affilier à la caisse de retraite.  
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et certificats, à l'administration de l'hôpital, Maladière 45.  
**PIVOTEUR**  
est recherché par entreprise de moyenne importance pour secondier le chef du département roulage et montage.  
Faire offres sous chiffres 87-509 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.  
Grand commerce d'horlogerie-bijouterie cherche pour février ou mars  
**DACTYLO**  
sachant parfaitement l'allemand (aussi sténo avec la Suisse allemande). Sténo pas nécessaire.  
Bonne ambiance, place stable, semaine de 5 jours.  
Tél. (038) 24 60 60.  
Nous cherchons  
**DAME ou DEMOISELLE**  
Bonne présentation pour ouverture d'un bar à café.  
Horaire 7 h 30 - 11 h 30.  
Tél. (038) 24 66 24.

Grande pension en ville cherche  
**CUISINIER**  
Bonne installation.  
Horaire régulier.  
Date à convenir.  
Téléphoner vers 10 h 30 ou 13 h 30 au 25 95 14.  
**Dem. acheter**  
**ACHAT de vieux bijoux**  
or et argent.  
Pierres fines, diamants.  
Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie  
**CLAUDINE VUILLE**  
Portes-Rouges 46  
Immeuble  
Marché-Migros.  
Tél. 25 20 81  
Neuchâtel.  
Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot  
vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.  
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.  
**AVIS DIVERS**  
**Le service de consultations conjugales**  
est ouvert à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis.  
Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

**Prof. médicales auxiliaires**  
**J.-P. Besancet**  
physiothérapeute,  
**ABSENT**  
pour cause d'accident.  
**Dem. d'emplois**  
**Aide médicale**  
(laborantine)  
cherche place chez médecin ou dans hôpital.  
Adresser offres écrites à BH 29 au bureau du journal.  
Maçon diplômé, habile en travaux de tout genre, cherche  
**travail d'entretien**  
dans hôpital, usine, etc.  
Engagement: date à convenir.  
Faire offres sous chiffres HN 35 au bureau du journal.  
**SOMMELIÈRE**  
26 ans, permis C, cherche **emploi**  
région Boudry, Neuchâtel.  
De préférence horaire du matin.  
Adresser offres écrites à KR 38 au bureau du journal.  
**Employé de commerce**  
diplômé, 26 ans, langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand, cherche pour entrée immédiate, emploi, région Neuchâtel-Bienne.  
Adresser offres écrites à JP 37 au bureau du journal.  
**AVIS DIVERS**  
**Le service de consultations conjugales**  
est ouvert à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis.  
Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal  
**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**  
**RENÉ SCHENK**  
Votre fournisseur pour vos articles de sport  
Ski - hockey - football  
Aiguillage de patins minute  
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52  
**F. GROSS & FILS**  
Appareillage - Ferblanterie  
Installations sanitaires  
Machines à laver « Schultees »  
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 58  
**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL  
Portes-Rouges 149 + Bassin 8  
**RITZ & Cie**  
MENUISERIE  
EBÉNISTERIE  
Neuchâtel  
Ecluse Tél. 25 24 41  
**SERVICE DE NETTOYAGES**  
**OK**  
appartements, bureaux, magasins, etc., parquets, vitres, escaliers, lavages.  
Tél. 42 28 28 Indiennes 3  
**ENCADREMENT**  
douce restauration  
abel reichland  
parcs 10  
neuchâtel  
tel: 24 62 12

**L'hôtel restaurant ZUM KREUZ est fermé**  
pour cause de vacances annuelles jusqu'au 17 janvier 1974. Bons vœux pour la nouvelle année.  
Famille Schwab.  
**VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES**  
**Toyota Crown Custom**  
7000 km, 1973, jaune, état de neuf.  
Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, 2300 la Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 23 64 44.  
Occasion unique.  
A vendre, pour cause de double emploi,  
**RENAULT 12 TS**  
modèle 1973, 5100 km, expertisée, orange, radio + tectyl, état impeccable.  
Tél. (039) 37 12 59.  
A vendre  
**Peugeot 204**  
expertisée, 2600 fr.  
Tél. 53 27 15.  
A vendre  
**Renault 16**  
expertisée, année 1966.  
Tél. 31 53 80, le soir.  
A vendre  
**SIMCA 1501 S**  
modèle 1968, expertisée.  
Tél. 42 26 46.  
A vendre  
**VW 1200**  
8 pneus (4 neige), chaînes, 350 fr.  
Tél. (038) 31 67 12.  
**URGENT.**  
A vendre pour cause de double emploi,  
**TOYOTA Corolla 1200**  
modèle 1972, expertisée, 5000 fr.  
Bas prix.  
Tél. 31 25 23, le soir.  
**URGENT.**  
moteur, mécanique, peinture neufs.  
Expertisée.  
Bas prix.  
Tél. (038) 25 42 07.  
**GARAGE WASER NEUCHÂTEL**  
**Austin**  
Maxi 1500 cm3, 4 portes  
**grande porte arrière**  
modèle 1969.  
Expertisée.  
Prix: 2900 fr.  
Grandes facilités de paiement.  
Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98  
**APPRENTISSAGES**  
**GARAGE HIRONDELLE**  
PIERRE SENN  
Nous engageons, pour le printemps 1974 ou date à convenir,  
**apprenti vendeur**  
pièces de rechange et accessoires.  
Place intéressante et variée, formation complète assurée, semaine de 5 jours.  
S'adresser à: Garage Hirondele, Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 72 72.



# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Au tribunal de police du Val-de-Travers Le retrait du permis est-il suffisant pour éviter la répétition d'accidents ?

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers sous la présidence de M. Philippe Favarger, M. Adrien Simon-Vermot, fonctionnant comme substitut-greffier, a siégé hier à Môtiers pour la première fois de l'année.

La séance a commencé par une mésestimation conjugale. G.B., de Couvet, est accusé de menaces, voies de fait et injures par sa femme. Comme cette histoire traîne depuis pas mal de temps, le président a demandé :

— Cette comédie va-t-elle enfin finir ? La justice n'a pas de temps à perdre avec des peccadilles de ce genre...

— J'en ai assez, répondra la plaignante, je veux prendre mes cliques et mes claques...

Sur quoi, Mme B. a retiré sa plainte et l'affaire a été classée. Mais chacune des parties a dû payer la moitié des frais, soit 15 fr. au total.

### ESCRQUERIE

Au mois de juillet de l'année dernière, P. R., de Lausanne, se présentait chez W. M., gérant d'une station d'essence à Meudon. Ce dernier commanda pour 1000 fr. de marchandise à P. R., la reçut et la paya. P. R., pour sa part, acheta un appareil à cassette et deux cassettes à musique. Il s'engagea à régler son dû dans un bref délai mais n'en fit rien. En août, il retourna à la station se fit remettre pour 10 fr. d'essence dans le réservoir de sa voiture et emprunta 20 fr. à une jeune fille, en l'absence du patron, et lui affirma que le gérant était au courant de cet achat à crédit et de ce prêt, ce qui était faux.

A bout de patience, W. M. réclama le remboursement de ces prêts à P. R., qui lui affirma avoir envoyé l'argent mais que le numéro du compte de chèques qui lui avait été donné était faux... Mais, d'envoie, R. n'en avait pas fait. Finalement, il reçut une lettre recommandée lui enjoignant de régler ses dettes, faute de quoi plainte serait déposée.

W. M. a relevé que P. R. n'avait pas esquissé un geste de bonne volonté, c'est la raison pour laquelle il avait porté plainte mais ne voulait cependant pas accabler le prévenu. Pour le gérant, l'essentiel étant de rentrer en possession de son argent.

P. R. a signé un engagement au terme duquel il réglera le montant, soit 227 fr. 50 d'ici au 31 janvier.

Reconnu coupable d'escroquerie, P. R. a été condamné à payer 110 fr. de frais. En raison d'un casier judiciaire chargé le coupable n'a pas été mis au bénéfice du sursis.

### 1000 FR. D'AMENDE

Le 10 novembre, vers 11 h 25, D.S., de Couvet, revenait de Sainte-Croix en auto. A Fleurier, il s'engagea sur la nouvelle route Fleurier-Couvet. Peu après le pont des chèvres, il dépassa, à 105 km/h un car que son véhicule heurta. Sous l'effet du choc, sa voiture monta sur le trottoir dérapa sur la gauche, fit un tonneau et toucha une autre auto venant en sens contraire. Le véhicule de D.S. termina sa course dans un champ.

L'alcool test donna un résultat négatif et la police renonça à la prise de sang.

D.S. a déjà eu des accidents dont l'un l'a laissé partiellement infirme. Son avocat, après avoir admis les faits, a expliqué que le traumatisé subi lors d'un premier accident avait marqué le prévenu.

Le mandataire a relevé que la ma-

nœuvre de D.S. n'était pas celle d'un chauffard. Il s'est élevé contre les réquisitions incompréhensibles du Ministère public qui demandait une peine de trente jours d'emprisonnement et le paiement de 500 fr. d'amende.

Il faut ajouter que le département des travaux publics s'est montré particulièrement sévère à l'égard de D.S. Il lui a retiré son permis de conduire pour une durée indéterminée en précisant que S. pouvait faire une demande dans deux ans pour tenter de rentrer en possession de ce permis.

Un négociant de Couvet a souligné que D.S. était un jeune homme serviable, aimable, et travaillant consciencieusement, que dans les établissements publics, il était sobre et correct.

Le défenseur a insisté pour que le tribunal rende un jugement correspondant à la faute commise et non à son résultat. Il a plaidé l'application d'une amende pour une manœuvre intempête, de D.S. et une mise en danger des autres usagers de la route. Le témoignage objectif et humain du chef de poste de gendarmerie de Fleurier, a penché en sa faveur.

Le président a pleinement souscrit à ces conclusions et a condamné D.S. à mille francs d'amende et à payer 106 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans 2 ans.

## ON COMPTE QUELQUE 10.000 RESSORTISSANTS DE BUTTES DISSÉMINÉS DANS LE MONDE

De notre correspondant régional :

L'année passée, le service de l'état civil de Buttes a enregistré neuf naissances, tous les nouveaux-nés ayant vu le jour à l'extérieur de la localité. Comme presque partout, dans les moyens et petits villages, la cigogne ne « s'y arrête » plus ! Les mariages célébrés par l'officier d'état civil ont été au nombre de trois à Buttes, de deux dans d'autres villages quant au décès, ils furent de quatorze en douze mois, trois étant survenus à Buttes même. Les communications pour le registre des familles furent de 169 et les feuillets ouverts dans ce registre atteignent 2834 soit une augmentation de 38 en comparaison avec la fin de l'année précédente.

Alors qu'au dernier recensement, Buttes comptait 728 habitants, les ressortissants de la commune, en Suisse et dans le monde atteignent au moins 10.000 dit l'officier d'état civil, M. Roger Daina. Si tous les Butterans vivaient à Buttes, ce serait sans doute l'une des plus importantes localités du Vallon.

### LES PLUS ANCIENNES FAMILLES

Les plus anciennes familles de la commune sont les Leuba (raillieur), les Grandjean, les Thiébaud, les Dubois, les Juvet (juif), les Bourquin (Bourcart) les Reuge (rouge), les Lebet et les Cathoud.

Ce qui a toujours été le cas dans cette commune, c'est l'accolement d'un second nom au premier, sans doute pour distinguer les familles les unes des autres. Et parfois ce second nom était tout simplement un sobriquet.

### LES «LEUBA» ET LES «JUVET»

Ainsi nous avons eu les Leuba-Tinnet, les Leuba-Sumy, les Leuba-Souffleur

et les Leuba-Duret.

Les Leuba-Parisien, les Leuba-Pierront, les Leuba-Prince, les Leuba-Miron, les Leuba-Bastillon, les Leuba-à-Georges, les Leuba-Dauphin, les Juvet-de-l'Ouche, les Juvet-Tripot, les Juvet-de-Julien, les Juvet-Bourgeois, les Juvet-Patient, les Juvet-Maisonnette, les Juvet-dit-Ducommun, les Dubois-Bucal, les Dubois-l'Herboriste, les Dubois-Sumy, les Reuge-du-Vion.

Parmi les personnalités marquantes de Buttes, citons le colonel François Grandjean, enfant de troupe, chef de musique du premier régiment d'élite suisse au service de Murat, roi de Naples, participant à la guerre du Sonderbund et à la campagne du Rhin et qui fut ensuite président du tribunal d'Yverdon.

Henri-Contan Dubois-l'Herboriste joua l'un des premiers rôles dans la révolution de 1831 comme Ami Leuba-Fatton qui prit aussi part à la Révolution de 48 et se dévoua de longues années pour la commune.

Quant à Célestin Dubois-Calame, ce fut le premier pasteur à plein temps de la paroisse de Buttes, au moment où celle-ci fut détachée de celle de Saint-Sulpice.

Aujourd'hui encore, les sobriquets fleurissent à Buttes, mais ils ont pris souvent une tournure où la satire se mêle à la bonne franquette pour désigner les gens portant le même nom ou faisant partie d'une même famille.

G. D.

ciencieusement, que dans les établissements publics, il était sobre et correct.

Le défenseur a insisté pour que le tribunal rende un jugement correspondant à la faute commise et non à son résultat. Il a plaidé l'application d'une amende pour une manœuvre intempête, de D.S. et une mise en danger des autres usagers de la route. Le témoignage objectif et humain du chef de poste de gendarmerie de Fleurier, a penché en sa faveur.

Le président a pleinement souscrit à ces conclusions et a condamné D.S. à mille francs d'amende et à payer 106 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans 2 ans.

Le défenseur a insisté pour que le tribunal rende un jugement correspondant à la faute commise et non à son résultat. Il a plaidé l'application d'une amende pour une manœuvre intempête, de D.S. et une mise en danger des autres usagers de la route. Le témoignage objectif et humain du chef de poste de gendarmerie de Fleurier, a penché en sa faveur.

Le président a pleinement souscrit à ces conclusions et a condamné D.S. à mille francs d'amende et à payer 106 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans 2 ans.

## ON COMPTE QUELQUE 10.000 RESSORTISSANTS DE BUTTES DISSÉMINÉS DANS LE MONDE

De notre correspondant régional :

L'année passée, le service de l'état civil de Buttes a enregistré neuf naissances, tous les nouveaux-nés ayant vu le jour à l'extérieur de la localité. Comme presque partout, dans les moyens et petits villages, la cigogne ne « s'y arrête » plus ! Les mariages célébrés par l'officier d'état civil ont été au nombre de trois à Buttes, de deux dans d'autres villages quant au décès, ils furent de quatorze en douze mois, trois étant survenus à Buttes même. Les communications pour le registre des familles furent de 169 et les feuillets ouverts dans ce registre atteignent 2834 soit une augmentation de 38 en comparaison avec la fin de l'année précédente.

Alors qu'au dernier recensement, Buttes comptait 728 habitants, les ressortissants de la commune, en Suisse et dans le monde atteignent au moins 10.000 dit l'officier d'état civil, M. Roger Daina. Si tous les Butterans vivaient à Buttes, ce serait sans doute l'une des plus importantes localités du Vallon.

### LES PLUS ANCIENNES FAMILLES

Les plus anciennes familles de la commune sont les Leuba (raillieur), les Grandjean, les Thiébaud, les Dubois, les Juvet (juif), les Bourquin (Bourcart) les Reuge (rouge), les Lebet et les Cathoud.

Ce qui a toujours été le cas dans cette commune, c'est l'accolement d'un second nom au premier, sans doute pour distinguer les familles les unes des autres. Et parfois ce second nom était tout simplement un sobriquet.

### LES «LEUBA» ET LES «JUVET»

Ainsi nous avons eu les Leuba-Tinnet, les Leuba-Sumy, les Leuba-Souffleur

et les Leuba-Duret.

Les Leuba-Parisien, les Leuba-Pierront, les Leuba-Prince, les Leuba-Miron, les Leuba-Bastillon, les Leuba-à-Georges, les Leuba-Dauphin, les Juvet-de-l'Ouche, les Juvet-Tripot, les Juvet-de-Julien, les Juvet-Bourgeois, les Juvet-Patient, les Juvet-Maisonnette, les Juvet-dit-Ducommun, les Dubois-Bucal, les Dubois-l'Herboriste, les Dubois-Sumy, les Reuge-du-Vion.

Parmi les personnalités marquantes de Buttes, citons le colonel François Grandjean, enfant de troupe, chef de musique du premier régiment d'élite suisse au service de Murat, roi de Naples, participant à la guerre du Sonderbund et à la campagne du Rhin et qui fut ensuite président du tribunal d'Yverdon.

Henri-Contan Dubois-l'Herboriste joua l'un des premiers rôles dans la révolution de 1831 comme Ami Leuba-Fatton qui prit aussi part à la Révolution de 48 et se dévoua de longues années pour la commune.

Quant à Célestin Dubois-Calame, ce fut le premier pasteur à plein temps de la paroisse de Buttes, au moment où celle-ci fut détachée de celle de Saint-Sulpice.

Aujourd'hui encore, les sobriquets fleurissent à Buttes, mais ils ont pris souvent une tournure où la satire se mêle à la bonne franquette pour désigner les gens portant le même nom ou faisant partie d'une même famille.

G. D.

ciencieusement, que dans les établissements publics, il était sobre et correct.

Le défenseur a insisté pour que le tribunal rende un jugement correspondant à la faute commise et non à son résultat. Il a plaidé l'application d'une amende pour une manœuvre intempête, de D.S. et une mise en danger des autres usagers de la route. Le témoignage objectif et humain du chef de poste de gendarmerie de Fleurier, a penché en sa faveur.

Le président a pleinement souscrit à ces conclusions et a condamné D.S. à mille francs d'amende et à payer 106 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans 2 ans.

Le défenseur a insisté pour que le tribunal rende un jugement correspondant à la faute commise et non à son résultat. Il a plaidé l'application d'une amende pour une manœuvre intempête, de D.S. et une mise en danger des autres usagers de la route. Le témoignage objectif et humain du chef de poste de gendarmerie de Fleurier, a penché en sa faveur.

Le président a pleinement souscrit à ces conclusions et a condamné D.S. à mille francs d'amende et à payer 106 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans 2 ans.

## ON COMPTE QUELQUE 10.000 RESSORTISSANTS DE BUTTES DISSÉMINÉS DANS LE MONDE

De notre correspondant régional :

L'année passée, le service de l'état civil de Buttes a enregistré neuf naissances, tous les nouveaux-nés ayant vu le jour à l'extérieur de la localité. Comme presque partout, dans les moyens et petits villages, la cigogne ne « s'y arrête » plus ! Les mariages célébrés par l'officier d'état civil ont été au nombre de trois à Buttes, de deux dans d'autres villages quant au décès, ils furent de quatorze en douze mois, trois étant survenus à Buttes même. Les communications pour le registre des familles furent de 169 et les feuillets ouverts dans ce registre atteignent 2834 soit une augmentation de 38 en comparaison avec la fin de l'année précédente.

Alors qu'au dernier recensement, Buttes comptait 728 habitants, les ressortissants de la commune, en Suisse et dans le monde atteignent au moins 10.000 dit l'officier d'état civil, M. Roger Daina. Si tous les Butterans vivaient à Buttes, ce serait sans doute l'une des plus importantes localités du Vallon.

### LES PLUS ANCIENNES FAMILLES

Les plus anciennes familles de la commune sont les Leuba (raillieur), les Grandjean, les Thiébaud, les Dubois, les Juvet (juif), les Bourquin (Bourcart) les Reuge (rouge), les Lebet et les Cathoud.

Ce qui a toujours été le cas dans cette commune, c'est l'accolement d'un second nom au premier, sans doute pour distinguer les familles les unes des autres. Et parfois ce second nom était tout simplement un sobriquet.

### LES «LEUBA» ET LES «JUVET»

Ainsi nous avons eu les Leuba-Tinnet, les Leuba-Sumy, les Leuba-Souffleur

et les Leuba-Duret.

Les Leuba-Parisien, les Leuba-Pierront, les Leuba-Prince, les Leuba-Miron, les Leuba-Bastillon, les Leuba-à-Georges, les Leuba-Dauphin, les Juvet-de-l'Ouche, les Juvet-Tripot, les Juvet-de-Julien, les Juvet-Bourgeois, les Juvet-Patient, les Juvet-Maisonnette, les Juvet-dit-Ducommun, les Dubois-Bucal, les Dubois-l'Herboriste, les Dubois-Sumy, les Reuge-du-Vion.

Parmi les personnalités marquantes de Buttes, citons le colonel François Grandjean, enfant de troupe, chef de musique du premier régiment d'élite suisse au service de Murat, roi de Naples, participant à la guerre du Sonderbund et à la campagne du Rhin et qui fut ensuite président du tribunal d'Yverdon.

Henri-Contan Dubois-l'Herboriste joua l'un des premiers rôles dans la révolution de 1831 comme Ami Leuba-Fatton qui prit aussi part à la Révolution de 48 et se dévoua de longues années pour la commune.

Quant à Célestin Dubois-Calame, ce fut le premier pasteur à plein temps de la paroisse de Buttes, au moment où celle-ci fut détachée de celle de Saint-Sulpice.

Aujourd'hui encore, les sobriquets fleurissent à Buttes, mais ils ont pris souvent une tournure où la satire se mêle à la bonne franquette pour désigner les gens portant le même nom ou faisant partie d'une même famille.

G. D.

## PAR SUITE DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

# Forêts et tourbières à la veille de vivre une seconde jeunesse ?

De notre correspondant régional :

Si la ruée sur le bois n'atteint pas encore un niveau égal à la ruée sur l'or, les forêts connaissent cependant un regain d'intérêt.

Délaissés depuis plusieurs années parce que passant pour combustible minable, le bois est de plus en plus demandé et son prix est sensiblement monté depuis la crise énergétique et notamment pétrolière, qui a eu pour conséquence la montée vertigineuse du mazout.

Aussi recommence-t-on à se rabattre sur les sapins et jayards de nos forêts. Si la situation se prolongeait, on peut se poser la question de savoir si, un jour, charbonnier ne redeviendra pas maître chez lui en fabriquant du... charbon de bois.

On n'en trouve plus guère, aujourd'hui, sinon dans les quincailleries et dans les drogueries, contrairement à jadis, où cette exploitation se faisait sur les hauteurs du Vallon à une assez grande échelle. Il en était ainsi, par exemple, au pied des rochers de la Corbière, sur Saint-Sulpice et surtout dans la région du Creux-du-Van. Du reste, A. Bachelin n'avait-il pas pris pour modèle de l'un de ses dessins, des charbonniers travaillant au-dessus de Noiraigue ?

### UNE AUTRE DISETTE

La disette et la cherté du mazout générateurs de la crise actuelle, ne doivent pas faire oublier des situations assez semblables ayant déjà eu lieu dans notre région. Si les forêts ont toujours été une des richesses du Val-de-Travers, elles furent pendant assez longtemps

presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à ras bord.

Presque chacun achetait encore de la tourbe pour se chauffer, dans de grands fourneaux en caelles surtout, car ce combustible avait l'avantage de brûler lentement. L'exploitation des tourbières, aux Verrières, a été réduite depuis pas mal de temps à zéro. Toutefois, on la reprit lors du dernier conflit mondial,

Avant la deuxième guerre mondiale, on voyait encore, régulièrement venir au Vallon, descendant généralement de la vallée des Ponts-de-Martel, des tourbières avec leurs «bauches» remplies à



# JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

## Dans les gymnases jurassiens le début de l'année scolaire est remis en cause

PORRENTROY (ATS). — Les recteurs du gymnase français de Bienne et de l'école cantonale de Porrentruy, à la fin de l'année écoulée, ont demandé à la direction de l'instruction publique de maintenir, pour ces deux gymnases, le début de l'année scolaire au 1er avril. Cette requête, au sujet de laquelle la direction de l'instruction publique doit prendre une décision prochainement, a déjà suscité une vive opposition de la majorité des directeurs d'écoles secondaires du Jura et de Bienne romande.

C'est pour éviter que les études gymnasiales soient amputées d'un semestre que les recteurs des deux gymnases sont intervenus. Ce serait le cas si ces études débutaient en automne et se terminaient à la même saison trois ans plus tard alors qu'aujourd'hui elles commencent au printemps pour se terminer après trois ans et demi, dans le courant de l'été. D'autre part, la commission cantonale de maturité ne peut pas envisager que

pour l'obtention du baccalauréat, dans le canton, la durée des études soit différenciée. La question se pose singulièrement à Bienne qui a un gymnase économique bilingue dont le début de l'année scolaire est fixé au printemps. Les élèves de la section française de ce gymnase feraient trois ans et demi d'études gymnasiales alors que ceux du gymnase français de la même ville, si les études débutaient à l'automne, n'en feraient que trois.

Si la direction de l'instruction publique donnait suite à la requête des deux recteurs de gymnases, cela signifierait que les élèves de dernière année des écoles secondaires qui désirent entreprendre des études gymnasiales quitteraient ces établissements fin mars alors que leurs camarades finiraient leur scolarité obligatoire quelques mois plus tard, selon les termes de la loi du 4 décembre 1972. Les directeurs de nombreuses écoles secondaires du Jura ainsi

que plusieurs commissions d'écoles secondaires se sont adressés à la direction de l'instruction publique pour protester contre cette « décapitation » des classes de dernière année qu'ils jugent néfaste pour de nombreuses raisons. Celle-ci examine actuellement le dossier.

Quant aux écoles normales, il n'est pas question actuellement de revenir au début de l'année scolaire au printemps. Cependant, il a été décidé de fixer les examens d'admission au mois de février alors qu'ils étaient initialement prévus en mai, cela pour permettre notamment aux candidats malchanceux d'envisager un autre avenir professionnel. Le fait que les examens d'admission se déroulent en février déjà laisse sceptiques nombre d'enseignants du degré secondaire sur l'assiduité que marqueront en classe les élèves reçus à l'école normale durant les derniers mois de leur scolarité obligatoire.

### BONFOL

#### Nouveau chef de section

(c) M. Elie Riat, maître secondaire à Bonfol, vient d'être nommé chef de section. Il fonctionnera pour les localités de Bonfol, Beurvesin et Vendlin-court.

### TRAMELAN

#### Sous le signe du sport

(sp) Trois groupements sportifs de Tramelan sont en voie de fusionner: la Société fédérale de gymnastique (fondée en 1938), le club de volleyball et le club athlétique (tous deux créés en 1972). Une assemblée générale extraordinaire aura à se prononcer sur les nouveaux statuts de la société en formation.

### CORGÉMONT

#### Le développement de la localité est menacé

(sp) Après avoir favorisé la construction d'une soixantaine de maisons du Côté, les autorités ont poursuivi leur politique de développement: un nouveau plan de lotissement a été établi dans le pâturage de l'Envers pour la construction d'une cinquantaine de maisons familiales. Plans et études ont été réalisés par le géomètre d'arrondissement, en collaboration avec l'Office du plan d'aménagement Jura-Seeland à Bienne. Accepté en assemblée municipale, le projet est mis partiellement en cause maintenant par la direction cantonale des travaux publics, qui prévoit la suppression partielle du réseau routier: cette mesure enlèverait une part importante de l'intérêt du projet par la suppression d'un certain nombre de parcelles. Les autorités communales sont bien décidées à utiliser tous les moyens pour faire respecter la volonté des citoyens et garantir un développement harmonieux du village.

## Course poursuite dans le Jura

### TROIS BRACONNIERS FORCENT LE PASSAGE À UN POSTE DE DOUANE

Dans la nuit de vendredi à samedi, trois braconniers, qui chassaient dans les champs, entre Charmoille et Miserez, essayant d'attirer le gibier grâce aux phares à longue portée de leur voiture, ont été surpris par un gendarme de Cornol. Constatant qu'ils étaient découverts, les trois hommes prirent la fuite en voiture en direction de Miécourt, poursuivis par le gendarme qui tira quelques coups de semonce. Les détonations alertèrent le douanier de service au poste frontière de Miécourt. Celui-ci, n'ayant pas le temps de dresser un barrage routier, se mit au milieu de la route pour barrer le passage au véhicule poursuivi.

Mais les braconniers foncèrent sans hésitation et gagnèrent la France, au risque d'écraser le fonctionnaire fédéral qui n'eut que le temps de faire un saut en arrière. Les trois hommes abandonnèrent leur véhicule à Levoncourt et regagnèrent leurs domiciles à Charmoille et Courtemaury en passant par les forêts. Ce détour par la France ne leur sauva cependant pas la mise puisque le gendarme de Cornol avait reconnu l'un des braconniers. Dimanche, celui-ci fut appréhendé, de même que ses deux compagnons. Le trio, qui n'en était pas à son coup d'essai, a avoué plusieurs actes de braconnage.

### CORBAN

#### Les agriculteurs refusent le contrôle laitier

(c) Réunis en assemblée extraordinaire, les membres de la société de laiterie de Corban, dans le Val Terbi, ont décidé à l'unanimité de s'associer, avec effet immédiat, au nouveau contrôle de la qualité du lait selon le calcul du nombre de germes. En revanche, conscients de la nécessité de produire un lait de première qualité, ils se sont déclarés d'accord d'accepter l'ancien système de contrôle.

### COURFAIVRE

#### Kiosque cambriolé

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, le kiosque de la place de la gare de Courfaivre a reçu la visite de cambrioleurs qui ont emporté 200 fr. et de la marchandise. La police enquête.

### EPIQUEREZ

#### Nomination à la commune

(c) M. Philippe Morand, agriculteur, seul candidat, a été élu tacitement receveur communal d'Epiquez. Il fonctionnera également comme préposé à la caisse de compensation.

## Perfectionnement et recyclage du corps enseignant

De notre correspondant: Les membres du corps enseignant jurassien viennent de recevoir le programme des cours de recyclage et de formation continue de l'année 1974. Cette brochure de 78 pages leur permet de choisir, en premier lieu, la matière dans laquelle ils ont le désir de se perfectionner du 24 au 28 juin, c'est-à-dire pendant la semaine de perfectionnement obligatoire qui leur est « offerte » à l'occasion de l'année longue. Ils ont ainsi la possibilité de s'inscrire à l'un ou à l'autre des 73 cours, organisés dans une dizaine de localités du Jura et à Bienne. Chaque enseignant doit choisir cinq cours désignés selon un ordre préférentiel et dans n'importe quel centre prévu: Bienne, Delémont, Moutier, Porrentruy, Reconvilier, Saint-Imier, Saignelégier, Soranet, Tramelan. Il sera retenu pour l'un des 5 cours.

Outre ce recyclage inscrit dans le cadre de l'année longue, le centre de perfectionnement du corps enseignant, que dirige M. Willy Jeanneret de Tramelan, propose aux membres du corps

enseignant jurassien 9 cours de formation d'animateurs, consacrés à l'allemand, à l'environnement, au français, à la mathématique, à la découverte de l'image, à la télévision, aux « mass media », au dessin et à l'éducation musicale.

Le programme comporte également une liste de 58 cours obligatoires de recyclage, destinés pour la plupart à l'introduction au nouveau programme romand de mathématique, de français, d'activités créatrices manuelles, ainsi qu'à l'emploi du rétroprojecteur.

Une autre partie du programme concerne la formation continue et l'acquisition de techniques particulières. Il s'agit ici, notamment, de la tenue d'une bibliothèque scolaire, de la dactylographie, de l'économie, de l'éducation physique (athlétisme, gymnastique de maintien et corrective, hockey, natation, ski, volleyball), de l'introduction à certaines civilisations, de la toponymie, du patrimoine architectural, de l'espéranto de la mycologie, de l'ornithologie, de diffé-

rentes méthodes pédagogiques, de la photographie, etc. Ces cours (il y en a 61) sont facultatifs.

Le programme comporte encore un extrait des dispositions légales en vigueur en matière de perfectionnement du corps enseignant, le programme de la manifestation qui, le vendredi 28 juin, mettra fin à la semaine spéciale de recyclage et, déjà, des indications au sujet du programme des cours et manifestations pour l'année 1975.

## FRIBOURG - FRIBOURG

### Les paysans en colère manifestent à Fribourg

Une centaine de paysans fribourgeois se sont rendus hier à la station de recherches agricoles de Grangeneuve avec l'intention d'y occuper les laboratoires de contrôle du lait, a déclaré la section fribourgeoise de l'Union des producteurs suisses. Les responsables de Grangeneuve se sont cependant refusés à les laisser pénétrer dans les bâtiments en fermant les portes. Appelé d'urgence, M. Cottet, chef du département des affaires militaires, de l'agriculture, des forêts et des vignes, leur a donné des garanties qu'aucun prélèvement d'échantillons de lait ne serait effectué dans le canton pendant sept jours et les échantillons déjà transportés à Grangeneuve ne seraient pas analysés. D'autres discussions se dérouleront lundi 14 janvier. La plupart des agriculteurs présents étaient membres de l'Union des producteurs suisses.

Les mêmes agriculteurs protestent contre le fait que les tables des prix du bétail de boucherie utilisées lundi matin sur le marché de Fribourg tenaient compte d'une augmentation de cinq centimes par kg de poids vif alors que le Conseil fédéral a prévu une augmen-

tation de 30 centimes depuis le début de l'année 1974. (ATS)

LABORATOIRES FERMES

De notre correspondant: La manifestation avait commencé hier matin sur la place de réception du bétail de boucherie, devant les nouveaux abattoirs de Fribourg. Le président de la coopérative d'écoulement du bétail de boucherie, M. Henri de Gendre, a été violemment pris à partie par les membres de l'UPS, en présence de M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat. M. Henri Bovigny, agriculteur à Formangeues, était à la tête des membres de l'UPS. Ceux-ci reprochent aux dirigeants des organisations officielles de ne pas les défendre avec suffisamment de fermeté, lorsque des revendications sont présentées à la Confédération notamment. Or, il apparaît que la paysannerie entière, sans doute, est mécontente du sort qui lui est fait. Elle est cependant divisée quant aux moyens à utiliser pour faire entendre sa voix. L'UPS estimant que la patience a des limites, a décidé d'agir. Reste à savoir quel sera l'impact de son action auprès des consommateurs. Une

action qui sera vraisemblablement poursuivie, ces jours prochains.

Les paysans de l'UPS se rendirent ensuite à l'Institut agricole de Grangeneuve. Leur intention était de s'emparer des échantillons de lait qui venaient d'être déposés dans le laboratoire d'analyses concernant le paiement à la qualité. M. Paul Bourqui, directeur de l'Institut, fit fermer (et non « barricader ») les portes. Une discussion houleuse s'engagea entre les paysans en colère d'une part, MM. Bourqui, Cottet et Steiner, d'autre

part. La fermeture provisoire du laboratoire ayant été acquiescée, la manifestation fut close, le principe de discussions ultérieures étant retenu. Quoi qu'il en soit, beaucoup de membres de l'UPS, fort excités, sont décidés à poursuivre le mouvement.

Des arguments très divers sont invoqués par les membres de l'UPS. Certains projetaient d'abandonner leurs effets militaires devant l'Hôtel de ville de Fribourg. Ce projet ne fut toutefois pas mis à exécution. M.G.

## BIENNE

### Des agriculteurs ont manifesté contre le nouveau système de contrôle du lait

De notre correspondant: Les agriculteurs bernois ont protesté hier, à Bienne et à Spiez, contre les prix fixés au mois de mai 1973 par le Conseil fédéral et contre un nouveau système de contrôle de la qualité du lait. D'autres manifestations du même genre ont déjà eu lieu dans le canton de Vaud et celui de Fribourg.

Quinze mille échantillons de lait sont testés chaque mois dans le canton de Berne, aux laboratoires de Berne, Spiez et Bienne. Une douzaine de paysans du Seeland se sont donné rendez-vous lundi matin devant le laboratoire de Bienne et ont attendu l'arrivée des échantillons devant être soumis au test et qui provenaient de huit sociétés laitières jurassiennes.

Un agriculteur demanda alors au transporteur chargé de recueillir la matière à tester dans toute la région de bien vouloir la lui remettre. Ce qu'il fit aussitôt. Le lait contenu dans les verres

fut transvasé dans un seau, et les agriculteurs l'emmenèrent avec eux.

Tout s'est passé dans le calme. Hansueli Gerber, chef du département « paiement du lait d'après la qualité », du service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière, à Berne, confirme: « Rien n'a été cassé. »

Le nouveau système de contrôle contesté par les paysans est entré en vigueur au mois de mai 1973. Il porte sur le nombre de germes, l'odeur, la matière non nutritive. Un test à la soude caustique est également effectué. Walter Weber, secrétaire du Comité national des paysans, à Vinelz, explique les raisons du mécontentement des agriculteurs: « La méthode n'est pas encore au point, elle manque de sérieux et de précision. »

### Un office de développement économique pour le Jura

Depuis quelques jours est en service, à Bienne, le bureau de l'adjoint du délégué au développement économique du canton de Berne. La page jurassienne du « Micro dans la vie », ce soir des 18 heures, au premier programme de la radio Suisse romande, permettra de préciser le rôle et les objectifs de ce service dont l'activité s'étend au Jura et à Bienne, en compagnie de son responsable, M. Michel Rey.

### Incendie dans une fabrique de pianos

Un incendie s'est déclaré dans les locaux de laqueuse d'une fabrique de pianos, en ville de Bienne, hier vers 16 h 45, dévastant les ateliers du premier étage et les combles. Le rez-de-chaussée a subi d'importants dégâts d'eau. Le sinistre a été maîtrisé vers 18 heures. Les dégâts se monteraient à plusieurs centaines de milliers de francs.

## Le « TGV » italien: déjà des motrices électriques et, demain, peut-être, un turbo train

Les Chemins de fer italiens de l'Etat (FS) ont accompli un important effort d'investissement pour développer et renouveler leur parc de matériel roulant. Le nouveau train expérimental à suspension pendulaire, commandé à Fiat en 1970 et livré récemment, est l'un des fruits de cette politique. Ce train a déjà parcouru 45.000 km au cours d'essais en ligne et il semble donner toute satisfaction aux ingénieurs des FS. Les premières livraisons pourraient intervenir dès cette année.

Les rames prototypes sont constituées de deux voitures de commande, qui encadrent deux voitures intermédiaires. L'ensemble peut recevoir 185 voyageurs et l'une des voitures possède un bar et une cuisine. La traction est assurée par des moteurs électriques de 220 kw à raison de deux moteurs par voiture, soit un total de 1760 kilowatts. Les rames pourront être allongées par adjonction d'une ou plusieurs paires de voitures intermédiaires. Le système de suspension pendulaire permet à la caisse du véhicule de tourner autour de son axe longitudinal pour obtenir une inclinaison atteignant 8°. Le pantographe est assujéti directement sur un bogie de

manière à ne pas suivre l'inclinaison des caisses.

En ce qui concerne les performances, ce train peut atteindre la vitesse de 250 km/h en ligne droite, tandis que dans les courbes, la suspension pendulaire devrait permettre d'améliorer de 30 % au moins les vitesses pratiquées par le matériel classique tout en améliorant le confort des voyageurs.

Une version de cette rame, propulsée par turbine à gaz, pourrait également être étudiée ultérieurement.



L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

## PLUSIEURS ACCIDENTS DUS AU VERGLAS

De notre correspondant: ● Hier, vers 7 h, un automobiliste de Corsallettes circulait en direction de Fribourg. A la sortie de Belfaux, au lieu dit « Le Tiguellet », la route étant verglacée, il entreprit de dépasser une voiture qu'il heurta. Celle-ci sortit de la route et s'immobilisa au bas d'un fossé, fond sur fond. Ses deux occupants, MM. Charles Monney, de Russy, et Jean Michel Ottet, de Grolley, furent transportés à l'hôpital cantonal qu'ils purent quitter après avoir été soignés. Dégâts estimés à 4500 francs.

● Hier, peu après 8 h, un automobiliste de Fribourg circulait en direction d'Avenches. Au carrefour de l'Escalé, il zigzagua sur le verglas, heurta une

voiture conduite par un habitant de Marly qui se retourna. Dégâts estimés à 6000 francs.

● Hier, vers 9 h, un automobiliste d'Oleyres circulait en direction de Fribourg. Peu après la croisée de Cutterwil, sa voiture dérapa sur le verglas et se renversa sur le côté. Le conducteur, légèrement blessé à la tête, fut transporté à l'hôpital cantonal qu'il put quitter après avoir été pansé. Dégâts estimés à 4000 francs.

● Hier, vers 15 h, un automobiliste de Fribourg circulait de la route des Alpes en direction du centre de la ville, lorsqu'à la hauteur du No 34, il heurta l'arrière d'une voiture qui s'était arrêtée. Une troisième voiture fut touchée également. Dégâts estimés à 5000 francs.

### Taxation fiscale en retard

(c) Le Conseil communal de Fribourg a constaté qu'en raison du retard dans les travaux de taxation effectués par le service cantonal des contributions, il ne sera pas possible d'expédier les bordereaux définitifs des impôts communaux 1973 pour l'échéance habituelle de février prochain. Cet envoi sera probablement reporté au mois d'avril ou de mai.

Afin d'éviter une accumulation d'échéances entre mai et décembre 1974, et de permettre aux contribuables de répartir leurs versements, la possibilité leur sera donnée, selon le système utilisé en 1968 dans des circonstances analogues, de payer un acompte facultatif en février déjà. La documentation nécessaire sera remise aux contribuables de la ville en janvier.

### Nouvelles financières

#### « Keramik holding » de Laufen reprend une entreprise allemande

LAUFON (ATS). — « Keramik holding », entreprise de céramique de Laufen, a acheté des parts de la société « Ostara-Fliesen GMBH + Co » d'Ostertath près de Düsseldorf. Cette entreprise allemande produit des carrelages en grès cérame vitrifiés et non-vitrifiés. Sa capacité de production se situe à deux millions de m<sup>2</sup> par an et emploie plus de 600 collaborateurs.

La fabrique de carrelage en grès cérame de « Keramik holding » a été détruite par le feu, ce qui a nécessité l'incorporation de l'entreprise allemande dans le holding afin de consolider la position du groupe dans le marché de la Communauté européenne.

### Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 18 h, M. Gérard Berset, 17 ans, agriculteur à Villargiroud, descendait une route communale de cette localité lorsqu'il se jeta avec son cyclomotor contre l'arrière d'un camion arrêté au bord de la route. Sérieusement blessé à la tête notamment, il a été transporté à l'hôpital cantonal.

### PÉNURIE DE CARBURANT ?

## Un chaland = 260 camions

(C.P.S.) La pénurie des carburants de genres divers et l'augmentation vertigineuse de leur prix excitent les esprits, y compris — espérons-le — l'esprit d'invention et d'entreprise.

Ils doivent être nombreux les propriétaires et localités qui regrettent amèrement d'avoir délibérément écarté toute possibilité de chauffage des locaux et de cuisson des aliments au bois ou au charbon. La reconversion est-elle possible? Quel en serait le coût? Ou devons-nous nous résigner à grelotter dans des pièces humides et froides, à prendre des bains froids à manger des crudités et des conserves?

Les propriétaires de voitures automobiles et de camions ne sont pas mûsés lotis. Il y eut déjà les trois dimanches interdits de circulation. La menace d'une interdiction domiciliaire permanente est latente et le rationnement de l'essence et

d'huile lourde pour moteurs à explosion est dans l'ordre des possibilités.

Les journaux ont abondamment publié la photographie de cet automobiliste suisse alémanique qui a ressorti sa voiture équipée d'un moteur fonctionnant au gaz de bois et ont parlé du garagiste valaisan qui a circulé avec une automobile mue à l'électricité. Ces solutions vont-elles se répandre? Le besoin rend ingénieux, mais on voit bien que le problème de la circulation et des transports de marchandises et de personnes par route se complique de jour en jour.

Alors, on en vient à se demander une fois de plus pourquoi notre pays a négligé jusqu'ici d'aménager à temps un réseau de navigation fluviale, tâche tout à fait surmontable étant donné le réseau fluvial et le système lacustre suisse.

On a calculé qu'il en coûterait moins de relier par eau Genève à Bâle, via Yverdon, Neuchâtel, Bienne et Soleure, qu'il en a coûté pour aménager l'autoroute du Léman.

Et puis, on doit se souvenir qu'un chaland transporte sans bruit, sans fumée, sans user les chaussées, hiver comme été, sans pollution, sans brûler beaucoup de carburant 1350 tonnes de marchandises. C'est dire que le chaland remplace 260 camions, ou plus de cent wagons.

La pénurie actuelle des carburants n'est pas passagère. Elle va durer des années, à vues humaines et politiques. La navigation fluviale exige très peu d'énergie. Elle est propre. Elle est bon marché. Qu'attend-on pour s'attaquer sérieusement à l'aménagement de l'Aar, déjà en bonne voie sur le tronçon des lacs?



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les tarifs des chemins de fer augmentés en moyenne de 12,9 % dès le 1er février

(ATS). — Une hausse moyenne de 12,9 % interviendra dès le 1er février dans les tarifs des chemins de fer fédéraux, des chemins de fer privés et des autres entreprises de transport au bénéfice d'une concession. Les augmentations sur les billets se répartiront entre 0 et 23 %.

accuser une augmentation de 9 à 22 %. Cette modification a été prévue pour permettre la rationalisation qui s'impose aux chemins de fer privés, au niveau des agglomérations. Pour le trafic local, les Chemins de fer fédéraux ont commencé à instituer le self-service pour les billets.

le renchérissement a atteint quelque 18 %. A l'origine, on avait prévu de réajuster les tarifs le 1er novembre 1973, mais le Conseil fédéral, pour des motifs relevant de la conjoncture, avait décidé de différer de trois mois l'augmentation.

1,7 million de véhicules recensés en 1972

BERNE (ATS). — On a dénombré 1.719.000 véhicules dans notre pays en 1972, ce qui représente une augmentation de 108.867 unités par rapport à l'année précédente, indique la statistique suisse des transports publiée par l'Office fédéral des transports en décembre dernier.

Pour ce qui est des véhicules neuf mis en service en 1972, la statistique des transports fait état d'un total de 258.912 voitures de tourisme (235.468 en 1971) et de 17.097 voitures de livraison, camions, tracteur à sellette et véhicules spéciaux (14.968 en 1971).

Berne: il y a des solutions psychologiques aux mesures de boycott du contrôle du lait

BERNE (ATS). — Dans le Jura, les cantons de Fribourg, de Vaud, de Neuchâtel et de Berne, des agriculteurs en colère, appartenant pour la plupart à l'Union des producteurs suisses (organisation syndicaliste paysanne de Suisse romande), ont refusé ces derniers jours de laisser prélever des échantillons de leur lait pour en contrôler la qualité selon un nouveau système.

M. Jean-Claude Piot, directeur de la division fédérale de l'agriculture, pense que ces manifestations ont un caractère plus profond. Le mécontentement a sans doute pour véritable cause les récentes décisions du Conseil fédéral concernant le revenu agricole.

M. Piot remarque cependant que le phénomène de protestation varie forte-

ment selon les régions. En Valais et à Genève, la situation est calme. Dans les cantons de Vaud et de Fribourg, d'autre part, il a été décidé de stopper momentanément les prélèvements d'échantillons.

Le directeur de la division de l'agriculture considère donc que le problème est d'ordre psychologique: « Il faut donc lui trouver une solution psychologique ». Tout d'abord, l'information concernant le nouveau système de contrôle du lait à la qualité doit être meilleure.

prolonger la phase d'expérimentation qui devait initialement prendre fin le 31 octobre 1973.

PAS DE RETOUR EN ARRIERE

Si l'échelonnement des retenues sur le prix du lait pourrait peut-être être revu, il serait difficile de revenir en arrière en ce qui concerne l'ensemble du système. En effet, M. Piot pense que le nouveau système de contrôle, mis au point par l'Institut de technique laitière de l'EPFL et la station fédérale de recherches laitières de Liebfeld (BE) donne entière satisfaction.

Appliqué depuis deux ans déjà dans le canton de Thurgovie, le nouveau système de contrôle du lait donne entière satisfaction. La limite acceptable fixée à 80.000 germes pour la première qualité, permet déjà de compenser des erreurs d'estimation de 10 à 20 %.

VALAIS

Conséquence des rigueurs de l'hiver: le cap des 25 incendies franchi en Valais

De notre correspondant: On va bientôt pouvoir ouvrir une chronique régulière des incendies en Valais. Sauf erreur, le cap des vingt-cinq sinistres en quelques semaines est aujourd'hui dépassé!

des 25 incendies, on a du même coup franchi également le cap des deux millions de francs de dégâts au total. Autant dire que la prudence est plus que jamais de rigueur et qu'il n'est pas toujours indiqué de mettre le feu à un chalet pour avoir suffisamment chaud.

Manuel FRANCE

L'Himalaya à 65 ans: le solitaire du Cervin rentre enthousiasmé

(c) Celui que l'on appelle en Valais « Le solitaire du Cervin » ou « l'ermite des 4000 » Henri Chastang, Parisien d'origine mais Valaisan de cœur, vient de rentrer de Katmandou après avoir réalisé un record peu banal: être l'homme le plus vieux à être monté si haut...

Henri Chastang a dû s'arrêter alors qu'il était à deux pas de 6000 mètres, ce qui n'est pas très haut certes dans l'Himalaya mais constitue tout de même une performance lorsque l'on est dans sa 65ème année.

« J'ai vécu le dernier soir à 5880 m. nous a déclaré Chastang à son retour. J'ai fait ensuite quelques centaines de mètres puis j'ai rebrousse chemin pour ne point risquer de devenir une charge pour mes amis alpinistes. Je tenais en effet à établir mon record — en espérant que cela en soit un — sans avoir besoin d'aide spéciale ni recourir au ravitaillement en oxygène, ce qui fut le cas ».

SUISSE ALÉMANIQUE

Règlement de comptes à Lucerne mais c'est l'agresseur qui meurt

(c) Un acte de violence entre vieillards a eu pour théâtre dimanche soir le quartier du Maihof à Lucerne. Un vieillard, âgé de 80 ans, a assailli une femme de 84 ans, qui a été grièvement blessée. Les deux protagonistes vivaient depuis des années dans le même immeuble, mais ne s'entendaient guère.

soupir. Selon les médecins responsables, il serait décédé des suites d'une hémorragie cérébrale. L'état de la blessée va en s'améliorant.

Fermeture d'une fabrique: 26 employés touchés

BUCHS (AG), (ATS). — L'entreprise M.C. Martinelli et Cie, à Buchs (AG), qui produit des meules, va fermer ses portes le 31 mars prochain. Un communiqué indique que les mesures officielles touchant les travailleurs étrangers, le refus de supprimer les taxes douanières grevant les principales matières premières importées du Marché commun et la pénurie intervenue dans le secteur des matières synthétiques consécutivement à la crise du pétrole, con-

juguée à « la hausse dramatique du prix des produits à base de phénol » ont contraint la direction de l'entreprise à prendre une telle mesure.

La fermeture de l'entreprise — qui exporte 85 % de sa production — touche 26 employés, jeunes pour la plupart, dont 16 étrangers. Ils ont reçu l'assurance de bénéficier de toute aide nécessaire à la recherche de nouvelles places de travail. L'entreprise envisage également d'apporter une aide aux employés en difficulté.

Enfants arriérés: une pétition d'instituteurs obwaldiens

(c) Quatorze instituteurs obwaldiens spécialisés dans l'éducation des enfants arriérés, ont déposé lundi après-midi à la chancellerie d'Etat du canton d'Obwald une pétition, munie de plus de 2000 signatures. Les instituteurs en question sont désireux de tout mettre en œuvre pour faciliter l'éducation de quelque 50 enfants renvoyés dans des classes spéciales. On se souvient que le projet de loi sur la révision scolaire avait été rejeté par le peuple obwaldien au début décembre 1973. Si ce projet de loi avait été accepté, il aurait permis aux écoliers arriérés de faire un apprentissage et de passer un examen final, dans des conditions adaptées à leurs capacités. Les quatorze instituteurs obwaldiens sont d'avis que le rejet de ce projet de loi désavantage surtout ces enfants, raison pour laquelle ils ont déposé cette pétition, dont le but est de trouver une solution permettant aux enfants une intégration plus rapide.

Loterie à numéros: pas de gagnant avec «6»

Liste des gagnants du tirage No 1 du 5 janvier 1974: 4 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 107.386 fr. 35. 179 gagnants avec 5 numéros: 2399 fr. 70. 5825 gagnants avec 4 numéros: 73 fr. 75. 91.319 gagnants avec 3 numéros: 4 fr. Le maximum de six numéros n'a pas été réussi.

Promotions militaires (capitaines et officiers subalternes)

Le département militaire fédéral vient de publier les mutations intervenues dans le corps des capitaines et des officiers subalternes au 1er janvier 1974. Nous donnons ci-dessous les noms intéressants à la Suisse romande:

OFFICIERS DE CHEMINS DE FER

Au grade de capitaine: Gerhard Felber, Bienne.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Au grade de capitaine: Grégoire Carnat, Ascona; Walter Truninger, Sierre (troupes mécanisées et légères); Pierre Chavannes, Berne; Martin Peter, Véséna (artillerie).

ÉTATS-MAJORS DES PLACES DE MOBILISATION

Au grade de capitaine: Tobie Rime, Fribourg; Jean Repond, Berne (infanterie); Raymond Mizel, Corcelles (troupes mécanisées et légères).

INFANTERIE

Au grade de capitaine: Georges Bonvin, Hérémence (adjudant); Hans Mosimann, Chigny; Guy Glauser, Blonay; Michel Delbrouck, Boudry; Michel Vatter, Genève; Jean-Pierre Finazzi, Bienne (officiers de renseignement); Robert Jendly, Guin (Cp EM rgt inf); Bertrand Jaccard, Yverdon (grenadiers); Jean-Robert Gnaegi, Mont-sur-Rolle (DCA); Anton Cottier, Fribourg (antichars); Michel Châtton, Genève (compagnies de renseignements); Roland Châtelain, la Chaux-de-Fonds; Dominique Chavallaz, Villars-sur-Glâne; James Veillard, Chavannes; Daniel Rossier, Bienne (cp état-major); Pierre-François Py, Dompièrre; Jacques-Henri Beausire, Saint-Légier; Jean-Paul Vorpe, Prilly; Alain Rickenbacher, Carouge (cp fusiliers); Pierre Ecoffey, Marly (train).

Au grade de premier-lieutenant: André Châtelain, Au (ZH) (adjudant); Jean Humbert-Prince, Genève; Paul Riedo, Guin; Jean Emmenegger, Marly; Jean-Pierre Helfer, la Rippe; Maximin Fatet, Epalinges; Pierre Leuthold, Sonvilier (officiers de renseignements); Jean-Nicolas Thalman, Fribourg; Philippe Châtelain, Locarno; Theodor Beyeler, Vevey; Kurt Dierauer, Chêne-Bougeries; Bernard Bommeli, le Grand-Saconnex; Marc Reynaud, Bienne; René Giaux, Montilier; Peter Geiger, Morges; Jean-Michel Loup, la Chaux-de-Fonds (grenadiers); Gérard Meylan, Genève; Hervé Lattion, Sion; Daniel Piotet, Cully; Jacques Rodet, Pully; Gérard Bourqui, Chêne-Bourg (DCA); Jean-Pierre Spichiger, Opfikon; Niklaus Blanchard, Tavel; Paul-André Mathys, Bienne; Claude Tharin, Lausanne; Alain-Philippe Russbach, Neuchâtel; Marc-Henry Wey, Genève; André Grandchamp, Lausanne (antichars); Michel Haengartner, Valorbe; Guy Hertzog, Fribourg; Pierre Robert, Renan; Gérard Guénat, Porrentruy; Rinaldo Cantele, Genève; Joseph Dorthe, Villariaz (officiers de transmissions); Philippe Faivet, Epalinges (compagnies d'état-major de bataillon); Claude Clavaz, Brignon-Nendaz; André Bregnard, Orpoud; Reto Biler, Kehrsatz; René Clément, Ependes (FR); Willy Oberhaensli, Granges-Marnand; Xaver Leiggenner, Véz; Jacques Spérisen, Fribourg; Pierre Seidel, Pully; Miklos Fodor, Lausanne; Peter Schneider, Anet; Christian Maire, Bex; Jean-Paul Mauron, Rossens (lances mines); Jean-Marc Blanc, Bottens; Charly Cottagnoud, Erde-Conthey (train).

TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES

Au grade de capitaine: Waldy Laguel, Aubonne; Walter Trussel, Genève; Charles Socchi, Courfaivre; Georges Bongli, Chavannes-de-Bogis; Philippe Pidoux, Lausanne; Fernand Glassey, Beus-sur-Nendaz; Jacques Ney, Carouge; Numa Perrier, Lausanne; Arnold Schenkel, Anzère.

Au grade de premier-lieutenant: Daniel Cardis, Lausanne; Gilles Caspari,

Dully; François Teuscher, Renens; Pierre Luisier, Fully; Edouard Baldeck, Lausanne; Heinz Hofmann, Bienne; Willi Am, Lyss; Eric Mages, Cully; Francis Méritat, Gland; Jean Martinet, Marly; Charly Rothen, Ecublens; Jean-Luc Subilia, Pully; Pierre-Olivier Baroud, Leysin; Pierre Kissling, Yverdon; Jean-Pierre Perrinjaquet, Peseux; Edouard Bachmann, Morat; Maurice Gleyre, Chevilly; Willy Zahnd, la Chaux-de-Fonds; Bernard Perrod, Therwil; Roland Besson, Champvent; Pierre-André Davoine, Founex; Jean-Claude Grelat, Neuchâtel; Christian Jaton, Bumppliz; Claude Pidoux, Vevey; René Currat, Genève; Alfred Grangier, Montbovon; Georges Aebischer, Marly; Daniel Blancpain, Matran; Philippe Christin, Forel; Claude Gaberel, Auvernier; Bernard Geiger, Sion; Jean-François Mouron, Prilly; Roger Perruchoud, Chalais; Peter Schifferli, Genève; Robert Jeannotat, Gorgier.

ARTILLERIE

Au grade de capitaine: Diethelm Wyrsch, Marly; Jean Gaspoz, Sion; Jacques Devenoges, Lausanne; Bernard Ecoffey, Fribourg; Bernhard von Mural, Matran; Dominique Zanetta, Genève.

Au grade de premier-lieutenant: Dominique de Meuron, en congé; Charles Perret, Genève; Hans Meier, Genève; Bernard Favre, Olon; Edouard Borel, Prilly; Jean-Paul Bruand, Prilly; Hildebrand de Riedmatten, Sion; Michel Perraudin, Sion; Werner Schatz, Sierre; Bruno Buetler, Fribourg; Peter von Gunten, Faoug; François Montangero, Aigle; Charles Muller, Sion; André Gumy, Fribourg; Luc Prokesch, Conches; Andreas Wyrsch, Givisiez; Bernard Aeschbach, Petit-Saconnex; Jacques Bonfils, Fribourg; Samuel Brigen, Bienne; Jean-Jacques Chevallier, Yverdon; Walter Locher, Epalinges; Fritz Gilomen, Couvet; Alois Raemy, Sugiez; Pierre-Alain Storrer, la Chaux-de-Fonds; Jean Marie Brahier, Moutier; Pierre-André Steiner, Bevaix; Pierre Deleaux, Corberyeir.

TROUPES D'AVIATION

Au grade de capitaine: Ulrich Egli, Bienne; Sylvain Mauguignaz, Crans-sur-Céligny; Marc Baudat, Crans-sur-Céligny; Robert Besançon, Romanel; Pascal Henchoz, Lausanne; Beat Schær, Morat; Christophe Keckeis, Trey; Bernard Hurst, Genève; Ulrich Kuhn, Payerne (pilotes et organisation au sol).

Au grade de premier-lieutenant: Daniel Vuilleumier, Sion; Gérard Capitaine, Zurich; Michel Clerc, Genève; Jean-Michel Mayor, Prilly; Pierre Panchaud, Payerne; Gilbert Huser, Ville-neuve; Emil Blumer, Morat; Samuel Heitz, Gland; Georges Baehler, Cointrin; Heinz Kistler, Morat; Max Wiget, Estavayer-le-Lac; Maurice Chablotz, Gland; Heinz von Aesch, Nyon (pilotes et organisation au sol); Walter Hirt, Genève; Hansjoerg Suter, Vevey (transmissions et radars).

TROUPES DE DCA

Au grade de capitaine: Martin Metzler, Corsier; Jurg Kummer, Tavannes; Pierre-André Winterregg, Payerne.

Au grade de premier-lieutenant: Jean-Louis Dubochet, Genève; Daniel Maye, la Tour-de-Peilz; Bruno Burkart, Hauterive (NE); Jurg Minnier, Lyss; Felix Kramer, Ecublens; Hugues Spichiger, Neuchâtel; Jean-François Wulpillier, Forch; Peter Strub, Prilly; Eric Cornaro, Corseaux; Marcel Morier, Pom-paples; Hans-Peter Rupp, Ecublens.

TROUPES DU GENIE

Au grade de capitaine: Johann Meier, Sion; Michel Pellegrino, Morges; Andres Stamm, les Hauts-Geneveys; Philippe Joye, le Lignon; Patrice Roulet, Neuchâtel; Gustave Cordonier, Crans-sur-Sierre.

Ernest Molliet, Gland (corps des gardes de fortifications).

Au grade de premier-lieutenant: Alfred Thurnherr, Rufenacht (BE); Martin

Widmer, Bienne; Max Diemand, Fribourg; Peter Bless, Lausanne; Ulrich Schmid, Gléresse; Hans-Beat Stalder, Monsemier; Rodolphe Weibel, Lausanne; Hans-Kaspar Witschi, Cerlier; Herbert Trachsel, Lyss; Maurice Guex, Bégins; Markus Zimmermann, Cortaillod.

FORMATIONS DE FORTERESSES

Au grade de capitaine: François Morax, Prévèrenges; Jean-François Demont, Blonay.

Au grade de premier-lieutenant: Roland-Serge Cogliati, Lausanne; William Baehler, Montreux; Pierre del Boca, Lausanne; Otto Kolly, Tavel; Guy Maurer, Lausanne; Jean-Claude von Buren, Cortaillod; Philippe Zwahlen, Corseaux; Walter Buchs, Jaun; Karl Merz, Fribourg; Pierre Richard, Prilly.

TROUPES DE TRANSMISSION

Au grade de capitaine: Albert Marti, Marly; Daniel Stettler, Lausanne (Télégraphie de campagne).

Au grade de premier-lieutenant: Peter Annaheim, Lyss; Ur Schneider, Genève; Georges Tretetaz, Martigny; Joseph Broquet, Delémont; Olivier Grunholzer, Nyon; Jean Joray, Givirins; Theodor Ruber, Anet; Bernard Berset, Fribourg; Philippe Burgisser, Chêne-Bourg.

TROUPES SANITAIRES

Au grade de capitaine: Jean-Claude Perrin, Combremont-le-Grand; Michel Aubert, Genève; Peter Lorenz, Genève; Marc-André Weibel, Genève; Philippe Koch, Lausanne; Pierre-Henri Gyax, Lausanne; Jean-Marie Haefliger, Lausanne; Pierre Schneider, Carouge; Pierre-Alain Savary, Vich (officiers sanitaires).

Hugues Boillat, Genève (dentiste). Richard Deillon, Berne (officier des troupes sanitaires).

Au grade de premier-lieutenant: Claude Schifferli, Genève-Conches; Paul Beuchat, Berne; Hugo Ineichen, Lausanne; Ulrich Brand, Saint-Imier; Alain-Jean Froidevaux, Landey; Bernard Sarbach, Genève; Jean-Walter Ursenbacher, Vernier; Claude Berger, Bâle; Raymond Casays, Vézénay; Virgile Woringer, Lausanne; Jean-Frédéric de Montmolin, Lausanne; Dominik Weibel, Bienne; Peter Ryser, Bienne; Ulrich Frey, Lausanne; Edouard Rey-Bellet, Fuellensdorf; Raymond Perret, Alschwil; Roger Darioli, Lausanne; Ennio Solamoni, Lausanne; Jean-Pierre Riedo, Marly; Francis Bauer, Fontainemelon; Jacques Carrel, Moillensuz; Marc Caschéz, Vandœuvre; Alain Pécoud, Lausanne; Pierre Bonfils, Fribourg; François Baraud, Lausanne; Robert Wenger, Montreux; Bernard Liechti, Genève; Jean-Claude Meuwly, Lausanne; Yves Goel, Lausanne; Léon Benusiglio, Genève; Etienne Grandjean, Grand-Lancy; Pierre Weissbrot, Paudex; Pierre Burri, Lausanne; Philippe Gersbach, Lausanne; Robert Lejeune, Bâle; Heinz Loosli, Lausanne; Jean-Claude Schellenberger, Prilly; Emile Simon, Lausanne; Peter Sol, Puidoux.

Jean-Marc Sudan, Marly; Michel Richter, Bevaix (dentistes). Paul Horrisberger, Bienne; René Graf, Grand-Lancy; Pierre Breguet, le Locle; Pierre-Yves Zeltner, Genève (pharmaciens).

SERVICE DE PROTECTION AC

Au grade de capitaine: François Godet, Auvernier.

TROUPES VÉTÉRINAIRES

Au grade de capitaine: Friedrich Thomke, Bienne.

Au grade de premier-lieutenant: René Egly, Zurich; Jean-Pierre Muraliti, Porrentruy; Pierre-André Poncet, Neuchâtel.

TROUPES DE RAVITAILLEMENT

Au grade de capitaine: Ronald Ver-nay, Massongex; Marc Chappuis, Courroux (officiers des troupes de ravitaillement).

Johann Affolter, Nidau; Pierre Ros-

SUITE Tragédie d'Oberriet

D'autre part, les témoignages de plusieurs personnes concordent au sujet du signalement. La conclusion de la police: « Nous sommes presque persuadés qu'il s'agit des mêmes bandits, mais il nous manque encore la preuve formelle. Il est d'autre part intéressant de constater que le langage des bandits de Buchs et d'Oberriet concordent. Ils parlaient une « drôle de langue » avec un accent, qui pourrait être méridional. L'enquête continue sur une grande échelle.

De nouveaux témoins ont été interrogés par la police et des reconstructions ont été organisées aussi bien à Buchs qu'à Oberriet. Ces reconstructions

devraient permettre de mettre au clair certaines différences. On ne sait pas encore pour l'instant si les bandits se trouvent encore sur sol helvétique.

La collaboration internationale entre les polices des divers pays joue et les renseignements qui affluent, sont soigneusement contrôlés. On se demande avec le plus grand intérêt, quel est le rôle qu'a vraiment joué le ressortissant de Constance. Selon certaines rumeurs, il s'agirait simplement d'un spécialiste de la fraude.

Mais alors, pourquoi aurait-il été vu à Buchs peu après l'attaque à main armée contre la banque? Est-ce un pur hasard? E. E.

TROUPES DE RÉPARATION

Au grade de capitaine: Kurt Weber, Chavannes-près-Renens; Kurt Zaugg, Colombier; Hans Maeder, Morat; Daniel Regamey, Uttigen.

Au grade de premier-lieutenant: Bernard Jeanrenaud, Delémont; Heinz Maeder, Ried-près-Châtres; Erwin Burri, Echandens; Jean-Pierre Courvoisier, Yvonand; Egon Bayard, Sion; Eugen Besch, Bienne; Philippe Kormann, le Landeron; Louis Paillard, Bassercourt; Gilbert Purro, Ecublens; Charly Buffet, Juriens; Raymond Tribolet, Oulens-sur-Echallens.

TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE

Au grade de capitaine: Jean-Daniel Claude, Cortaillod; Gilbert Rufenacht, Corcelles-près-Payerne.

Au grade de premier-lieutenant: Sandro Basaglia, Genève; Heinrich Moeri, Lyss; Michel Reuse, Colombey; Jean-Pierre Brun, Onex; Jean-François Cahin, Vers-chez-les-Blancs; André Duvoisin, Ligerolle; Peter Freiburghaus, Bienne; René Germanier, Colombier; Markus Tobler, Marly; Georges Gillioz, Sion.

SERVICE TERRITORIAL

Au grade de capitaine: Jean Virgilio, Fleurier; Francis Allaz, Zurich; Josef Vaucher, Fribourg; Pierre-André Dénézéaz, Apples; Claude Béguin, Kirch-lindach.

SERVICE DES TRANSPORTS

Au grade de capitaine: Jean Daucourt, Fahy; Andreas Weber, Bienne; Alfred Schwab, Morat.

Au grade de premier-lieutenant: Gérard Grolimond, Petit-Lancy; Josef Waser, Neuchâtel; Edouard Lind, Chambion; René Eigenheer, Genève; Pierre Rod, Consonay; Antoine Clément, Bâle; Georges von Burg, Daucher; Marcel Eskenazi, Genève; Alex Spielmann, Lausanne; Hansjurg Ritter, Bienne; Gérard Bornet, Sion; Daniel Progin, Misery; André Schmiedlin, Corcelles; Jean-Pierre Fournier, Basse-Nendaz; Michel Meuwly, Fribourg; Hubert Mouglin, Neuchâtel; Claude Pétignat, Hut-tikon; Roger Froidevaux, Bienne.

SERVICE DES MUNITIONS

Au grade de capitaine: Serge Pictet, Carouge; Peter Schwendener, Sion.

GENDARMERIE DE L'ARMÉE

Au grade de premier-lieutenant: Pierre Jordan, Genève.

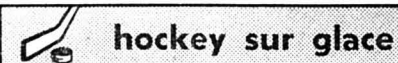
JUSTICE MILITAIRE

Au grade de premier-lieutenant: Stéphane Geiger, Genève.

SECRETAIRES D'ÉTATS-MAJORS

Au grade de premier-lieutenant: Jean-Paul Kinche, Lausanne; Riccardo Muller, Fribourg; Robert Baumann, la Tour-de-Peilz; Laurent de Mestral, Aubonne; Alain Vez, la Tour-de-Peilz; Jean-Pierre Suter, Prangins.





# LE POINT EN CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE

## LIGUE B : EXAMENS DIFFICILES POUR VILLARS

### La relégation menace Thoune, Martigny, Neuchâtel, Forward

« Mon équipe se trouve actuellement en excellente forme, tant physique que morale » confiait Roland Bernasconi, l'entraîneur de Villars, à l'issue du match de samedi contre Bienne. Les perspectives sont donc réjouissantes pour la formation vaudoise encore invaincue à ce jour dans le tour de promotion. Face à Bienne, les Vaudois ont démontré outre d'excellentes qualités un esprit de corps sans faille. Or, la question qui se pose à trait à cette excellente forme actuelle : Villars est-il au sommet de la courbe ou encore dans la phase montante ? Pour Bernasconi le sommet n'est pas encore atteint.

#### VISER PLUS HAUT

Vainqueur de Bienne, Villars va saisir crânement sa chance dans le tour de promotion. « Au début de la saison nous visions une place dans le « tour de la

sécurité » ; tour dans lequel notre objectif se fixait sur une bonne place. « Après ce succès, nous devons viser plus haut » affirmait le président Luisier dans l'euphorie de la victoire de samedi. Or, pour Villars l'épreuve de vérité commence ce soir à Fribourg ; elle se poursuivra samedi à Davos. En l'espace de cinq jours les « poulaains » de Bernasconi vont affronter deux adversaires dont les objectifs sont différents : pour Fribourg c'est l'espoir d'obtenir une bonne place dans le tour de promotion ; pour Davos, seul un fauteuil en ligue A entre en ligne de compte.

Ce soir à Fribourg Villars va donc passer un nouvel examen : d'outsider avant de rencontrer Bienne, il est devenu l'équipe à battre. Il va donc « souffrir » aux Augustins, l'équipe de Peter Schmidt étant généralement à l'aise sur sa piste.

#### RECULER POUR MIEUX SAUTER

Ainsi, le fait saillant de la troisième journée de ce tour de promotion a été l'échec de Bienne sur les hauteurs d'Ollon. Echec brutal en raison surtout du résultat (5-1). « Mieux vaut perdre nettement que par un but d'écart » remarquait, physiothérapeute, Francis Blank le coach des Biennois. En fait, cette défaite va peut-être servir les intérêts de la for-

mation seelandaise qui reste une candidate sérieuse à la promotion. Dès ce soir — elle reçoit Arosa — elle n'est plus l'équipe à battre. Reentrée dans le rang, elle pourra mieux préparer une sortie brillante à mi-février, l'important étant d'être en tête au soir du décompte final.

Battu, Bienne a été rejoint par Lugano (vainqueur de Fribourg au Tessin) et Davos qui s'est débarrassé de Viège dans les Grisons. Voilà donc Villars talonné par les trois candidats déclarés de groupe Est à la promotion. Quant à Lausanne il a repris espoir en battant Arosa.

#### PROGRAMME CORSE

Or, ce soir le programme est particulièrement corsé, dans la mesure où Lausanne se rend à Viège — Lindberg et ses hommes ne peuvent se permettre un faux pas — où Villars se déplace à Fribourg, où Davos attend Lugano. Un pronostic difficile à établir, même si Davos est légèrement favori. En fait, c'est Bienne qui est le mieux placé pour tirer les marrons du feu en recevant le néo-promu Arosa.

#### NEUCHÂTEL RECULE

Au niveau du tour de relégation, Olten assure, petit à petit, sa place. Son dernier succès il l'a obtenu à Morges, où

Forward a fait passer le grand frisson à ses partisans puisque menant largement à l'issue de la première période (3-0) avant de s'effondrer. Tout comme s'effondra Neuchâtel à Bâle, après avoir tenu le match bien en main. En fait, si Olten a réussi la meilleure opération de la journée (Fleurier le « colporteur » ayant perdu) avec Kuskacht (le voilà à quatre points) c'est Neuchâtel qui a signé la plus mauvaise opération en cédant devant Bâle quatre jours avant de recevoir Forward à Monruz.

Et si Kuskacht se révèle comme plus redoutable que prévu, il convient de souligner le réveil de Martigny. A Thoune les Octoduriens ont obtenu plus que deux points : ils ont obtenu une victoire morale très précieuse, l'équipe de l'Oberland n'étant pas facile à « manier » sur sa patinoire. Un succès qui demande toutefois confirmation. Une confirmation que les « poulaains » de Pillet viendront chercher dans le Val-de-Travers face à des Fleurisans rentrés marris de leur voyage en terre allemande. Dès lors, une question vient à l'esprit : pour Martigny, le succès obtenu est-il dû au seul choc psychologique ? Quant à Fleurier, son échec de Kuskacht est à mettre sur le compte d'un accident de parcours...

P.-H. B.



JOIE. — Villars vient de marquer le deuxième but ; Croci-Torti et Brugnier laissent apparaître leur joie. Et ce soir ? (A.S.L.)

## Neuchâtel : assurer l'avenir ce soir contre Forward

Sous une pluie torrentielle, inlassablement les Neuchâtelois remettaient leur ouvrage sur le métier lors de la séance d'entraînement d'hier soir. Nous sommes conscients que le match contre Forward est capital relevait le capitaine Paroz. Il faut absolument gagner appuyait Huggler tout en tirant la leçon de la défaite de Bâle : Le pire c'est que nous menions à la marque en jouant mal. De plus, Friedli a pris trois buts évitables... Et puis je l'avoue : j'ai commis une erreur en retirant partiellement ma troisième ligne d'attaque sur la fin car ce fut elle (trois buts) qui a livré la meilleure prestation.

Voilà donc Neuchâtel plongé jusqu'au cou dans le grand chaudron de la relégation. Ce soir il va au devant d'une échéance déterminante quant à son avenir, Morges devant absolument rester derrière lui au classement. En fait, la

remarque de Blank à propos de Bienne est valable également pour Neuchâtel : Il faut surtout pas perdre deux fois contre le même adversaire. C'est dire que Neuchâtel doit tout mettre en œuvre pour battre Forward à Monruz dans l'optique du match retour prévu Morges.

Or, les protégés d'Huggler sont tous conscients des difficultés qui les attendent ce soir. Dolbec le premier. C'est vrai j'ai mal joué à Bâle. Ce fut mon plus mauvais match... C'est dire que le Canadien va tout mettre en œuvre pour se « réhabiliter ». En fait, a-t-il besoin d'une réhabilitation ? N'a-t-il

pas démontré jusqu'à ce jour des qualités indéniées ? Associé à Paroz — dont c'est la meilleure saison depuis deux ou trois ans — et Schmiel, le Canadien peut largement conduire son équipe au succès. Mais il ne doit pas être seul à tirer à la corde. Les Pellaton, Gygli, Braendli, Herren et autre Bonjour, Vallat l'ont compris depuis longtemps. Tous ont démontré leur esprit de corps, leur volonté.

L'échec de Bâle est-il un accident de parcours ? « J'en suis persuadé » affirme David Huggler. Puisse cette affirmation se révéler exacte...

P.-H. B.

## Fleurier : rester réaliste face à Martigny

Si d'aucuns peuvent s'étonner de la défaite subie par Fleurier à Kuskacht, nous pensons pour notre part que le match et son résultat reflètent pleinement un état de fait de plus en plus rencontré dans le hockey sur glace helvétique. En effet, même si une formation est de toute évidence supérieure sur le plan technique, ceci ne constitue pas une condition suffisante pour être le garant d'une forte probabilité de victoire. Car, pour peu que l'équipe adverse soit susceptible de fournir un engagement physique nettement prédominant, l'avantage potentiel initial disparaît dans une lutte

sans merci de laquelle ressortira un vainqueur parfois inverse des hiérarchies théoriques.

#### SUPERFICIEL

L'idéal serait donc de posséder les deux pôles précités en concordance et complémentarité. Malheureusement pour eux, l'engagement physique des Fleurisans reste superficiel, parfois mal appliqué (nombreuses pénalités par maladresse). Il serait particulièrement bienvenu de chercher à remédier au plus vite à cette carence, car il apparaît que dans ce tour de relégation, beaucoup d'équipes ont résolulement opté pour le standard « puissance et efficacité » d'inspiration suisse allemande.

#### « DOPEE »...

Ce soir déjà, dans la rencontre qui l'opposera à Martigny, la formation du Val-de-Travers sera mise au devant d'une équipe « dopée » par un récent remaniement à la direction technique du club. Thoune a déjà dû céder l'enjeu dans son fief samedi dernier. Il n'est pas difficile de concevoir que l'équipe valaisanne tient à poursuivre le plus démonstrativement possible « l'ère nouvelle » due au retour d'Henri Piller. Il faut pourtant rester réalistes et garder à l'esprit que Martigny est une formation modeste dont la valeur déployée quelquefois ne réside que dans le plein emploi des capacités individuelles qu'elles qu'elles soient. Il ne reste qu'à Vincent et ses coéquipiers de trouver le bon ton.

J.-P. D.

## Championnat suisse de première ligue

### Vallée de Joux méritait mieux

VALLÉE DE JOUX - PÉROLLES 3-3 (2-1, 0-2, 1-0). MARQUEURS pour Vallée de Joux : Glaus (2), Gerber ; pour Péroles : Grossrieder (2), Schaller.

Ayant pris un avantage mérité à l'issue du premier tiers-temps, Vallée de Joux poursuivit sa domination durant toute la seconde période. Mais, contre le cours du jeu, ce furent les visiteurs qui marquèrent à deux reprises. Dans les ultimes vingt minutes, les Combiens remirent l'ouvrage sur le métier et après avoir égalisé semblaient devoir obtenir une victoire amplement méritée. Hélas, un joueur local fut expulsé pour deux minutes et les maîtres de céans durent terminer le match en état d'infériorité numérique ce qui ne les empêcha d'ailleurs pas de dominer et de voir un tir de Luthi renvoyé par le poteau à trente secondes de la fin.

### Reprise de Moutier

MOUTIER - STEFFISBOURG 7-2 (1-1, 0-0, 6-1). MARQUEURS : Gurtner, Schweizer,

Bausser, Flury, P. Kohler (2), J.-C. Kohler.

Moutier, après deux défaites consécutives par un but d'écart, se devait de se réhabiliter face à son public. Il a fallu pourtant attendre le dernier tiers-temps pour que les Prévotois fassent valoir leur meilleure condition physique et réussissent à prendre le meilleur sur Steffisbourg, équipe pourtant très modeste. Moutier jouait sans son entraîneur-joueur Schneider qui avait préféré suivre les évolutions de son équipe depuis la touche et qui a été remplacé par le junior Guex qui a fait une excellente impression.

### Des gardiens attentifs

TRAMELAN - BERTHOUD 0-1 (0-0 0-1 0-0)

Cette rencontre aura permis aux gardiens des deux équipes de se mettre en évidence en plusieurs occasions. Berthoud qui remporte cette partie le doit à l'excellente prestation de son « portier » qui s'est montré très sûr. Cela ne veut pas dire que celui d'en face ait démerité, bien au contraire. Il a sauvé son camp dans des situations souvent très critiques. Hélas ! les Jurassiens qui sont toujours privés de deux titulaires, blessés (Vuilleumier et Mathez) ne marquent plus de but ce qui malheureusement laisse Tramelan à la huitième place. On notera finalement qu'au premier tiers-temps Berthoud fut sauvé par le poteau alors que le but des visiteurs l'auteur de cette réussite ayant, semble-t-il, pénétré dans la zone du gardien pour marquer.

V. B.

### cyclisme

### Pfenninger et Spahn chez « Willner AG »

Les deux professionnels suisses Louis Pfenninger et Erich Spahn, licenciés il y a quelque temps déjà par le groupe « Maerki-Bonanza » qui les équipait, ont retrouvé de l'embauche. Ils ont signé un nouveau contrat avec la marque argovienne « Willner AG » établie à Birr.

Tous deux sont les seuls professionnels engagés par ce groupe sportif créé à l'instigation de Hansruedi Willner pour lequel avait déjà couru Kurt Rub. Ils toucheront une prime fixe ainsi que des primes de participation et de classement (1re à 3me place). Pour l'instant on ne connaît pas encore le programme qui a été établi pour la prochaine saison et les possibilités qu'ils auront de s'aligner à l'étranger. La direction technique a été confiée à Louis Pfenninger lui-même. Le double vainqueur du Tour de Suisse (1968 et 1972), qui est âgé de 30 ans, sera épaulé par le masseur René Franceschi qui officiera comme conseiller.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler



GRACE. — ... semble demander le gardien Braunschweig au Bernois Bruno Wittwer alors que Christoffel (5) refuse encore de capituler.

(A.S.L.)

## Duel à distance en ligue A La Chaux-de-Fonds - Berne

Si Sierre bat Zurich (match à rejouer) il portera son capital points à dix-neuf. C'est dire qu'il n'aura « que » neuf points de retard sur le duo Berne - La Chaux-de-Fonds, les deux grands du championnat suisse de ligue A !

#### HAUT LA MAIN

Un Berne et un La Chaux-de-Fonds qui ont passé haut la main le cap de la dix-septième journée de championnat. Pour Cadieux et ses hommes, Genève-Servette n'a pas pesé lourd. Certes, l'équipe du Canadien Cusson a résisté un tiers-temps. Le premier. Par la suite il s'est « couché ». Braunschweig — le remplaçant de Clerc blessé — ne pouvant rien devant la détermination de l'Ours bernois. Pendant ce temps, La Chaux-de-Fonds prenait la mesure de Sierre. Contrairement à Berne, il posait immédiatement les jalons de sa victoire avant de s'accorder un temps de répit dans la période intermédiaire (1-1) ; répit dont il tira parti par la suite pour assommer une formation valaisanne plus perméable que la saison passée. Une formation qui a surtout perdu son titre officieux de dauphin du champion suisse, une seule consolation — bien maigre il est vrai — lui restant, celle d'obtenir la symbolique médaille de bronze !

Dans le bas du classement, Kloten a obtenu deux points précieux à Zurich où le pensionnaire de l'Hallenstadion espère encore éviter un retour en ligue B douze mois après sa promotion. Pour ce faire, il doit d'abord battre Ambri et Sierre (deux matches en retard) afin de porter son capital points à douze, soit un de plus que Langnau. Mais ce n'est là que théorie, tant Ambri que Sierre étant capables de stopper les « protégés » de Stue Robertson.

Ce soir (18me journée). La Chaux-de-Fonds reçoit Ambri Piotta (vainqueur de Langnau samedi) alors que Berne reçoit son rival local Langnau à l'Allmend. A distance, Chaux-de-Fonds et Bernois vont poursuivre leur duel, prêts à profiter de la moindre défaillance des uns ou des autres. Est-ce ce soir ?

#### SIERRE A KLOTEN

Si Zurich et Genève-Servette ne se rencontrent que mercredi outre-Sarine, en revanche Kloten attend Sierre dans quelques heures. Cette saison les « Aviateurs » ont perdu, face aux Valaisans un match (4-6) et partagé l'enjeu (3-3). Si Sierre est remis de la « fessée » administrée par La Chaux-de-Fonds, il rentrera avec le bénéfice en poche. Encore qu'il convienne de se méfier de Kloten. Intérim

## La Chaux-de-Fonds reçoit Ambri

Ce soir les Métézes vont certainement vibrer, les spectateurs retrouvant un La Chaux-de-Fonds séduisant face à une formation tessinoise en net retour de forme. Gaston Pelletier a revu ses ligues d'attaque. Elles brillèrent samedi. En fait, la grande nouveauté chez les « Horlogers » réside dans l'ordonnance de la 2me ligne. Elle comprend Gaston Pelletier et les frères Neininger. Au mois de juillet 73 un trio formé des Neininger et de Piller n'avait pas apporté les espoirs escomptés, Bernard et Tony jouant égoïstement, ignorant totalement leur compère Piller. Une décision s'imposa : la séparation. Cela ne fut pas concluant. Finalement, l'entraîneur des « Montagnards » eut le courage de se lancer avec les Neininger. Résultat : à Sierre cinq buts récompensèrent leurs efforts ! La formule est concluante. Elle sera maintenue, d'autant plus que Piller s'accroche très bien avec Houston, voire même avec Henrioud.

Au deuxième tour, la victoire sourit au champion suisse (12-7) face à Ambri, reflétant parfaitement la

physionomie d'un match où les attaques s'illustrèrent tandis que les défenses se laissent par trop surprendre. Reversons-nous, ce soir, une nouvelle preuve de la vitalité des attaquants sur les défenseurs ?

Nous ne le pensons pas. La Chaux-de-Fonds démontre une autorité susceptible de lui permettre de juguler son adversaire en lui infligeant une défaite plus large... Il est vrai qu'Holmes — il joua il y a 2 ans sous les couleurs chaux-de-fonnières — voudra prouver qu'il est bien l'homme capable de conduire son équipe au succès...

P. G.

### POUR MÉMOIRE

1. Berne	17	12	4	1	98-42	28
2. Ch-de-Fds	17	12	2	3	112-50	26
3. Sierre	16	7	3	6	55-76	17
4. Gve Ser.	17	7	3	7	70-92	17
5. Kloten	17	5	4	6	60-80	14
6. A Piotta	16	4	3	9	65-81	11
7. Langnau	17	4	3	10	40-69	11
8. Zurich	15	4	—	11	45-75	8

### ski

## Formidable razzia des Italiens en slalom géant

Cela ne s'était jamais vu depuis la création de la Coupe du monde en 1967 : cinq skieurs italiens en tête d'une épreuve. C'est en effet la véritable razzia qu'ont réussie les coureurs transalpins dans le slalom géant masculin de Berchtesgaden, troisième de la saison comptant pour le trophée mondial, dans lequel Piero Gros s'est imposé de manière souveraine devant ses compatriotes Gustavo Thoeni, Erwin Stricker, Helmut Schmalz et Tino Pietrogiovanna. Une telle domination n'a été jusqu'ici dépassée qu'en 1968, à l'occasion de la descente féminine d'Abetone, où les Françaises avaient pris les six premières places. Toujours chez les dames, un quintuple succès avait aussi été enregistré à trois reprises : en 1970 dans la descente de Jackson Hole par les Françaises, en 1971 dans le slalom géant d'Oberstauffen par les Françaises encore et en 1973 dans la descente de Schruns par les Autrichiennes.

Meilleur temps des deux manches de ce slalom géant étrangement court, Piero Gros a fait une démonstration éblouissante de son talent. Déjà vainqueur cette saison du slalom spécial de Vipiteno, le jeune Piémontais a vraiment déclassé ses rivaux, réléguant le triple vainqueur de la Coupe du monde Gustavo Thoeni à 2'23, Erwin Stricker à 2'83 — ce dernier a ainsi marqué des points dans toutes les disciplines de la Coupe du monde — et le premier « non-Italien », le Norvégien Erik Haker à plus de trois secondes. Du même coup et pour un tout petit point, Piero Gros a délogé l'Autrichien Franz Klammer de la tête

du classement de la Coupe du monde. Pour les Peus, ce slalom géant a été quelque peu décevant. Seul Engelhard Pargaetzi a réussi à sauver l'honneur en se classant finalement au septième rang. Dans la première manche déjà, Edi Bruggmann, dont c'était la rentrée, Heini Henmi et Walter Tresch perdirent toutes leurs chances. Tous trois accrochèrent à la troisième porte, qui recelait un petit piège. Onzième sur le premier tracé, Werner Mattle connu également des ennuis dans la deuxième manche. Mais les Autrichiens, qui avaient dominé encore outrageusement à Saalbach dans le dernier slalom géant en prenant les quatre premières places, n'ont pas été plus heureux puisque leur meilleur représentant fut encore Franz Klammer (8me).

#### CLASSEMENTS

1. Gros (It) 2'07" (58"96 et 1'08"04) ; 2. Thoeni (It) 2'09"23 (59"86 et 1'09"37) ; 3. Stricker (It) 2'09"83 (1'01"50 et 1'08"33) ; 4. Schmalz (It) 2'10"48 (1'00"48 et 1'10") ; 5. Pietrogiovanna (It) 2'10"77 (1'01"56 et 1'09"21) ; 6. Haker (No) 2'11"15 (1'00"98 et 1'10"17) ; 7. Pargaetzi (S) 2'11"20 (1'01"28 et 1'09"92) ; 8. Klammer (Aut) 2'11"23 (1'01"52 et 1'09"71) ; 9. Pechtl (Aut) 2'11"24 (1'01"19 et 1'10"05) ; 10. Perrot (Fr) 2'11"39 (1'01"69 et 1'09"70) ; 11. Zwilling (Aut) 2'11"55 ; 12. Rieger (RFA) 2'11"56 ; 13. Gruber (Aut) 2'11"65 ; 14. Junginger (RFA) 2'11"93 ; 15. Adolf Roesti (S) 2'12"24 (1'01"89 et 1'10"35) ; 16. Johann Kniewasser (Aut) 2'12"27 (1'01"62 et

1'10"65) ; 17. Josef Odermatt (S) 2'12"71 (1'01"71 et 1'11"00) ; 18. Ilario Pegorari (It) 2'13"09 ; 19. Manfred Jakober (S) 2'13"22 (1'02"53 et 1'10"69) ; 20. Eric Fleury (S) 2'13"39 (1'02"56 et 1'10"83). Éliminés notamment Hans Hinterseer (Aut), Reinhard Tritschler (Aut), Edi Bruggmann (S), Walter Tresch (S), Heini Henmi (S) à la 1re manche, Thomas Hauser (Aut) et Werner Mattle (S) à la 2me manche.

et 61) ; 7. Liechtenstein 45 (0 et 45) ; 8. Etats-Unis 37 (11 et 26) ; 9. Australie 17 (17 et 0) ; 10. Norvège 11 (9 et 2).

### football

#### Programme de préparation de Neuchâtel Xamax

Le programme de préparation du FC Neuchâtel Xamax se présente comme suit avant la reprise du championnat : 10 février : Soleure - Neuchâtel Xamax. — 17 février : Servette - Neuchâtel Xamax. — 20 février : Lausanne - Neuchâtel Xamax. — 24 février : Durrenast - Neuchâtel Xamax.

### SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 1 des 5-6 janvier 1974 : 101 gagnants avec 12 points = 616 fr. 25. 1807 gagnants avec 11 points = 34 fr. 45. 12.238 gagnants avec 10 points = 5 FR. 10.





automobilisme

# La ronde des transferts en formule 1

En dépit de la crise pétrolière, le sport automobile ne se porte pas trop mal. Le nouveau championnat du monde des conducteurs va commencer le 13 de ce mois à Buenos-Aires, lors du Grand prix. Et il faudra s'habituer à quelques changements importants survenus au sein des différentes équipes.

### REGAZZONI: RETOUR AUX PREMIÈRES AMOURS

Extrêmement déçu des résultats obtenus chez BRM où le manque de puissance fut un mal quasi chronique, Clay Regazzoni est retourné chez Ferrari, la marque avec laquelle il avait débuté en 1970. Son camarade d'écurie sera le jeune Autrichien Niki Lauda, lui aussi un transfuge de BRM. Seul Belloise est resté fidèle à la marque de Bourne où il sera secondé par son ami Pescarolo. Une troisième voiture pourrait être confiée à Migault et éventuellement Gethin. Il est d'ailleurs paradoxal de constater que BRM (British Racing Motors) fait presque essentiellement confiance à des pilotes... français!

### EQUIPE LOTUS TRÈS FORTE

Pour sa part Ronnie Peterson reste chez Lotus; le jeune Suédois — il aura

### G. P. d'Argentine... mais à condition!...

Le Grand prix du Brésil de F1, prévu pour le 27 janvier sur le circuit d'Interlagos, ne pourra se dérouler que si la firme américaine «Texaco», qui patronne la compétition, fournit elle-même la quantité de carburant spécial nécessaire, a déclaré le général Araken de Oliveira, président du conseil national du pétrole (CNP). Il a confirmé qu'en raison des mesures d'économie décidées par le gouvernement pour faire face à la crise du pétrole, le CNP n'était pas en mesure de fournir lui-même ce carburant.

Pour que le Grand prix puisse se dérouler, il appartient aux organisateurs soit d'importer d'ici au 27 janvier la quantité de carburant nécessaire pour les essais et la course, soit d'obtenir que d'autres utilisateurs brésiliens de ce type d'essence leur cèdent une partie de leurs stocks.

## Contrat renouvelé pour Muller

Tout comme l'an dernier, la marque «Porsche» participera au prochain championnat du monde des constructeurs 1974 qui débutera à Daytona. La marque de Stuttgart alignera une «Carrera RSR» appartenant à «Martini Racing». Cette voiture, équipée d'un double compresseur lui permettant de développer près de 400 chevaux, s'annonce plus compétitive que par le passé.



football

## La Suisse rencontrerait l'Argentine

Selon une information provenant de la capitale argentine, l'équipe nationale suisse pourrait être invitée à disputer un match international à Buenos Aires.

En effet, le nouveau directeur technique de l'Argentine, Vladislav Cap, a élaboré un plan de préparation de ses joueurs en vue de la Coupe du monde extrêmement copieuse.

C'est ainsi que l'Argentine doit être opposée à Buenos Aires au Brésil et à l'Irlande, et peut-être également à la Suisse et au Paraguay.

En Europe, la sélection nationale rencontrera l'Angleterre, la France, la Fiorentina et, éventuellement, l'Internazionale de Milan.

Au cas où l'Argentine ne parviendrait pas à se qualifier pour la deuxième phase du tour final, Vladislav Cap a prévu un match contre l'équipe d'Espagne ou, à défaut, contre l'Atlético ou le Real de Madrid. Enfin, il est envisagé de conclure des matches en URSS, en Roumanie et en Tchécoslovaquie.

## FOOTBALL À L'ÉTRANGER

### Angleterre

Trente-deuxième de finale. — Aston Villa - Chester 3-1; Birmingham City - Cardiff City 5-2; Bristol City - Hull City 1-1; Carlisle United - Sunderland 0-0; Chelsea - Queens Park Rangers 0-0; Crystal Palace - Wrexham 0-2; Derby County - Boston United 0-0; Everton - Blackburn Rovers 3-0; Fulham - Preston North End 1-0; Grant-ham - Middlesbrough 0-2; Grimsby Town - Burnley 0-2; Ipswich Town - Sheffield United 3-2; Leicester City - Tottenham Hotspur 1-0; Liverpool - Doncaster Rovers 2-2; Manchester United - Plymouth Argyle 1-0; Miodwall - Scunthorpe United 1-1; Newcastle United - Hendon 1-1; Norwich City - Arsenal 0-1; Leyton Orient - Bournemouth 2-1; Oxford United - Manchester City 2-5; Peterborough United - Southend United 3-1; Port Vale - Luton Town 1-1; Portsmouth - Swindon Town 3-3; Sheffield Wednesday - Coventry City 0-0; Southampton - Blackpool 2-1; West Bromwich Albion - Notts County 4-0; West Ham United - Hereford 1-1; Wolverhampton Wanderers - Leeds United 1-1.

### Belgique

Quatorzième journée: FC Liégeois - Berchem 1-3; Diest - Standard Liège 2-0; Waregem - FC Malinois 1-0; Saint-Trond - Beringen 1-2; Beerschot - Cercle Brugge 3-1; SK Lierse - RWD Molenbeek 1-1; FC Brugge - Antwerp 0-4; Classement: 1. Anderlecht, 21 p.; 2. RWD Molenbeek et Waregem, 19 p.; 4. Beveren, 17 p.; 5. Standard Liège, FC Malinois et Antwerp, 16 p.

30 ans en février prochain — fait partie des principaux favoris pour la course au titre suprême. Son collègue sera le Belge Jacky Ickx (ex-Ferrari) qui, chez Colin Chapman, espère bien être enfin en mesure de jouer un rôle à la hauteur de son indéniable talent. Quant à Emerson Fittipaldi, à la suite de divergences de vues avec Chapman, il a quitté Lotus pour rejoindre le père tranquille Denis Hulme chez McLaren. Une troisième McLaren — soutenue financièrement par un autre «sponsor» — sera encore aux mains de Mike Hailwood.

### LA JEUNESSE

Pour sa part Ken Tyrrell va aligner une équipe entièrement nouvelle (Stewart s'est retiré et Cevert s'est tué à Watkins Glen). Il s'agit du bouilliant — mais très rapide — Jody Scheckter et du néophyte en formule 1, Patrick Depailler. Dénicheur de talent au flair indiscutable, Tyrrell a décidé de faire confiance à la jeunesse. Il sera fort intéressant de suivre le comportement de cette écurie. Chez Brabham aussi on a fait appel à un jeune élément, voire même un quasi inconnu, Richard Roberts (dont l'expérience se limite pour l'instant à la formule 3) et qui sera donc second pilote puis Reutemann demeure en place, et que Wilson Fittipaldi a décidé de renoncer, du moins pour une saison, à la compétition afin de régler quelques affaires au Brésil.

### EQUIPE AMÉRICAINE

UOP-Shadow — la marque à l'essence sans plomb — alignera une équipe entièrement américaine avec George Folmer et Peter Revson (ex-McLaren). Ambition de Revson: égalier au moins l'exploit de Gurney qui a été le seul Américain de l'après-guerre à remporter un Grand Prix de formule 1 au volant d'une voiture américaine (sur Eagle en 1967 en Belgique).

Pour sa part Jean-Pierre Jarier — qui a récemment testé une UOP-Shadow sur le circuit de Ricardo — reste chez March. Il en va de même de Carlos Pace qui demeure fidèle à Surtees. Un nouveau venu — ses débuts en formule 1 remontent au Grand prix d'Angleterre la saison dernière où il avait d'emblée été éliminé lors du carambolage généralisé survenu au premier tour — sera son camarade de marque, l'Allemand Jochen

### PRÉVU À BUENOS AIRES

L'équipe formée par le Hollandais Gijs Van Lennep et par le Suisse Herbert Mueller, qui a donné toute satisfaction en 1973, sera reconduite. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'une seconde Porsche soit alignée dans certaines courses. Elle serait confiée aux américains George Folmer et Peter Revson, tous deux excellents spécialistes de prototypes.

### PRÉVU À BUENOS AIRES

Interrogé sur l'éventualité d'un déplacement en Argentine, M. Edgar Obertuefer, secrétaire général de l'ASF, a déclaré: «Cela me semble improbable. La seule possibilité serait durant la pause hivernale. Or le délai est court. D'une part, nous n'avons pas reçu encore de demande officielle de la part de la Fédération argentine, d'autre part, plusieurs clubs suisses ont prévu des tournées à l'étranger. Donc, certains joueurs seraient indisponibles.»

Toutefois, la Suisse jouera certainement un second match ce printemps. Pour l'instant, une seule rencontre est fixée, celle du 1er mai contre la Belgique à Genève ou à Lausanne. L'ASF attend les résultats du tirage au sort du championnat d'Europe des nations, prévu le 16 janvier à Paris. Pour prendre une décision ferme: «Nous voulons éviter de conclure des matches avec des équipes qui seraient nos adversaires en Coupe d'Europe et admettez», précise M. Obertuefer.

## FOOTBALL À L'ÉTRANGER

### Allemagne

Dix-huitième journée. — Eintracht Frankfurt - Cologne 2-1; Fortuna Cologne - Borussia Mönchengladbach 3-5; Hanovre - Duisbourg 2-2; Rotweiss Essen - Kickers Offenbach 1-2; Werder Brême - Kaiserslautern 3-1; Hertha Berlin - Hambourg 2-1; Schalke - Stuttgart 2-3; Wuppertal - Bochum 2-0; Fortuna Dusseldorf - Bayern Munich 4-2; Classement: 1. Eintracht Frankfurt 25 points; 2. Borussia Mönchengladbach 23; 3. Bayern Munich 23; 4. Fortuna Dusseldorf 23; 5. Stuttgart 21; 6. Hertha Berlin 21.

### Espagne

Dix-septième journée: Malaga - Valencia 1-0; Barcelona - Las Palmas 3-0; Saragossa - Elche 2-1; Atletico Bilbao - Santander 3-1; Murcie - Celta Vigo 2-2; Grenade - Espanol Barcelona 2-0; Castellon - Real Sociedad 2-0; Real Madrid - Gijon 2-2; Oviedo - Atletico Madrid 1-0; Classement: 1. Barcelona, 24 p.; 2. Atletico Bilbao, 22 p.; 3. Saragossa, 21 p.; 4. Malaga, 19 p.; 5. Real Madrid, 18 p.

### France

Vingt et unième journée. — Reims - Angers 4-2; Saint-Etienne - Monaco 3-2; Nancy - Lens 3-2; Sedan - Lyon 1-1; Nantes - Paris FC 3-0; Nice - Sochaux 2-2; Nîmes - Metz 0-0; Bordeaux - Bastia 3-1; Strasbourg - Marseille 2-2; Troyes - Rennes 1-2. Classement: 1. Saint-Etienne 21-34; 2. Angers 21-32; 3. Nantes 20-31; 4. Lens, Lyon et Reims, 21-30.

Mass qui n'a certainement pas fini de faire parler de lui.

### LORD HESKETH... CONSTRUCTEUR

Révélation de la saison 1973, James Hunt reste fidèle à Lord Alexander Hesketh, le riche noble britannique passionné de sport automobile. Et Lord Hesketh a franchi un nouveau pas: il va construire sa propre voiture équipée de son propre moteur, un groupe V 12! Il lui a fallu un certain courage pour se lancer dans une pareille aventure... et une certaine fortune aussi!

Rikky von Opel poursuit son aventure en solitaire avec son Ensign à moteur Ford, ce qui ne manque pas de piquant



athlétisme

## BILAN DE L'ACTIVITÉ DES ATHLÈTES NEUCHÂTELOIS EN 1973

### Vidal établit trois nouveaux records en fond

«La saison 1973 a confirmé la progression de l'athlétisme neuchâtelois qui occupe maintenant une place intéressante sur le plan national». Ce sont là les premiers propos du rapport du chef technique R. Jacot.

En ce qui concerne les courses, la statistique indiquant la moyenne des 10 meilleurs Neuchâtelois révèle que celle-ci est en hausse aux 300 m, 800 m, 1000 m, 1500 m, 5000 m, 110 m haies, voire également au 400 m haies si l'on ne tient compte, là, que des 5 meilleurs.

Dans le détail, l'on peut d'abord constater que J. Aubry a pris la place de son coéquipier Zurbuchen ainsi que son temps, à savoir 10'9", au 100 m. A relever la progression d'un autre Chaux-de-Fonnier, P.-H. Thiébaud, maintenant 2me à égalité avec Monnard du NS, en 11'0". Dans ce même classement, on trouve plus loin Puthod du NS comme

### 5 FOIS WILLY AUBRY

Certes la saison de W. Aubry n'a pas été aussi brillante qu'en 1972, mais on le retrouve toujours et assez nettement en tête des 200 m, 300 m, 400 m et 600 m ainsi qu'au 400 m haies! Sur 200 m, Zurbuchen est à nouveau 2me. Il précède J. Aubry qui est le seul à avoir progressé. Puthod est à nouveau le 1er cadet B, et 8me avec 23'6". Sur 300 m, Zurbuchen s'est amélioré de 9/10 par rapport à 1972 et s'approche dangereusement de W. Aubry, soit 3/10. Stegmann du CEP fait là une belle apparition en compagnie de J. Aubry, tous deux à la 3me place, alors que l'ex-junior Mascle et le cadet A Bauer, tous deux de l'Olympic ont le

### MEILLEURS RÉSULTATS

- 100 m: 1. J. Aubry OL 10'9"; 2. P.-H. Thiébaud OL 11'0"; 3. Monard NS 11'0"; 4. Tamborini CEP 11'1"; 5. Stegmann CEP 11'2"; 6. W. Aubry OL 11'2".
- 200 m: 1. W. Aubry OL 22'0"; 2. Zurbuchen OL 22'5"; 3. J. Aubry OL 22'6"; 4. Ph. Thiébaud OL 22'7"; 5. Tamborini CEP 23'1"; 6. Monard NS 23'1".
- 300 m: 1. W. Aubry OL 35'0"; 2. Zurbuchen OL 35'3"; 3. Stegmann CEP 35'7"; 4. J. Aubry 35'7"; 5. Mascle OL 36'4"; 6. Bauer cadet A OL 36'8".
- 400 m: 1. W. Aubry OL 48'5"; 2. Zurbuchen OL 49'8"; 3. Mascle OL 50'1"; 4. Stegmann CEP 50'2"; 5. Vauthier NS 51'1"; 6. Bauer cadet A OL 51'5".
- 600 m: 1. W. Aubry OL 1'22'0"; 2. Schaffer CEP 1'23'8"; 3. Furrer CEP 1'25'1"; 4. Stegmann CEP 1'26'0"; 5. Mascle OL 1'26'6"; 6. Spoletini NS 1'28'0".
- 800 m: 1. Mascle OL 1'54'9"; 2. Furrer CEP 1'56'3"; 3. Margot OL 1'56'3"; 4. Schaffer CEP 1'57'0"; 5. Pizzeria cadet A CEP 1'57'8"; 6. Lederrey OL 1'58'7".
- 1000 m: 1. Schaffer CEP 2'31'3" = record neuchâtelois; 2. Furrer CEP 2'31'5"; 3. Mascle OL 2'34'0"; 4. Lederrey OL 2'35'0"; 5. Pizzeria

### cadet A CEP 2'36'3"; 6. Germanier CEP 2'37'2".

- 1500 m: 1. Vidal OL 4'01'6"; 2. Leuba OL 4'06'1"; 3. Germanier CEP 4'06'8"; 4. Furrer CEP 4'07'9"; 5. Pizzeria cadet A CEP 4'08'3"; 6. Lederrey OL 4'10'2".
- 3000 m: 1. Vidal OL 8'40'0"; 2. Leuba OL 8'55'4"; 3. Schaffer CEP 9'02'2"; 4. Reichen NS 9'13'3"; 5. Chico-Chico cadet A CEP 9'14'8"; 6. Hafner, junior CEP 9'16'2".
- 5000 m: 1. Vidal OL 15'03'0"; 2. Reichen NS 15'34'6"; 3. Leuba OL 15'47'2"; 4. Chico-Chico cadet A CEP 16'20'5"; 5. Zulauf NS 16'33'1"; 6. E. Montandon CEP 16'34'7".
- 10000 m: 1. Vidal OL 31'09'8" = record neuchâtelois.
- 20000 m: 1. Vidal OL 1 h 05'42'6" = record neuchâtelois.
- 1 heure: 1. Vidal OL 18 km 323 = record neuchâtelois.
- 110 m haies: 1. Toffolon CEP 15'8"; 2. Monnard NS 16'0"; 3. Stegmann CEP 16'1"; 4. W. Aubry OL 16'3"; 5. Zurbuchen OL 16'4"; 6. Tendon NS 16'4"; 7. Vauthier NS 16'4"; 8. Musy cadet A OL 16'4".
- 400 m haies: 1. W. Aubry OL 55'1"; 2. Stegmann CEP 57'2"; 3. Rober CEP 59'2".
- 2000 m steeple junior: 1. Hafner CEP 6'28'8".

## L'évolution du triple saut

De la statistique des moyennes des 10 meilleurs Neuchâtelois, il faut se réjouir à déceler l'évolution du triple saut: de 12 m 26 en 1970, elle est passée à 13 m 01. En dépit de deux nouveaux records neuchâtelois, ceux de Toffolon à la hauteur avec 2 m 01 et de Vauthier à la perche et ses 4 m 01, la moyenne dans ces deux disciplines est stagnante. Enfin, par ailleurs, la réjouissante apparition de quelques cadets A à la longueur a entraîné une très légère baisse.

### VAUCHER AU-DELA DES 7 M ?

En constants progrès — il s'est encore amélioré de 14 cm en une saison — l'Olympien Vaucher a désormais pris solidement la tête de ce concours et il ne se trouve plus qu'à 5 cm du record neuchâtelois établi par Bânteli en 1967. L'an 1974 sera probablement décisif...

A relever ici la progression de notre meilleur décathlonien Vauthier qui est passé de 6 m 22 à 6 m 37. Mais la principale source de satisfactions provient bien de la présence de plus en plus nombreuse de cadets, dont Daucourt déjà à 6 m 26, Musy à 6 m 16, Puthod du NS à 6 m 13 et Vuille à 6 m 08, sans oublier Martin du NS à 5 m 98.

### TOFFOLON MENACE

Un nouveau centimètre et un nouveau record pour Toffolon qui devra cependant s'élever de manière plus sensible s'il veut entrer en lice sur le plan national. Du reste, le polyvalent Vauthier passé à 1 m 95 peut représenter une loyale concurrence. A relever la présence des cadets A Voirol du NS à 1 m 81 et Daucourt, du junior Besomi de la SFG Saint-Sulpice à 1 m 82, et surtout, le 8me rang de Vouga encore cadet B mais déjà à 1 m 76! Il faut ajouter l'étonnant écolier de la Chaux-de-Fonds Bourquin qui a déjà franchi la latte à 1 m 62.

### DAUCOURT MENAJANT AU TRIPLE

Vaucher mène toujours au triple saut. Il précède encore les Bânteli, Toffolon (-35 cm en plus), Ischer (+24 cm). Puis, viennent les cadets A déjà cités à la longueur, à savoir Daucourt et Vuille qui ont progressé respectivement de 77 cm et de 99 cm depuis 1972! Mais, le véritable danger pour les aînés vient de Vouga — être devancé de la part de Vouga —

### plus progressé, Bauer occupant même le 6me rang! Encore un doublé W. Aubry-Zurbuchen au 400 m, Mascle précédant ensuite Stegmann qui s'est amélioré de 1'5. Bauer étant passé de 54'1 à 51'5 est une fois de plus 6me, précédant Fleury le meilleur junior. Au 600 m, le trio du CEP Schaffer-Furrer-Stegmann se rapproche de W. Aubry et pourrait inquiéter à l'avenir. A relever là le 6me rang de Spoletini du NS et la présence de Pizzeria au 7me rang dans un temps cependant légèrement inférieur à celui de l'an dernier, précédant le cadet B Roth de l'Olympic qui fera encore parler de lui.

### PIZZERA 3 FOIS 5ME

Mascle a obtenu un temps de 5" inférieur à celui de 1972 au 800 m où il mène devant Furrer également en progrès. On retrouve un Olympien précédant un gars du CEP aux 3me et 4me rangs avec Margot et Schaffer. Le 5me n'est autre que le cadet A Pizzeria dont le chrono est meilleur de 5'8! Un autre cadet progresse à cette allure: Schaffer de l'Olympic qui a passé le cap des 2 minutes.

En améliorant sa meilleure performance de l'an passé de 3'4, Schaffer a du même coup établi un nouveau record neuchâtelois du 1000 m en 2'31'3. Furrer n'est qu'à 2/10, alors que les Olympiens Mascle et Lederrey sont légèrement distancés. Pizzeria a progressé de 2"2 et demeure le meilleur cadet.

### 4 FOIS VIDAL

Le demi-fond et le fond sont dominés assez nettement par F. Vidal de l'Olympic. Il précède par deux fois Leuba, à savoir au 1500 m et sur 3000 m. A relever la belle 3me place de Germanier du CEP au 1500 m, devant Furrer et Pizzeria dont les temps ont été respectivement de 4'27'1 à 4'08'3! Reichen du NS est 9me. Schaffer occupe le 3me rang du

### REICHEN DEUXIEME

Deux gars du NS interviennent en tête du 5000 m, à savoir Reichen situé à 30" environ de Vidal et Zulauf 5me. Sur 10000 m, Vidal a amélioré le record neuchâtelois détenu jusqu'alors par Leuba de 4". Il aura fallu attendre 5 ans!

### DOMINÉ PAR HAFNER DU CEP QUI A PROGRESSÉ DE 16'0".

Le 2000 m steeple junior est toujours dominé par Hafner du CEP qui a progressé de 16'0".

### TOFFOLON IER DU 110 M HAIES

Stegmann a été «détrôné» par son coéquipier Toffolon dont le résultat s'est abaissé de 5/10. Le record datant de 1967 sera-t-il battu dans un proche avenir? Egalement en progrès Monnard du NS est passé au 2me rang. A signaler le cadet A Musy qui occupe le 5me rang ex aequo en 16'4. C'est ce même coureur qui domine évidemment les 100 m et 300 m pour cadets A. Chez les cadets B, ce sont Gurtner de l'Olympic et Vouga du CEP qui mènent largement sur 100 m et 300 m. Stegmann s'est amélioré de 2'1 au 400 m haies mais c'est la «distance» qui le sépare encore de W. Aubry. Derrière, J.-F. Robert a pris la place de Meisterhans.

On ne saurait terminer sans citer que l'Olympien Bourquin court le 80 m en 10'4 en cat. écoliers. Forchelet du CS Les Fourches occupant la 2me place en 11'0; et, par ailleurs, les excellents débutés de l'écolier Sigrist du CEP en 13'6 au 80 m haies et des cadettes B Lauper et Robert du CEP, sans vouloir épiétrer sur le prochain article consacré précisément aux courses des dames.



CLAY REGAZZONI. — Beaucoup de soucis en 1973. Et en 1974? (Avipress - Ch. Wenker.)

## Juan, Gehringer, Marcozzi: des noms qui montent

«Compte tenu que notre canton n'est pas très peuplé, il est certainement un des meilleurs dans le domaine de la formation des jeunes.» Tels sont les propos tenus, plus loin, lors du rapport du chef technique, M. R. Jacot. Ils se vérifient d'autant plus du côté féminin, même si la moyenne des 10 meilleurs Neuchâtelois en 1973 n'a enregistré que deux progressions, à savoir au 300 m et au 1500 m où cependant toutes 5 athlètes ne sont classées. Il faut, en effet, tout de suite rappeler — s'il en est encore besoin! — que nos sélectionnées dans l'équipe suisse ont toutes établi — excepté G. Gambarini — de nouveaux records: M. Juan par 2 fois, D. Marcozzi au 400 m, C. Gehringer par 3 fois, sans oublier le record du 1000 m établi par M. Pochon, celui de C.-L. Monnier au lancer du disque et celui de C. Maridor au jet du javelot.

### JUAN EN DESSOUS DES 12'0 ?

Monique a évolué de 3/10 depuis 1972 sur 100 m, se rapprochant sensiblement de la limite des 12'00, puisqu'elle n'en est désormais éloignée que d'un unique dixième! A relever que c'est D. Marcozzi qui a le plus amélioré sa vitesse de pointe. Dès lors, rien d'étonnant à ce qu'elle ait obtenu le fameux chrono de 57'4 sur 400 m, ce qui représente une progression de 2' en une saison! Avec les 1 m 70 de Gehringer 3me aux championnats suisses, il s'agit là des 3 meilleures performances selon la table internationale. En ce qui concerne les sprints courts, à signaler encore les deux 2mes places de L. Egger du NS et, surtout, les 5me et 6me rangs obtenus par B. Lauper, une cadette B du CEP, qui se révèle encore plus dangereuse pour ses aînées sur 300 et 400 m où elle figure 3me!

### REEMPLACER GAMBARINI ?

Le demi-fond n'est plus dominé qu'à moitié par G. Gambarini qui, si elle demeure imbattable au 1500 m, n'a pourtant couru qu'en 4'50'4 contre ses 4'45'8 de 1972. Elle précède donc toujours nettement les Grünicher, Pochon et Etienne alors qu'au 600 m elle n'a plus que 6/10 d'avance sur Etienne toutes deux demeurant à 1-2 s de leur record établi l'an dernier. Le 800 m est passé à Etienne, car Gambarini est demeurée là bien en devancée de ses possibilités, étant même devancée par la Chaux-de-Fonnier Grünicher. Le 1000 mètres, enfin, est lapanage de M. Pochon qui avec ses 3'24'6 a instauré le 1er record cantonal sur cette distance.

### A noter que par trois fois M.-C. Ruchti du CS Les Fourches se révèle la meilleure cadette, sa progression de 4'4 au 800 la situant à 5'4 d'Etienne. Il faut aussi constater avec plaisir que les cadettes B, à savoir le trio du CEP constituées de Sandner, Nötzel et Fies ainsi

### MEILLEURS RÉSULTATS

- 100 m: 1. M. Juan NS 12'1" = record neuchâtelois; 2. L. Egger NS 12'7"; 3. D. Marcozzi OL 12'8"; 4. M. Pythoud NS 12'9"; 5. B. Lauper CEP 13'1"; 6. C. Maridor NS 13'1".
- 200 m: 1. M. Juan NS 25'2" = record neuchâtelois; 2. L. Egger NS 26'1"; 3. D. Marcozzi OL 26'5"; 4. C. Gehringer CEP 26'7"; 5. G. Corradini CEP 27'1"; 6. B. Lauper CEP 27'7".
- 300 m: 1. D. Marcozzi OL 41'7"; 2. M. Juan NS 43'6"; 3. B. Lauper CEP 44'1"; 4. L. Egger NS 44'5"; 5. G. Corradini CEP 45'2"; 6. M. Pythoud NS 45'2".
- 400 m: 1. D. Marcozzi OL 57'4" = record neuchâtelois; 2. L. Etienne CEP 61'1"; 3. B. Lauper CEP 62'2"; 4. G. Corradini 62'9"; 5. Renk OL 63'6"; 6. Christin OL 64'9".
- 600 m: 1. G. Gambarini CEP 1'39'7"; 2. D. Etienne CEP 1'40'3"; 3. M. Pochon CEP 1'45'7"; 4. M.-C. Ruchti CS Les Fourches 1'49'7"; 5. C. Sandner CEP 1'51'1"; 6. P. Grünicher OL 1'51'1".
- 800 m: 1. D. Etienne CEP 2'23'6"; 2. P. Grünicher OL 2'24'5"; 3. G. Gambarini CEP 2'27'3"; 4. M.-C. Ruchti CS Les Fourches 2'29'0"; 5. M. Pochon CEP 2'35'3"; 6. J. Laperrouza CEP 2'40'7".
- 1000 m: 1. M. Pochon CEP 3'24'6" = record neuchâtelois; 2. J. Morel NS 3'35'9".
- 1500 m: 1. G. Gambarini CEP 4'50'4"; 2. P. Grünicher OL 5'02'5"; 3. M. Pochon CEP 5'09'2"; 4. D. Etienne CEP 5'14'5"; 5. M.-C. Ruchti CS Les Fourches 5'32'0"; 6. J. Morel NS 5'32'0".
- 100 m haies: 1. C. Gehringer OL 5'0" = record neuchâtelois; 2. I. Deagostini CEP 16'1"; 3. Hauser OL 17'0"; 4. Galland NS 18'2"; 5. Robert CEP 19'1"; 6. Imer CEP 21'4".



**PRÊTS**  
sans caution  
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ FAN

**L'annonce**  
reflet vivant du marché

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**A louer**

APARTEMENT 1 1/2 pièce, chauffé, libre fin janvier. Tél. 24 08 17, après 18 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE, Immédiatement, à jeune Suisseuse. Tél. 25 29 94.

SERRIERES, chambres indépendantes à un et deux lits, part à la cuisine. Tél. 24 21 01.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, chauffée, en ville, 150 fr. Tél. 25 27 57.

CHAMBRE MEUBLEE, seulement à étudiant; quartier universitaire. Tél. 25 07 77.

FONTAINES, APPARTEMENT 2 pièces, tout confort, tapis tendus. Libre immédiatement. Tél. 53 23 61.

MEUBLE DEUX PIECES, tranquille, cuisine et douche, haut de la ville. Téléphone 25 86 89.

AU CENTRE, grande chambre, balcon, vue, cuisine, bain, téléphone. Tél. 25 17 76, après midi.

IMMEDIATEMENT, belle chambre très confortable, centre ville, petit déjeuner éventuel, prix : 220 fr. Tél. 25 96 09 ou 25 17 81.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, en ville, à employé. Tél. 25 27 80, dès 8 heures.

2 1/2 PIECES, appartement moderne, région Serrières, à échanger contre appartement similaire, haut ou environs de la ville. Adresser offres écrites à BE 8 au bureau du journal.

5 MINUTES CENTRE, PETITE CHAMBRE meublée, indépendante, à monsieur, 100 fr. Tél. 25 38 09, entre 12 et 14 heures.

IMMEDIATEMENT, chambre indépendante pour monsieur, confort, cuisine; région Drazes. Tél. 31 42 29.

PLUSIEURS CHAMBRES indépendantes à 1 ou 2 lits, avec eau chaude, cuisine ou réchaud électrique, centre Neuchâtel. Téléphone 31 40 51.

CHAMBRE MEUBLEE en ville, à monsieur. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, à Cormondrèche, libre immédiatement. Tél. 25 01 78.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE près de la gare, confort moderne. Tél. 24 05 43.

STUDIOS MEUBLES avec cuisine au centre, à jeunes filles. Tél. 25 10 36.

PLEIN CENTRE, CHAMBRE MEUBLEE indépendante, tout confort. Tél. 25 61 44.

A BOLE, appartement tout confort, 2 1/2 pièces; petite reprise. Tél. 41 32 85.

2 1/2 PIECES, tout confort, pour le 24 janvier 1974. Tél. 24 69 96, le matin.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, à monsieur (Suisse), près du centre. Téléphone 25 48 02.

BELLE CHAMBRE indépendante, chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

CHAMBRE INDEPENDANTE, libre immédiatement. Confort. Tél. 24 40 42 - 24 42 98.

SAINT-BLAISE, belle chambre indépendante, W.-C., salle de bains. Tél. 33 18 10.

CHAMBRE INDEPENDANTE, immédiatement. Téléphoner au No 25 72 38, au moment des repas.

PESEUX, chambre meublée, à jeune homme sérieux (Suisse). Tél. 31 15 96.

PESEUX, dans maison ancienne, appartement 2-3 pièces, loyer modeste, de préférence à personne d'un certain âge. Adresser offres écrites à EK 32 au bureau du journal.

**Demandes à louer**

APPARTEMENT de 3 à 4 pièces, tout confort, pour couple retraité, Neuchâtel. Téléphone 41 38 87.

RECOMPENSE 100 FR. à qui me procurera appartement 4 pièces, confort. Tél. 31 50 65, heures repas.

**A vendre**

TABLE ANCIENNE chêne. Prix : Fr. 250.—. Tél. 31 45 73.

MACHINE A ECRIRE électrique, double chariot, doubles rubans, Olympia SGE 51. Tél. 42 28 00.

CANICHES NOIRS, 3 mois, vaccinés, 280 fr. Tél. (032) 97 54 38.

CAMERA CANON 814, projecteur Eumig Soñore 711 R, colleuse Amel, visionneuse Wega Lux. Tél. (038) 61 21 82.

4 LITS COMPLETS, matelas Schlaraffia. Téléphoner le matin au 25 55 51.

CHAUSSURES DE SKI Henke, No 27, à lacets et skis bois, 60 fr.; Henke, cuir, à boucles, No 30, 40 fr.; Henke, No 29, à lacets, 10 fr.; à boucles, peu utilisées, No 31, 40 francs; 4 chaises parisiennes, 160 fr. Téléphone 25 38 95, dès 18 heures.

4 PNEUS NEIGE avec jantes pour Mini Austin 1000. Tél. 25 13 49.

POMMES STARKING, plateau de 12 kg, livré à domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 16.

POMMES JONATHAN, plateau de 12 kg, livré domicile, 16 fr. Tél. (038) 33 30 16.

CAUSE DOUBLE EMPLOI: machine à laver le linge, 3 kg, automatique, parfait état, révisée; frigo Zoppas, état de marche; cuisinière électrique, 3 plaques, four, bon état, bas prix. Tél. 46 22 30.

JAQUETTE fourrure mouton doré brun, taille 42-44, 350 fr.; valeur 650 fr.; diner Rosenthal, 12 personnes, Ivoire, noir, or, 480 fr., valeur 950 fr.; photocopieuse Luxatherm, neuve, 1000 fr., valeur 1500 fr. Téléphone (039) 26 84 55.

UN CHIEN CROISE berger allemand, 9 mois, affectueux. Tél. 55 15 78.

4 JANTES + 3 pneus à clous, 155 x 12 (Hillman, Sunbeam), 200 fr.; chaînes à neige, 40 fr.; porte-bagages. Tél. (038) 47 13 89.

NE JETEZ PAS vos anciennes poupées, anciens jouets (avant 1930). Collectionneur offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Connaissance dans l'horlogerie. Tél. 24 16 18.

REPARATION ET ENTRETIEN de bateaux, bois et polyester. Tél. (038) 41 28 45.

JEUNE SECRETAIRE, possédant certificat fédéral de capacité, cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à IO 36 au bureau du journal.

LIVRAISONS, avec camionnettes maximum 1600 kg, petits déménagements. Tél. (038) 33 30 16.

PERSONNE DE CONFIANCE, pour tenir ménage de dame âgée, à Montmolin. Téléphone (031) 56 63 48.

QUELLE GENTILLE DAME garderait une petite fille de 4 1/2 ans, du lundi au vendredi, le matin, à Peseux. Tél. 31 56 53, l'après-midi.

PERSONNE pour nettoyages du lundi au samedi, tôt le matin. Tél. 24 06 54.

# 3 pour 2 au super marché

Vous prenez 3 articles et vous en payez 2. Un est gratuit! Donné comme ça! Parce que c'est un mois difficile et que nous vous comprenons.

Calculez, si vous achetez une seule fois les articles que nous vous proposons ci-dessous, vous économisez la somme de Fr. 26.55. Les «3 pour 2» sont indiqués en rouge au Supermarché.

Si vous achetez déjà un seul lot de 3 de chacun de ces articles de notre action «3 pour 2», vous économisez Fr. 26.55

**Spaghetti "Ami"** **4<sup>80</sup>**  
le paquet de 500 g 2.40 **3 paquets**

**Nouilles "Ami" larges** **4<sup>80</sup>**  
le paquet de 500 g 2.40 **3 paquets**

**Cornettes "Ami" 7 minutes** **4<sup>80</sup>**  
le paquet de 500 g 2.40 **3 paquets**

**"Roco" pommes de terre** **3<sup>90</sup>**  
en cubes, la 1/2 boîte 480g 1.95 **3 boîtes**  
(100 g 27 ct.)

**Chips "Zweifel"** **2<sup>60</sup>**  
Pizze ou paprika, le pq. 85 g 1.30 **3 pq.**  
(100 g 98 ct.)

**Eau minérale "La Meilleure"** **2<sup>10</sup>**  
citron, orange ou grape-fruit la bouteille 1 l. 1.05 **3 bouteilles**  
+ verres

**Crème sandwich** **1<sup>50</sup>**  
la portion 47 g 75 ct. **3 portions**  
(100 g 1.06)

**"Butty" infusions en sachets** **2<sup>60</sup>**  
verveine, menthe, cynorrhodon, camomille ou thé de fruits le paquet 1.30 **3 paquets**

**Thé "Lyons"** **2<sup>—</sup>**  
20 sachets le paquet 1.— **3 paquets**

**"Campbells" Cream Poulet ou Cream Champignon potage, la boîte 298 g 1.35** **2<sup>70</sup>**  
**3 boîtes**  
(100 g 30 ct.)

**"Campbells" soup Tomato** **2<sup>30</sup>**  
la boîte 298 g 1.15 **3 boîtes**  
(100 g 25.7 ct.)

**Chocolats "Bernrain"** **2<sup>80</sup>**  
crémant, raisin au rhum ou praliné fourré la plaque de 100 g 1.40 **3 plaques**

**Biscuits "Gold Keks"** **3<sup>40</sup>**  
Grand Mère, le rouleau 200 g 1.70 **3 rouleaux**  
(100 g 56.6 ct.)

**Petit-beurre "Kambly"** **3<sup>—</sup>**  
le paquet de 125 g 1.50 **3 paquets**  
(100 g 80 ct.)

**Gaufrettes "Wirag"** **2<sup>40</sup>**  
framboise, chocolat ou vanille le paquet de 140 g 1.20 **3 paquets**  
(100 g 57.1 ct.)

**Sticks "Roland"** **2<sup>60</sup>**  
le sachet de 100 g 1.30 **3 sachets**  
(100 g 86 ct.)

**Bonbons "Sucherba"** **2<sup>80</sup>**  
contre la toux, le sachet 1.40 **3 sachets**

**Lakerol vert** **2<sup>—</sup>**  
pour la gorge, la boîte 1.— **3 boîtes**

vous en payez "2",  
vous en emportez "3"!!!

évidemment aux

**armourins**  
neuchâtel

en vente également INNOVATION la Neuveville

**Perdus-Trouvés**

PERDU 2 CAHIERS DE PHOTOS DE FAMILLE dans un cornet vert adressé à Marcel Emmenegger, Vy-d'Etra, Neuchâtel. Prière de téléphoner au 33 36 76, contre récompense. Merci.

JE RECHERCHE FILOU, berger écossais noir, égaré depuis 10 jours dans la région Tête-de-Ran, la Serment. Appeler le (039) 22 54 06.

**Demandes à acheter**

2 PNEUS NEIGE pour Mini 850. Tél. 24 56 46.

CONSULTATIONS JURIDIQUES organisées par le Centre de liaison des sociétés féminines pour les femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui, après-midi, avenue DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous par téléphone de 13 à 14 heures, au 25 50 03.

LA SOUSCRIPTION, EN FAVEUR DES NOUVELLES ORGUES DU TEMPLE DU BAS, atteint déjà 35.800 fr. Il faudrait encore 5000 francs. Merci de votre don! Compte de chèque 20-251, caisse communale, orgues Temple du bas.

JEUNE HOMME, 29 ans, Suisse allemand, cherche à faire la connaissance de demoiselle ou dame aussi avec enfant, parlant allemand. Selon entente, mariage possible. Ecrire à FL 33 au bureau du journal.

PERSONNE pour nettoyages du lundi au samedi, tôt le matin. Tél. 24 06 54.

QUELLE GENTILLE DAME garderait une petite fille de 4 1/2 ans, du lundi au vendredi, le matin, à Peseux. Tél. 31 56 53, l'après-midi.

PERSONNE DE CONFIANCE, pour tenir ménage de dame âgée, à Montmolin. Téléphone (031) 56 63 48.

PERSONNE pour nettoyages du lundi au samedi, tôt le matin. Tél. 24 06 54.

PERSONNE pour nettoyages du lundi au samedi, tôt le matin. Tél. 24 06 54.

PERSONNE pour nettoyages du lundi au samedi, tôt le matin. Tél. 24 06 54.



# Oxy 17 nuit rouge

RÉSUMÉ: Le Chinois à l'oreille coupée soupçonne Louis d'avoir tué William Lobell.

## UNE LETTRE EN POSTE RESTANTE



Félice ramassa le journal que George avait jeté par terre dans un mouvement de colère, l'ouvrit, et comprit en lisant l'article qui relatait l'assassinat de William Lobell. Une voix, celle de Louis, la fit tressaillir. « Oui, disait Louis, c'est moi qui l'ai tué. Maintenant, j'ai cinq mille dollars. Et tu vas partir avec moi. » Stupéfaite, Félice tourna son regard vers lui. « Tu vas partir avec moi, répéta Louis. Si tu ne veux pas, je te tue. »



Mabel Grove jeta en passant un regard vers la voiture de William Lobell qui était demeurée rangée le long du trottoir, à une centaine de mètres de sa maison. Craignant que le police n'eût monté autour de l'auto une souricière, elle continua son chemin. Il était 7 heures du soir, et la nuit allait se faire. Depuis le milieu de l'après-midi, une pluie fine tombait sans discontinuer. La sirène d'un navire en partance déchira le silence.



Mabel se sentait plus calme. Elle rentra sa Ford dans le garage où elle disposait d'une place louée au mois, puis regagna à pied sa maison où son chat birman lui fit fête. Allumant une cigarette, elle se servit un whisky et s'assit dans un fauteuil. « Qu'est-ce qu'il faut faire, Samy? demanda-t-elle au chat qui fixait sur elle ses yeux phosphorescents où dansaient des flammes d'or. Si je dis tout à la police, on me cherchera des ennus pour n'avoir pas immédiatement appelé le F.B.I. On m'accusera peut-être de complicité avec le Chinois... »



Brusquement, sa décision fut prise. Montant à sa chambre, elle prit dans son coffre les plans authentiques de l'installation radar, puis redescendit dans le living-room où elle chercha une enveloppe assez grande pour les contenir. En ayant trouvé une, de fort papier brun, elle y inscrivit son propre nom avec la mention « poste restante », sortit de chez elle, reprit sa voiture au garage, se rendit au bureau de poste central, fit son expédition, et se dirigea ensuite vers le siège du F.B.I.

## Demain : Un trou à creuser

# CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Maigache qui est-elle ?  
Musée des beaux-arts.  
Musée cantonal d'archéologie.  
Musée d'art et d'histoire : cartes et tarots + La Figuration.  
Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.  
Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

### DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

### COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

### LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

### PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Fritz le chat.

# HOROSCOPE

La matinée est placée sous des influences incitant à la discussion et aux disputes. Cette influence persiste toute la journée et il vaut mieux remettre à demain les affaires d'intérêt.

**NAISSANCES** : Les enfants de ce jour seront ergoteurs, batailleurs, cherchant continuellement la « petite bête » mais bons et serviables.

### BELIER (21/3 - 19/4)

**Santé** : Il est temps de surveiller votre ligne. **Amour** : Soyez diplomate. **Affaires** : Concentrez-vous sur vos problèmes.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé** : Méfiez-vous des gerçures et engelures. **Amour** : Ne provoquez pas de discussion inutile. **Affaires** : Préférez avant tout la qualité à la quantité.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé** : Protégez-vous de la grippe. **Amour** : N'ayez pas peur de dire vos pensées. **Affaires** : Votre application résoudra les difficultés.

### CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé** : Assez bonne. **Amour** : Sachez tenir vos promesses. **Affaires** : N'attachez pas d'importance aux ragots.

### LION (23/7 - 23/8)

**Santé** : Dormir plus vous serait salutaire. **Amour** : Réfléchissez avant de vous lier. **Affaires** : Essayez donc les méthodes nouvelles.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé** : L'hydrothérapie vous est recommandée. **Amour** : Ne soyez pas si pointilleux. **Affaires** : N'usez pas de procédés illégaux.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé** : Ne fumez surtout pas à jeun. **Amour** : Maintenez l'harmonie si possible. **Affaires** : Ne cherchez pas à dépasser vos possibilités.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé** : Évitez le surmenage physique. **Amour** : Demeurez maître de vos décisions. **Affaires** : Ne traitez que des affaires légales.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé** : Des massages maintiendront votre forme. **Amour** : Ne perdez pas un temps précieux à rêver. **Affaires** : Sachez saisir les opportunités favorables.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé** : Attention aux foulures. **Amour** : Ne dévoilez pas vos projets à n'importe qui. **Affaires** : Il vous faudra jouer serré.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé** : Évitez les boissons trop froides. **Amour** : Vous aurez des témoignages de sympathie. **Affaires** : Des changements vous encourageront.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé** : Vitalité faible, prenez des fortifiants. **Amour** : Soyez réfréché et faites preuve de tact. **Affaires** : N'écoutez pas les propos pessimistes.

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Betteraves rouges en salade  
Rôti de veau  
Chou-fleur à la sauce Mornay  
Confiture

### LE PLAT DU JOUR :

## Chou-fleur à la sauce Mornay

Un chou-fleur de 1 kilo, sel, 1 croûte de pain, 1/2 verre de vinaigre. Pour la sauce : 1 jaune d'œuf, 1 verre de crème fraîche.  
Cuisson 20 minutes : Couper le chou-fleur en bouquets égaux, les laver dans une eau vinaigrée et les déposer dans une casserole. Saler, ajouter un croûton de pain pour faire disparaître l'odeur forte du chou-fleur. Lorsque ce dernier est cuit, le mettre à égoutter. Préparer une sauce en mélangeant le jaune d'œuf à la crème. Faire réchauffer le chou-fleur, le servir avec la sauce.

## Des fruits pour la santé

Si vous souffrez d'un rhume ou de coqueluche, faites un sirop de pommes. Pelez et coupez en morceaux 4 pommes. Mettez-les dans une bassine contenant un litre d'eau avec une poignée de raisins secs et 15 g de jus de citron. Faites bouillir pendant 1 h, passez, ajoutez 150 g de sucre et faites cuire de nouveau jusqu'à consistance sirupeuse. Contre les inflammations des poumons, des intestins, et les affections d'origine rhumatismale, employez la tisane obtenue en faisant bouillir, 1/4 d'heure, 2 ou 3 pommes coupées en quartiers avec leur pelure dans un litre d'eau, avec un peu de réglisse.

### UNE RECETTE :

## la blanquette de veau maison

Pour 4 personnes.  
Ingrédients : 1 kilo de veau, 50 g de beurre, 30 g de farine, 1 gros oignon, 3 carottes, 1 navet, 1 œuf, 1 citron, 1 bouquet garni, du sel, du poivre, 2 cuillerées à soupe de crème, du persil.

## Des souliers et des talons

Les talons reviennent à la mode, qu'elle est la bonne hauteur ? La bonne hauteur : 4 à 5 cm si l'on doit marcher beaucoup. Les talons de 6 à 7 centimètres seront bien supportés s'ils ont une assise suffisante.

Portez à l'occasion des talons très hauts, pour mettre en valeur une robe, mais que ce soit pour une soirée et non pour faire une promenade. Selon un grand bottier, ce qui importe dans la chaussure ce n'est pas la hauteur du talon mais son équilibre. Plus la cambrure est longue et plus le pied se trouve à l'aise. Si vous avez les pieds sensibles prenez un cuir souple (chevreau ou daim). Examinez l'intérieur des chaussures de nuit, 24 h, club de nuit 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

## Nouveauté

Alors que les cloisons des appartements sont de plus en plus minces, les papiers peints sont de plus en plus épais : on en vend de plus de 2 millimètres d'épaisseur qui sont garantis « absorbant les bruits ». On peut cependant se demander jusqu'où ira cette évolution...

## A méditer

Vous voulez du roman, lisez l'histoire. GUIZOT

# De tout pour faire un monde

## Des résidus de la pollution transformés en kilowatts

Pour lutter contre la pollution industrielle des rivières du nord, l'Agence du bassin Artois-Picardie a mis en service une usine pilote d'incinération des résidus huileux, permettant de les utiliser pour la production d'électricité. Installée à la centrale électrique de Courrières (Pas-de-Calais), cette usine peut détruire par an quelque 2000 tonnes de déchets, soit le cinquième de ce que rejette l'industrie sur l'ensemble du bassin. Les premiers résultats de cette expérience pilote sont prometteurs. Cette usine est équipée de telle façon que l'incinération des résidus huileux ne risque pas de polluer l'atmosphère. Par ailleurs, l'incinération de ces résidus a raison d'une tonne par heure dans un four de centrale thermique brûlant 60 tonnes de charbon à l'heure permet une excellente combustion des produits injectés. Ainsi, la transformation en kilowatts des thermies produites par l'incinération donne une certaine valeur à ces déchets.

**En outre**, les essais ont montré qu'avec les diamants artificiels les instruments abrasifs sont moins friables qu'avec les diamants naturels. Poursuivant leurs recherches, les physiciens soviétiques ont obtenu la synthèse de nouveaux matériaux. (ACI)

## Un rayon vert pour voir sous la mer

Une découverte dans l'optique en milieu marin a été évoquée à un colloque scientifique qui s'est déroulé il y a quelques semaines à Nice. Ce colloque était consacré à l'étude des mécanismes fondamentaux selon lesquels s'effectue la répartition de la lumière du jour en dessous de la surface de la mer. Des physiciens américains s'orientent vers un laser à vapeur de cuivre diffusant un rayon vert d'une puissance de plusieurs dizaines de kilowatts. Ce rayon vert, qui accroît sensiblement la pénétration visuelle sous la mer pourrait être utilisé dans la prospection océanique.

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal  
18.05 (C) Musique... musique  
18.30 (C) Courrier romand  
18.50 (C) Le Manège enchanté  
18.55 (C) L'illustre Maurin  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.15 (C) Les Brigades du Tigre  
21.10 (C) Dimensions  
22.20 (C) Téléjournal

## SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 Magazine privé  
17.00 La maison des jouets  
17.30 Orientation professionnelle  
18.10 TV culturelle pour adultes  
18.40 Fin de Journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 (C) Dick et Doof  
19.30 L'antenne  
20.00 Téléjournal  
20.20 Avec les chemins de fer à crémaillères  
21.20 Sport 74  
22.05 Téléjournal  
22.20 Scènes de jazz

## FRANCE I

12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
13.35 Je voudrais savoir  
14.05 TV scolaire  
16.00 TV scolaire  
17.20 TV scolaire  
18.20 Vivre au présent  
18.40 Pour les petits...  
18.55 Espoir et champion  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures sur la une  
20.20 L'illustre Maurin  
20.35 Cavalcade Circus  
21.25 Pourquoi pas ?  
22.25 24 heures dernière

## FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion  
14.30 (C) Aujour'hui, Madame  
15.15 (C) Mounquins de Paris  
16.45 Fin  
19.00 (C) Des chiffres et des lettres  
19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Un mystère par jour  
20.00 (C) I.N.F. 2  
20.35 (C) Les dossiers de l'écran  
Casque d'or  
(C) Débat  
22.55 I.N.F. 2 dernière

## FRANCE III

18.30 (C) Inter 3  
18.35 (C) Des enfants sur la 3  
18.55 (C) Elephant Boy  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Nouveaux départs  
20.40 (C) Le Sicaire  
21.35 (C) Jazz 3  
22.00 (C) Inter 3 dernière

## SVIZZERA ITALIANA

16.40 (C) Jazz club  
17.00 Telescuola  
18.00 (C) Per i piccoli  
18.55 (C) Il mondo degli insetti  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 Pagine aperte  
20.10 Il regionale  
20.45 Telegiornale  
21.00 Cinque uomini sorridenti  
22.10 (C) Jazz club  
22.45 (C) Telegiornale  
22.55 Notizie sportive

## ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, être invadé aujourd'hui. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, place aux animaux. 21 h, Le Bal des sapeurs-pompiers. 22.15, téléjournal, météo. 22.35, chansons et textes littéraires de Vienne. 23.20 téléjournal.

## ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, sous le grand chapiteau. 17.45, police tournante. 18.25, La Ferme Pollyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, Edgar Wallace et le chien de Blackwood Castle. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, nouveautés cinématographiques. 22.45, téléjournal.

# RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-primière. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, ski, le 45 tours, est joué. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, réalité. 15.05, face aux idées. 15.30, vivre ici.

16.05, Une grand-mère en or massif (2), d'après M.-G. Prêtre. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 20 h, copie sur mesure. 20.30, soirée théâtrale. Le Mobile, comédie d'A. Rivemale. 22.05, divertissement musical. 22.40, club de nuit 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

### Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radio-scolaire, Quelle histoire. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, construire la paix. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine de la musique. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, sport, musique, informations. 23 h, hymne national.

## TV DÉPANNAGE

toutes marques  
Annoncé avant  
Réparé le même jour  
**9 h**

Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

### Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare, Hoch und Deutschmeister. 9 h, le pays et les gens, Noël en Ethiopie. 10.05, Bernstein dirige Bernstein. 10.20, radiocollage. 10.50, Dave Brubeck quartet. 11.05, Julius Patzak, ténor. Grinzinger Schrammel. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, mon jardin. 14.30, Capriccio du Studio de Genève. 15.05, Der Evangelimann, extrait de l'opéra de W. Kienzl.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes du 3me âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, sud. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, hockey sur glace. 22.45, just the Blues. 23.30, musique populaire.

### IMPRIMERIE CENTRALE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfarth  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# MOTS CROISÉS

### Problème No 198

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

### VERTICALEMENT

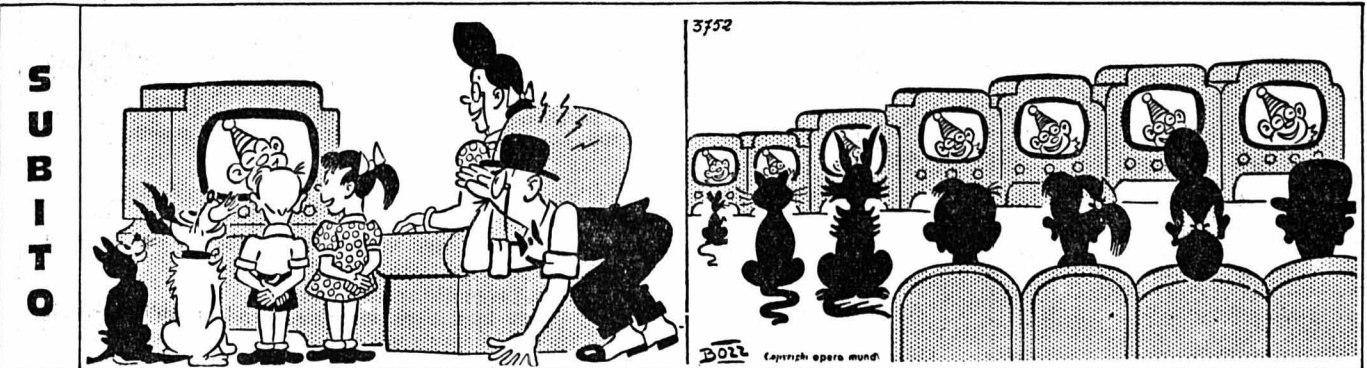
1. Maréchal autrichien. — Marche. 2. Tenaces. — Copulative. 3. Une moue l'accompagne. — Choix. — Prénom féminin. 4. Levant. — Aux couleurs de l'arc-en-ciel. 5. Grand chef, Demeure de grande pel, 6. Chasse. — Bohémien célèbre qui fut brûlé vif. 7. Ne grandit pas dans l'obscurité. — Réduites en parcelles. 8. Font des nattes. 9. Pronom. — Famille qui donna au Béarnais une maîtresse. 10. Traîne. — Reçoit la Dronne.

### Solution du No 197

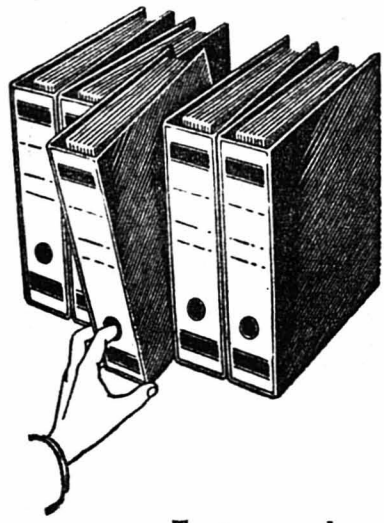
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	P	R	I	C	O	R	N
2	O	U	I	L	E	V	A	I	N
3	S	T	O	P	S	I	L	O	
4	A	N	T	S	N	E	R	E	
5	I	R	P	U	E	U	T	E	
6	S	C	H	I	S	M	E	S	
7	O	I	E	I	D	E	R	S	
8	L	E	R	E	R	I	O	E	
9	E	S	O	P	E	L	O	U	E
10	S	S	I	N	C	E	R	E	S

### HORIZONTELEMENT

1. Respectueuses. 2. Petite dragée. — Pointe. 3. Note. — Machine. 4. Tel le cœur quand le doute n'est plus permis. — Préfixe. — Monnaie. 5. Olympio nous a confié la sienne. 6. Dans le nom d'une ville de Syrie. — Lance. 7. Préposition. — Initiales d'un romancier et essayiste soviétique. — Sur la Croix. 8. Le beau les inspire. 9. Repousse sur une coupe. — Article arabe. 10. Il nous réserve de grands jours. — Peut être un tambour.







### Tout pour le changement de classement

Classeurs, dossiers suspendus, dossiers, boîtes à archives, perforateurs et tous autres articles de classement.

Livraison immédiate

Veillez nous rendre visite, ou commandez à notre service spécial en téléphonant au (038) 25 44 66.

**Reymond**  
Rue Saint-Honoré 5  
Neuchâtel



# Comparez d'abord

# FEMINA

chez **NEUCHÂTEL**  
3 rue des Epancheurs

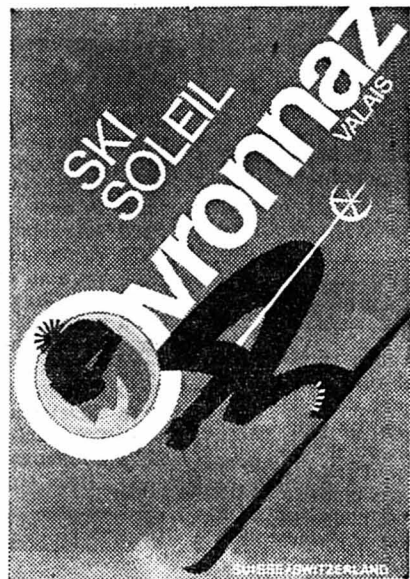
# ça fait Boum!

### FOURRURES

Agrémentez vos  
COLS  
BAS DE MANTEAUX  
BAS DE MANCHES  
en y mettant  
une bordure en

### FOURRURES

ROBERT POFFET  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. (038) 25 90 17.



Altitude 1400 m  
SKI - SOLEIL - A 15 minutes de Riddes-Leytron - 1 télésiège, 5 téléski - Ecole suisse de ski - 15 km de pistes largement ouvertes avec chenillettes - Débit : 3000 personnes à l'heure.

Hôtels - pensions tout confort - Nombreux chalets et appartements résidentiels. Service de cars Sion-Ovronnaz et Riddes-Leytron-Ovronnaz.

Pour tous renseignements :  
Office du tourisme  
tél. (027) 8 82 26 - 8 79 14.  
TéléOvronnaz S.A.  
tél. (027) 8 83 30 - 8 76 83 - 8 79 89.

### Leçons audio-visuelles d'anglais

pour débutants et avancés (premier et deuxième degré). Méthode moderne et agréable. Egalement pour ceux qui aimeraient se préparer pour le LOWER CAMBRIDGE CERTIFICATE.  
Horaire individuel ou de groupe.  
Prix : 10 fr. l'heure.  
Horaires : de 14 à 17 h et 19 à 21 heures, ou selon entente.  
Pour s'inscrire, écrire à  
Henry Hottinger,  
1A, Wakefield Road,  
BRIGHTON-Essex, Angleterre, ou directement :  
case postale 654, 2001 Neuchâtel.

### Français pour étrangers

Nouveaux cours, degré débutant, moyen et avancé, 2 soirs par semaine.

**Bénédict**

Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

### Café du Théâtre Neuchâtel

... du Service sur assiette...  
Menu du jour  
A la carte... toujours soignés

### BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

### REMISE DE COMMERCE

La menuiserie-ébénisterie  
E. Hurni - Valangin

remercie vivement sa clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée et l'avise qu'elle a remis son commerce à

M. FREDY KRÄHENBUHL

Perrière 1, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 31 25 92,

qui a le plaisir d'annoncer qu'il reprend la succession de M. Hurni et qu'il s'efforcera de donner entière satisfaction par un travail soigné.  
Par avance, il vous remercie de votre confiance.

### LUC MEYLAN NOTAIRE

A OUVERT SON ÉTUDE  
A LA RUE DE L'HOPITAL 7  
A NEUCHÂTEL  
Téléphone 25 96 35



protège  
VOTRE  
VOITURE  
de la rouille

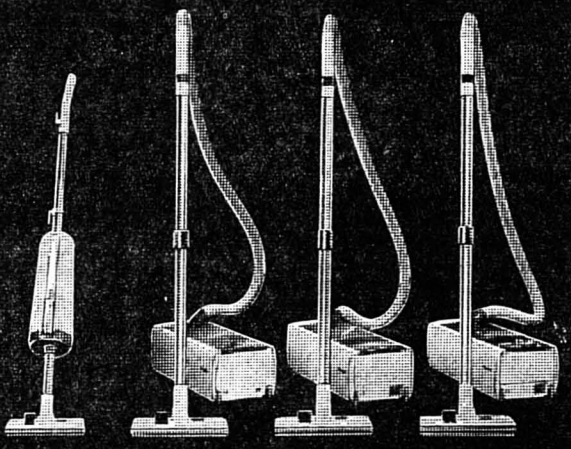
pour longtemps.  
Faites confiance  
au spécialiste  
CARROSSERIE

P Schoelly  
Hauterive.  
Tél. (038) 25 93 33.

**AUTO ÉCOLE**  
Frédéric ROHRBACH  
Brandards 7  
Neuchâtel  
☎ 038 25 09 18

### LES PUISSANTS

Les aspirateurs Miele ont terminé,  
avant que l'envie  
de nettoyer aie passé.



**Miele**

Des augmentations importantes sont prévues pour février 1974

Nous réservons les machines et appareils ménagers qui nous seront commandés jusqu'à fin janvier aux anciens tarifs.

En comparant prix, qualité, service, vous achèterez mieux auprès de votre agent MIELE.

CHARLES WAAG  
successeur

**Walter Steiger**

Appareils ménagers  
Pierre-à-Mazel 4-6  
2000 Neuchâtel  
Tél. 25 29 14

L'exposition est ouverte tous les jours de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 18 h 30.  
Mercredi et samedi après-midi fermé.

### l'argent

tout de suite  
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide—discret  
simple

### Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
Tél. 038 - 24 83 83  
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

### Bon

Je désire Fr. ....  
tout de suite en espèces.

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

### Connaissance des viandes

Un cours destiné aux ménagères avisées

7 leçons de 2 heures : Fr. 36.-

Le mardi, à 20 heures, au Super-Centre Coop

Viandes ..... Inscription .....

Nom : .....

Prénom : .....

Etat civil : .....

Domicile : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

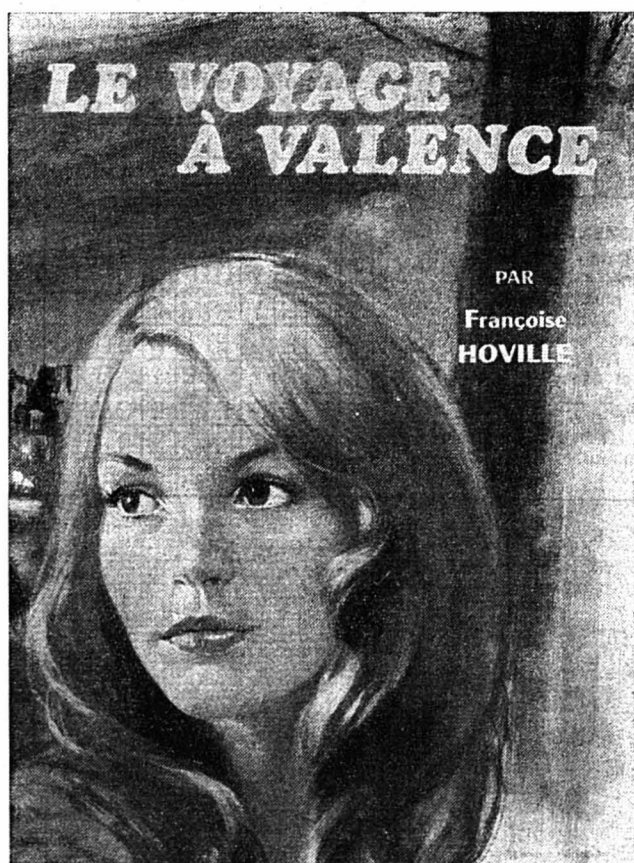
Centre Coop-loisirs Neuchâtel



Centre  
Coop-  
loisirs

Prébarreau 1  
Tél. 24 17 13

Secrétariat :  
Centre  
Coop-loisirs  
2001 Neuchâtel  
Trelle 4



EDITIONS DE TRÉVISE

83

J'étais honteuse, confuse, et j'avais les larmes aux yeux. Il continua :

— Je m'étais bien promis que plus jamais... Tu ne peux savoir combien j'ai été malheureux quand j'ai vu la messente s'installer entre nous. Je croyais que tu avais revu ce garçon, que tu regrettais d'être mariée. Je t'aurais accordé immédiatement ta liberté si tu me l'avais demandée...

— Mon grand loup chéri, je n'ai jamais souhaité que de t'entendre ainsi me parler d'amour, et de vivre auprès de toi, pour toi, toute la vie... Tu vas voir comme nous allons être heureux.

Il m'embrassa, eut un soupir satisfait, puis :

— Tout de même, j'aimerais le connaître ce Jean-Paul.

— Tu aurais pu le voir, il m'attendait toujours devant le cinéma.

— Ah ! oui ? Et si j'étais allé lui casser la figure ?

— Tu aurais fait cela ? C'est formidable ! Et moi qui lui disais que tu étais doux comme un mouton !

— Vraiment ! Il s'inquiétait donc ? Alors pourquoi le faisait-il ? Il est crétin ou quoi ?

— Non, amoureux, c'est la même chose.

Oh ! les sourcils noirs qui se froncèrent !

— Amoureux d'une Jacqueline qu'il ne voit que le dimanche ! Il s'ennuie toute la semaine ! Tu ne vas pas te mettre à être jaloux maintenant que ce n'est plus utile ! Tu me ferais beaucoup de peine... et je t'assure que bébé n'aimerait pas cela.

Il eut un regard moqueur qui m'avertit qu'il n'était pas dupe :

— La belle excuse que voilà ! Je suppose qu'à présent tu vas t'en servir pour me mener par le bout de nez.

— Moi ? Oh ! comment peux-tu croire...

Comme j'étais bien dans ses bras, pendant qu'il égrenait pour moi les jolis mots de son chapelet d'amour...

Mais la petite ligne de son front restait encore marquée. Il faudrait combien de temps pour l'effacer ? Je devinais en lui

le lourd tumulte des pensées sombres que j'avais imprudemment remuées.

Non, le mariage n'est pas un jeu. Je le ressentais à l'angoisse qui m'étreignait encore... C'est un lent travail qui demande beaucoup de patience, et d'amour, et de foi... Derrière la belle image de son visage, il y avait une âme inquiète, avec ses exigences, ses troubles, ses luttes... Mais aussi cette petite graine d'espoir infini que je devrais aider à vivre. C'était cela que Fabrice attendait de moi.

Le poids de ma responsabilité pesait un peu sur ma joie, cependant, j'avais confiance. Je l'aiderais de toute mon âme à reconstruire notre bonheur, et jamais plus je ne laisserais la jalousie stupide empoisonner mon amour.

Une brise plus fraîche, venant de la mer apaisée, apportait encore le chant lointain et nostalgique de la guitare. Sa musique m'entraînait en des paysages inconnus, touffus, solitaires... mais je n'y serais plus jamais seule.

La main de Fabrice sur mes genoux me fit tressaillir de douleur.

— Qu'as-tu ? demanda-t-il surpris.

Je levai ma robe.

— Mon Dieu ! Pourquoi es-tu dans cet état ?

Je lui racontai la soirée avec Ramon tandis qu'il m'emportait dans la salle de bains, lavait mes plaies, et les pansait avec des gestes dont la douceur m'émouvait. Mais il disait plein de rancune :

— Quel sale individu ! Dès demain, je lui dirai son fait ! Je comprends maintenant pourquoi José-Luis tenait tant à vous retrouver !

— Le connais-tu ?

— Non.

— Et... Sérena, hasardai-je, que penses-tu d'elle ?

— Peuh ! rien de bon. Cette fille me déteste. Dieu seul sait pourquoi !

La naïveté de la réponse me fit sourire. Comme quoi on peut avoir de beaux yeux noirs et ne pas voir les choses

exactement comme elles sont.

Un bruit léger m'éveilla. L'aube éclairait la chambre. Fabrice dormait. Doucement, je me levai. La mer calme, le ciel limpide, mêlaient leurs tons de perle et d'opale. Un jour magnifique se préparait, qui serait le premier de notre vrai bonheur.

Par l'autre fenêtre, je vis sur la terrasse la voiture de Ramon. Il était au volant. Un domestique posa des valises à l'intérieur. Puis Sérena parut, elle s'assit auprès de Ramon. La portière claqua et la voiture démarra lentement. Je la regardai disparaître entre les arbres, et retournai me coucher. Fabrice s'éveilla. Je murmurai :

— Sais-tu qui partaient ?... Ramon et Sérena.

— Qu'ils aillent au Diable, grogna mon grand loup en nichant sa tête dans mon cou.

Je viens de terminer cette histoire auprès de ma fille, qui dort dans son berceau. Elle est née avec les cheveux sombres et bouclés, et, déjà, les sourcils bien dessinés de son papa, qui l'adore. C'est une merveilleuse poupée aux yeux noirs.

Et Pierre qui prétend qu'elle ne ressemble pas du tout à Fabrice ! Oh ! mais je me vengerai quand il sera père à son tour ! Il vient d'épouser Béa...

FIN



A travers le monde

L'essence rationnée en Suède et en Norvège

STOCKHOLM (AFP-AP). — Le rationnement des carburants est entré en vigueur à minuit en Suède. L'essence et le gas oil ne seront plus vendus que sur présentation d'une carte de rationnement...

La plupart des pays arabes producteurs ne respecteraient pas l'embargo pétrolier

WASHINGTON (AFP). — La presse américaine affirme que la plupart des producteurs arabes de pétrole, à l'exception de l'Arabie saoudite, ne respectent pas l'embargo sur les livraisons de pétrole...

Le quotidien a examiné les registres de la « Lloyd's » de Londres, la plus grande compagnie d'assurances maritimes du monde et affirme que 1435 pétroliers ont quitté les six principaux ports arabes...

Le seul port arabe où les mouvements de pétroliers aient diminué est celui de Ras Ranura en Arabie saoudite, où 171 pétroliers ont été chargés en décembre contre 228 en septembre.

Pour sa part, le « Philadelphia Inquirer » fait état d'une augmentation de plus de 30 % du nombre de pétroliers ayant quitté les ports arabes du golfe au cours du dernier trimestre de 1973...

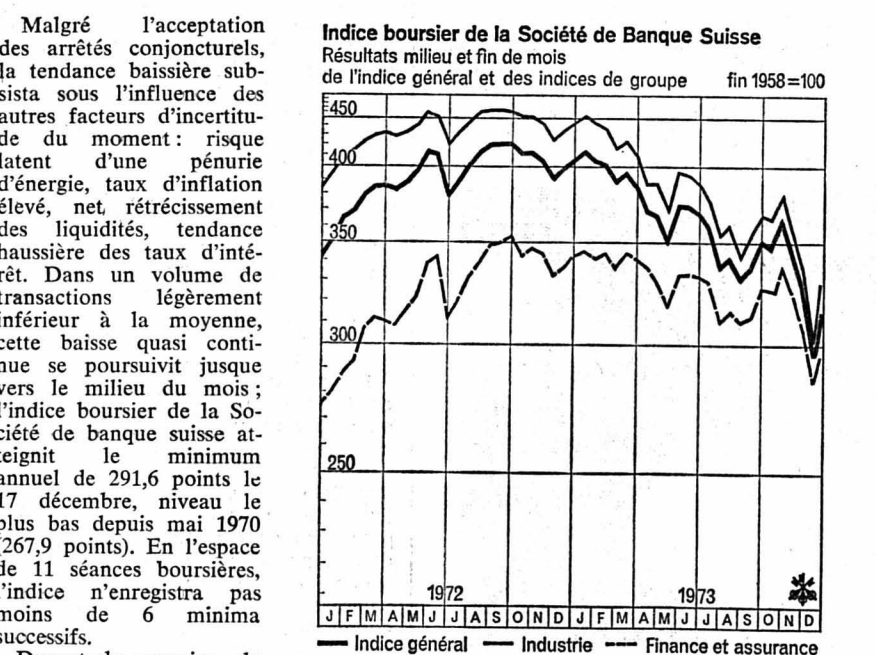
L'Egypte désire la formation d'un gouvernement palestinien

BEYROUTH (Reuter). — L'Egypte a informé le mouvement palestinien qu'elle désirerait voir la proclamation d'un gouvernement révolutionnaire palestinien avant la seconde phase de la conférence de Genève sur le Proche-Orient...

M. Fahmy, ministre des affaires étrangères d'Egypte, a expliqué à une délégation palestinienne que l'établissement d'un gouvernement constituerait un pas important dans la mobilisation d'apuis politiques nouveaux pour les droits des Palestiniens, qui rapporte le correspondant du journal au Caire.

ECONOMIE ET FINANCES

Les bourses suisses en décembre



Malgré l'acceptation des arrêtés conjoncturels, la tendance baissière subsista sous l'influence des autres facteurs d'incertitude du moment: risque latent d'une pénurie d'énergie, taux d'inflation élevé, net rétrécissement des liquidités, tendance haussière des taux d'intérêt...

L'industrie pétrolière américaine prévoit des investissements records en 1974

HOUSTON (AP). — Selon certaines indications, l'industrie pétrolière américaine prévoit des investissements records en 1974.

Certains compagnies ont déjà annoncé que des milliards de dollars seraient dépensés pour des programmes d'exploration, d'extension des raffineries, de construction d'oléoducs, et pour des travaux de recherche.

Les responsables des compagnies attribuent ce courant à l'accroissement des bénéfices et affirment que la crise de l'énergie confirmera cette tendance.

La compagnie Exxon prévoit des investissements en capitaux de 73 % supérieurs à ceux de l'an dernier. La Gulf Oil Corporation a adopté un budget d'investissement de deux milliards de dollars, après une moyenne d'environ 1,2 milliard de dollars au cours des cinq dernières années.

Le programme des investissements de l'Atlantic Richfield Company doublera par rapport à celui de 1973. Celui de la Continental Oil passera de 450 millions de dollars à 700 millions de dollars.

Diminution de 1 % des travailleurs dans l'industrie en 1973

Au cours de cette année, selon l'indice de l'emploi de l'OFIANT, le personnel d'exploitation de l'industrie a de nouveau diminué de 1,2 % (-3 % en 1972 et -1,1 % en 1971). En automne 1973, l'industrie suisse occupait au total 7,6 % de personnes de moins que pendant l'année de base 1966.

25 % leur consommation domestique de courant faute de quoi ils devront payer une taxe supplémentaire d'un franc par kilowatt.

Pour sa part, le gouvernement norvégien a décidé de distribuer des bons de rationnement d'essence pour les automobilistes, à titre d'essai. Chaque conducteur recevra des bons pour 80 litres d'essence pour une période de six semaines à partir du 25 janvier.

En Autriche, les automobilistes choisirent le jour où ils ne sortiraient pas leur voiture.

UN AMÉRICAIN EN LIBYE

De son côté, le sénateur américain Bennett Johnson a eu des discussions sur la crise de l'énergie résultant de la réduction de la production pétrolière arabe, a annoncé lundi l'agence d'information libyenne.

M. Johnson, à la tête d'une délégation d'experts de l'énergie, était arrivé dimanche à Tripoli pour commencer une tournée de plusieurs capitales arabes, précisée l'agence.

Récemment, le bruit a circulé que du pétrole libyen continuait de parvenir aux Etats-Unis malgré le boycottage arabe décidé le 17 octobre.

ACCORD FRANCO-SAUDIEN

Un accord portant sur la livraison à la France de 200 millions de barils de pétrole a été conclu entre les gouvernements français et saoudien a confirmé à l'AFP le ministre des pétroles de l'Arabie saoudite, M. Yamani.

Le ministre a précisé qu'aucun accord équivalent n'existe pour le moment entre l'Arabie saoudite et la Grande-Bretagne.

Deux Suisses arrêtés à Tel-Aviv

TEL-AVIV, (AP). — Deux sujets suisses et un Norvégien ont été arrêtés lundi et sont soupçonnés d'être à l'origine de l'incendie qui a ravagé samedi soir le cabaret de l'hôtel Dan, a annoncé la radio nationale israélienne.

L'incendie n'a fait aucune victime. Mais le coffre-fort du cabaret fut retrouvé forcé et la police avait fait savoir qu'elle n'avait pu établir encore si les feu avait été mis accidentellement par les cambrioleurs, ou s'il ne s'agissait que d'une mise en scène.

La radio a déclaré que les trois suspects sont soupçonnés de « complicité d'incendie volontaire ». Tous trois seraient en rapport avec l'administration de « Tiffany international », auquel appartient le cabaret. La nouvelle n'a cependant pu être confirmée ni par la police ni par les propriétaires de l'établissement.

L'identité des suspects n'a pas été révélée, en application de la loi en vigueur. Elle ne sera rendue publique que s'ils sont formellement inculpés.

VILLE DE NEUCHÂTEL

SAUVEGARDE DES FORÊTS COMMUNALES À NEUCHÂTEL : LE CONSEIL GÉNÉRAL ADOPTE LE CONTREPROJET MODIFIÉ L'initiative populaire sera retirée

Laborieuse séance du Conseil général, hier soir, pour cette rentrée parlementaire de début d'année. Sur la quinzaine de points inscrits à l'ordre du jour, cinq seulement, mais l'un au moins très important pour l'avenir de la ville, ont été examinés et liquidés. C'est évidemment le rapport de la

commission du Conseil général chargée d'étudier l'initiative populaire pour la sauvegarde des forêts communales, et le contreprojet du Conseil communal qui a retenu le plus longtemps l'attention du législatif. Tous les groupes eurent l'occasion de s'exprimer à fond. Finalement, après ce débat empreint de sérénité malgré les avis divergents de la majorité, des deux demi-minorités de la commission et à l'intérieur même des groupes politiques, l'assemblée adopta le contreprojet élaboré par le Conseil communal sur des avoirs sensiblement modifiés sur deux points.

Le groupe du MPE annonça d'emblée que l'initiative populaire serait retirée par ses auteurs si l'amendement qu'il présentait était adopté par le Conseil général. Cet amendement auquel, un peu plus tard, les socialistes se rallièrent, consistait à supprimer dans le contreprojet la réserve faite dans une partie du Bois-de-l'Hôpital pour des constructions scolaires.

Le groupe socialiste, quant à lui, proposa aussi un amendement précisant, ce qui ne figurait pas dans le contreprojet, que Pierre-à-Bot. Desus figure comme réserve pour des bâtiments scolaires dans ce secteur de verdure.

Alerte à Heathrow : un ministre s'explique

LONDRES, (AP). — Lors d'une interview accordée à l'agence britannique « Press Association », M. Carr, secrétaire à l'Intérieur, a déclaré que l'aéroport de Heathrow était gardé par la troupe et des tanks, en raison d'informations selon lesquelles des terroristes arabes se proposaient d'abattre un avion avec des fusées sol-air volées.

C'était la première fois qu'une explication était donnée officiellement sur l'opération déclenchée aux alentours du grand aéroport londonien.

Sans donner de précisions sur les informations mentionnées le ministre a ajouté : « Le danger réel de l'utilisation de missiles n'existe que pendant les heures du jour, car les terroristes doivent voir l'avion qu'ils veulent attaquer, pour pouvoir diriger leur engin.

Par ailleurs, les services de sécurité ont été mis en état d'alerte hier dans tous les aéroports internationaux du Canada à titre de précaution contre un éventuel attentat terroriste.

DERNIÈRE HEURE

Mesures de sécurité renforcées à Genève

GENÈVE (ATS). — Pour parer à tout risque éventuel d'action terroriste, la surveillance de l'aéroport de Genève-Cointrin et des dépôts de carburants près de Vernier a été renforcée.

Les dépôts de carburants de la région de Vernier, près de Genève, sont plus fortement contrôlés à la suite des récents attentats commis contre de semblables établissements en France, à Mâcon et à Besançon.

D'autre part, à Cointrin, le dispositif de surveillance qui avait été mis en place à la veille de l'ouverture de la conférence sur le Proche-Orient, a été renforcé.

Crime d'Oberriet : une récompense de 25.000 fr.

SAINT-GALL, (ATS). — La direction générale des douanes, à Berne, donnera une récompense de 25.000 francs pour des renseignements qui permettraient de mener à bien l'enquête sur les auteurs du crime d'Oberriet (SG).

Le 5 janvier, deux fonctionnaires des douanes ont en effet été abattus et un automobiliste grièvement blessé. Les auteurs de ce crime, que l'on n'a pas encore identifiés, se sont ensuite enfuis, vers 4 heures 50, à bord de la voiture de l'un des douaniers. Le véhicule, une Renault R4, bleu clair, porte des plaques de contrôle « SG 69 430 ». Cette voiture a été retrouvée, environ quatre heures plus tard, dans le lac de Constance, près de Horn (TG). Des renseignements éventuels peuvent être communiqués au poste d'Alttstätten (SG), au commandement de la police Saint-Galloise (tél. (071) 23 11 51) ou au poste de police le plus proche.

SUISSE ALÉMANIQUE

Stop « brûlé » à Colombier » une blessée

Vers 19 h 35, Mlle Jacqueline Roulet, de Neuchâtel, circulait en voiture route de Sombacour, se dirigeant vers le centre de Colombier. Au carrefour du Cheval-Blanc, la conductrice n'a pas respecté le « stop » et sa voiture a heurté le véhicule conduit par M. C. H., de Bôle, qui venait d'Arense. Blessée, Mlle Roulet a été conduite à l'hôpital des Cadolles. Dégâts importants aux deux véhicules.

PAS DE VOTATION POPULAIRE

L'initiative sera donc retirée, avouons-nous appris en fin de soirée de source officielle.

Il n'y aura donc pas de votation populaire mais il a été question, hier soir, au Conseil général, du lancement d'un référendum contre l'adoption hier soir par le pouvoir législatif du contreprojet amendé.

Ainsi, on évite pour le moment du moins ! non seulement un scrutin mais le danger pour la ville qu'aurait constitué un double non dans les urnes, comme cela s'est produit pour les piscines couvertes et la N 5 !

A part cela, le Conseil général a encore eu le temps, avant de se disperser à la limite fatidique de 22 h 45 fixée par le règlement communal, de rejeter, par 18 voix contre 12, le projet d'arrêté du MPE demandant la construction d'un passage souterrain avenue du 1er - Mars, devant l'école de la Promenade, pour les piétons notamment les enfants, de dire non également à un postulat libéral et d'accepter, en début de soirée, l'émission d'un emprunt public de 12 millions de fr. et le renouvellement d'un autre emprunt de 4 millions arrivant à échéance en mars.

Il a en outre accepté sans mot dire la vente d'une petite parcelle aux Quatre-Ministres.

Stop « brûlé » à Colombier » une blessée

Vers 19 h 35, Mlle Jacqueline Roulet, de Neuchâtel, circulait en voiture route de Sombacour, se dirigeant vers le centre de Colombier. Au carrefour du Cheval-Blanc, la conductrice n'a pas respecté le « stop » et sa voiture a heurté le véhicule conduit par M. C. H., de Bôle, qui venait d'Arense. Blessée, Mlle Roulet a été conduite à l'hôpital des Cadolles. Dégâts importants aux deux véhicules.

bulletin boursier

Tableau des cours boursiers pour Neuchâtel, Zurich, Lausanne, Genève, Bâle, Zurich (act. suisses), Zurich (act. étrangers), Amsterdam, Tokyo, Paris, Londres, New-York, Francfort, Milan. Inclut des sections pour l'indice Dow Jones, les cours des billets de banque, le marché libre de l'or, et les cours des devises.



# La formation de « gouvernements de paix » serait imminente en Egypte et en Syrie

BEYROUTH (AP). — Les journaux de Beyrouth et du Caire rapportent que l'Egypte et la Syrie, les principaux combattants arabes de la guerre d'octobre, comptent procéder à de profonds remaniements ministériels pour former des « gouvernements de paix » dont la composition devrait être annoncée avant la deuxième phase de la conférence de Genève le 21 janvier.

Selon ces journaux, les remaniements ministériels sont destinés à répondre aux perspectives grandissantes d'un règlement pacifique du conflit israélo-arabe.

« Al Ahram », quotidien semi-officiel du Caire, déclare que le président Sadate compte abandonner la présidence du Conseil qu'il assure depuis le 27 mars dernier, pour la confier au vice-président, M. Hegazi. Le président Sadate compterait convoquer en séance commune le parlement et l'Union socialiste arabe, seul parti politique du pays, pour

annoncer le week-end prochain les changements qu'il a décidé de faire.

Pour sa part, le journal pro-égyptien de Beyrouth « Al Anouar » prévoit d'autres nominations possibles. Le général Gamassy, chef d'état-major égyptien, deviendrait ministre de la guerre en remplacement du général Ismail et M. Rifaat, ancien ambassadeur à Londres, entrerait dans le cabinet.

M. Rifaat a été récemment remplacé à Londres par le général Chazly, qui fut chef d'état-major égyptien durant la guerre d'octobre.

En plus de son poste de vice-président du Conseil, M. Hegazi est ministre du trésor et de l'économie et il est probablement la personnalité égyptienne la mieux apte à diriger un cabinet dont, les efforts porteront essentiellement sur le développement économique.

**LA PORTE OUVERTE**  
Il serait favorable à une « politique de

la porte ouverte » pour faciliter les investissements étrangers en Egypte et d'aucuns considèrent que sa nomination à la tête du gouvernement serait une garantie pour les financiers des pays industrialisés.

Le journal libanais « An Nahar » rapporte, de son côté, qu'un remaniement identique serait imminent en Syrie. Citant des sources bien informées au Caire, il déclare que le ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, deviendrait vice-président du Conseil et serait remplacé par le ministre du tourisme, M. Khani. Le journal ajoute que ce changement pourrait laisser prévoir une participation de la Syrie à la deuxième phase de la conférence de Genève.

M. Khaddam aurait, en effet, menacé de démissionner si le président Assad décidait de l'envoyer à Genève, alors que M. Khani est plus disposé à participer aux négociations.

L'Egypte et Israël ont poursuivi lundi leurs pourparlers sur le désengagement des forces. La réunion semble avoir été marquée par de nouveaux développements, qui ont nécessité une suspension de séance probablement destinée à permettre aux négociateurs de consulter leurs gouvernements.

Toutefois, rien n'indiquait que la proposition israélienne de retrait partiel, qui aurait résulté des récents entretiens entre le général Moshe Dayan et M. Kissinger, ait déjà été présentée.



Le général Gur qui dirige la délégation militaire israélienne aux entretiens de Genève. (Téléphoto AP)

# La drôle de paix asiatique

PNOM-PENH (AFP). — Les derniers combats précédant la réouverture de la route « quatre » ont fait plus de 100 morts et de très nombreux blessés, a indiqué un porte-parole du haut commandement à Pnom-penh. Les pertes khmères « rouges » s'élevaient à 81 morts et deux bataillons mis hors de combat, tandis que, du côté gouvernemental, on compte, déclare-t-on de source officielle, « plus de vingt morts et de nombreux blessés ». Des sources militaires informées précisent que ces derniers combats ont fait environ 40 morts et près de 200

blessés dans les rangs gouvernementaux. Les « Khmers rouges » ont perdu de nombreuses armes, dont huit mitrailleuses. C'est la plus grosse bataille déclenchée par les gouvernementaux depuis le début de la saison sèche au Cambodge.

M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a déclaré au cours d'une interview télévisée que la possibilité d'une offensive nord-vietnamienne de grande envergure au Viet-nam du Sud est actuellement inférieure à 50 %.

Toutefois, si Hanoi lance une telle offensive, a-t-il ajouté, il est « hautement

probable » que le président Nixon demandera au Congrès le pouvoir d'aider les Sud-Vietnamiens avec la puissance aérienne tactique américaine.

**Bruxelles : paras et blindés à l'aéroport**  
BRUXELLES (AP). — Les rumeurs qui circulent sur la préparation éventuelle de nouveaux attentats terroristes arabes, ont décidé les autorités belges à renforcer les mesures de sécurité déjà sévères sur l'aéroport international de Bruxelles.

La surveillance des installations et des avions est assurée, en plus d'inspecteurs en civil, par la police d'Etat et des détachements de « paras » qui ont été dépêchés sur l'aéroport depuis le récent attentat terroriste commis sur celui de Rome.

Policiers et « paras » effectuent des patrouilles, et, pour la première fois, il a été fait appel à des véhicules blindés pour garder les pistes et assurer une escorte aux avions commerciaux, principalement ceux de la compagnie israélienne « El Al ».



Ce Cambodgien protège son fils qui vient d'être atteint par un projectile tiré par les Khmers rouges. (Téléphoto AP)

# UN ATTENTAT CONTRE POMPIDOU ?

ANGOULEME (AP). — Les policiers chargés de l'enquête, après la découverte dimanche matin de 30 kilos d'explosifs dans une voiture accidentée près d'Angoulême, n'ont pu entendre deux des trois blessés qui ont été opérés, hier, de fractures multiples aux membres inférieurs, à l'hôpital de Girac à Angoulême.

Alain Cartier, 20 ans, dont l'état est moins grave, a déserté le 18 janvier 1972 et il se cachait dans les communautés étudiantes de Poitiers. Les trois jeunes gens sont connus pour leur activité anarchiste.

Les policiers ont entendu Alain Cartier, qui a refusé de donner la moindre indication au sujet de la découverte des

21 pains de T.N.T. dans la voiture appartenant à Jean-Yves Guillemet, 21 ans. Les explosifs proviendraient de la Côte d'Or.

Le commissaire central Berro estime que cet accident a peut-être évité de graves attentats. « Les anarchistes se réunissent souvent à Poitiers où le président de la République doit se rendre le 24 janvier, a-t-il dit. Il n'est pas exclu qu'un attentat contre la personne de M. Pompidou ait été envisagé et probablement aussi contre les réserves de fuel et de pétrole de la région. »

Il reste donc maintenant aux policiers à découvrir la provenance des explosifs qui étaient cachés sous le plancher de la fourgonnette.

# Ulster : échec pour Faulkner et l'entente avec les catholiques

BELFAST (AP). — M. Brian Faulkner a annoncé qu'il démissionnait de la présidence du parti unioniste d'Irlande du Nord.

La décision de M. Faulkner — qui continue de diriger le gouvernement — fait suite à la sévère défaite dans les conseils du parti de sa politique du partage du pouvoir avec les catholiques.

Selon ses proches, il tenterait de former un nouveau groupement de protestants modérés autour de ses sympathisants à l'Assemblée provinciale.

M. Faulkner, estimant les observateurs, va être amené à former un nouveau groupe parlementaire avec ses derniers fidèles. Une prochaine réunion permettra de vérifier si ceux-ci sont plus nombreux que les « unionistes non rattachés » opposés au partage du pouvoir et au conseil de toute l'Irlande. De toute façon M. Faulkner semble assuré de pouvoir gouverner avec l'appui de

« SDLP » (catholique) et de l'Alliance (inter-confessionnel).

Commentant la démission de M. Faulkner, M. Fitt, vice-président de l'exécutif d'Irlande du nord et « leader » catholique a déclaré : « Je crois que M. Faulkner a compris qu'il lui serait extrêmement difficile de conduire les éléments les plus arriérés du parti unioniste dans le vingtième siècle. »

En revanche, M. Craig, « leader » du mouvement « Vanguard » et l'un des chefs de la « coalition unioniste », a déclaré qu'il n'était pas satisfait de cette première démission. « L'essentiel, a-t-il dit, est que M. Faulkner démissionne de son poste de chef de l'exécutif. »

**Semaines économiques**

Pour compenser la hausse du pétrole, nous vous proposons pendant 2 semaines des mets économiques, mais tout de même savoureux :

- potée aux lentilles
- émincé de poulet Tetrastini
- quenelles de brochet aux crevettes et bien d'autres encore !

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

**Buffet de la Gare Neuchâtel**

# Inquiétude à Londres

Scotland Yard a révélé par ailleurs qu'une bombe de 15 kilos avait été découverte dans une valise devant le rez-de-chaussée du domicile londonien à Kensington du général Blacker, ancien chef d'état-major, alors absent des lieux.

La police avait reçu un coup de téléphone anonyme l'avertissant qu'un engin avait été déposé dans le quartier mais ne donnant pas d'adresse exacte. Après avoir cherché, maison après maison, les enquêteurs devaient découvrir la valise piégée qui aurait dû exploser quelques heures auparavant si le mécanisme d'horlogerie ne s'était pas enrayé.

Enfin Mlle Cobin Orban, l'Américaine qui avait été arrêtée vendredi par les autorités britanniques à l'aéroport de Londres parce qu'elle connaissait trois extrémistes détenus pour possession d'armes à feu, a été interrogée à son retour à New-York, puis relâchée par le F.B.I.

# Nixon prépare l'indépendance énergétique des Etats-Unis

SAN-CLEMENTE (Californie) (AFP). — Le président Nixon profite du calme de la Maison-Blanche à San-Clemente pour préparer le budget de l'année fiscale 1974-75 avec le directeur du bureau du budget et pour mettre au point l'opération « indépendance ».

L'opération « indépendance » a pour objectif d'assurer l'autonomie énergétique des Etats-Unis en 1980 afin, comme l'a dit M. Nixon, que l'Amérique ne dépende plus jamais d'une puissance étrangère pour son énergie.

M. Nixon est prêt à consacrer dix milliards de dollars à la recherche de cette indépendance. Mais déjà, devant les répercussions politiques et économiques de la crise actuelle, il est question d'accélérer le mouvement.

Au lieu de 1980, on parle de trois ans, c'est-à-dire de 1977, même si cela doit coûter deux fois plus cher, vingt milliards au lieu de dix.

Ce sont les moyens de trouver cet argent que M. Nixon et M. Ash étudient ces jours-ci à San-Clemente.

Une fois l'argent trouvé et l'opération lancée, il appartiendra aux chercheurs et techniciens américains de développer de nouvelles sources d'énergie à un prix compétitif. Ce qui est d'ailleurs beaucoup plus facile depuis la hausse vertigineuse du prix du pétrole.

**A LA PLACE DU FUEL**  
Outre les combustibles fossiles, c'est-à-

dire charbon, pétrole, schistes bitumineux, c'est vers l'énergie géothermique, l'énergie solaire et surtout l'énergie atomique et thermonucléaire que les chercheurs des techniciens américains vont s'orienter.

La clé du succès pour les Américains n'est pas de remplacer l'essence dans le moteur des automobiles mais de trouver une autre source d'énergie que le fuel pour produire l'électricité qui fait tourner les usines, éclairer, chauffer et climatise maisons et bureaux.

Il reste encore beaucoup de chemin à faire, mais comme l'a dit M. Nixon, un pays qui a mis moins de dix ans pour aller sur la Lune ne devrait pas en mettre davantage pour arriver à l'indépendance énergétique.

Nixon et sa fille Tricia à la sortie de l'office du dimanche. (Téléphoto AP)

# POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

**AMÉRIQUE**

**Micros à l'ambassade d'URSS à Washington ?**  
WASHINGTON (AP). — La Maison-Blanche s'est refusée à tout commentaire sur l'information publiée par le « Miami Herald » selon laquelle le groupe des « plombiers » du Watergate aurait capté un message de l'ambassade de l'URSS montrant que celle-ci « avait eu accès aux dossiers du Pentagone ».

L'un des plombiers aurait déclaré avoir été informé par l'ancien conseiller de la Maison-Blanche, Howard Hunt, que des dispositifs d'écoute avaient été installés à l'ambassade et que les enregistrements avaient révélé que les Soviétiques étaient en possession d'une partie de ces dossiers.

**Nixon en hausse**  
PRINCETON (New-Jersey), (AP). — Un sondage Gallup réalisé du 7 au 10 décembre montre que 29 % des Américains approuvent la manière dont le président Nixon s'acquitte de ses tâches. Cela représente une amélioration de deux points par rapport au sondage précédent.

**Prêt américain à l'URSS ?**  
WASHINGTON (AP). — La Banque américaine d'import-export pourrait envisager de consentir à l'Union soviétique un prêt de 49,5 millions de dollars pour l'aider à financer la recherche de gaz naturel, a reconnu un responsable de la banque.

**New-York : la palme pour « La Nuit américaine »**  
NEW-YORK (AFP). — Le film « La Nuit américaine » de François Truffaut a été désigné « meilleur film de l'année 1973 » par l'association américaine des critiques de films qui regroupe les représentants de 21 journaux et magazines.

Marlon Brando, pour son interprétation dans « Le dernier Tango à Paris », et Liv Ullman (« Le nouveau Pays ») ont, de même, été jugés meilleurs acteurs et actrice de l'année.

**PROCHE-ORIENT**

**Nouvelles menaces contre Fiat**  
TRIPOLI (AP). — « L'Agence d'information de la révolution arabe » (AIRA) rapporte que le directeur du bureau régional arabe de boycottage d'Israël à Tripoli a déclaré lundi que « les intérêts de Fiat dans tout le monde arabe seront menacés si la société italienne ne congédie pas le responsable du journal turinois « La Stampa », M. Levi. »

**EUROPE**

**Rome : six tonnes de cigarettes saisies**  
ROME (AFP). — Les douaniers ont saisi six tonnes de cigarettes, d'une valeur d'environ cent millions de lires (en-

viron 530.000 francs suisses), qui venaient d'être débarquées sur la côte sud de l'Adriatique, dans la région de Bari, par des contrebandiers. Ceux-ci ont réussi à s'enfuir à bord de vedettes rapides en mer ou de voitures dans la campagne, à l'exception d'un seul qui a été arrêté.

**22 bandits condamnés en URSS**  
MOSCOU (AFP). — Une bande de 22 bandits dont les activités principales consistaient dans les vols à main armée et les cambriolages, démantelée fin 1972 à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, a été condamnée à de lourdes peines de privation de liberté dans des camps à régime sévère par le tribunal suprême de la République d'Azerbaïdjan.

**ASIE**

**Accord commercial sino-japonais**  
PEKIN (AFP). — Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Masayoshi Ohira, a quitté Pékin dimanche pour Tokyo, à l'issue d'une visite de trois jours en Chine qui, de l'avis des observateurs, a sensiblement contribué au resserrement des relations entre la Chine et le Japon.

M. Ohira, qui a eu samedi un entretien avec le président Mao, a signé au cours de son séjour à Pékin, un accord commercial entre son pays et la Chine, valable pour une période de trois ans et renouvelable,

# UN FAIT PAR JOUR A Genève

C'était à Bagdad. Un soir de septembre 1960. Quelques messieurs très bien s'étaient réunis dans la capitale irakienne pour y parler pétrole. Un sujet de tout repos. Et sans importance. D'ailleurs pourquoi aurait-il fallu s'inquiéter ? Cette réunion n'avait-elle pas lieu sous les auspices de l'ONU ? Et pour avoir une carte de visite encore plus présentable, les participants n'avaient-ils pas obtenu un statut semi-diplomatique ? Tout était donc pour le mieux.

Dorlotés à distance par les Etats-Unis et l'Angleterre, à peine avait-on eu le temps de remarquer, que les huit « majors » du pétrole avaient délégué, dans les coulisses de la conférence, quelques émissaires surveillant le plus discrètement du monde, les portes donnant accès à la salle où se déroulaient les débats. A Bagdad, en ce temps-là, la BP, la Shell et autres seigneurs avaient leurs grandes et leurs petites entrées. C'est pourtant dans ce climat de douce euphorie que naquit l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) dont les travaux depuis lundi à Genève donnent des soucis à bien des gens. Mais, le Léman en a déjà tant et tant vu !

Les journaux de l'époque ne consacraient que quelques lignes à cette séance inaugurale. 1960 ? Le monde avait eu trop peur courant mai pour s'occuper de pétrole ! Du pétrole ? Tout le monde en avait à ne savoir qu'en faire. Mais, c'est avec un désagrégé petit frisson que l'on avait appris la chute d'un U2 américain abattu au-dessus de l'Oural. Et puis, pour la première fois, M. « K » et Mao avaient commencé à se dire pis que pendre, et c'était fort divertissant. Alors le pétrole et Bagdad n'étaient que ballivernes. D'ailleurs, le secrétaire général de l'ONU n'avait-il pas précisé que l'OPEP était une organisation inter-gouvernementale, purement consultative et organisée à l'europpéenne. En somme, tout pour plaire et pour rassurer.

Dix ans plus tard, quand les pays de l'OPEP se réunirent à Caracas, on s'aperçut, un peu trop tard, que ces gens sans importance, représentaient 50 % de la production mondiale de pétrole et les deux tiers des réserves mondiales. Et pour être encore plus précis, 85 % des exportations mondiales. Nous avons sous les yeux de larges comptes rendus des travaux de la conférence de Caracas. Si le ridicule était mortel, que de commentateurs dormiraient aujourd'hui de leur dernier sommeil. On peut lire ici et là que contrairement à ce qu'ils espéraient, le marché du pétrole ne s'était pas « déroulé au profit des vendeurs ». Un autre ajoutait que l'érosion des prix du pétrole à la production « s'est poursuivie et ne manquerait pas de se poursuivre ». Très amusant !

C'est à Téhéran, en février 1971, et à Tripoli en avril de la même année, que les membres de l'OPEP commencèrent à tambouriner sur la table. Ils le firent en demandant une révision des prix affichés. Précisons le sens de cette formule. C'est le prix qui sert de référence au calcul des redevances et des impôts versés aux Etats par les compagnies disposant de concessions pétrolières.

Il s'en est passé des choses depuis la conférence de Téhéran. Dans la capitale iranienne, sous les yeux d'un shah débonnaire, qui ne pensait pas encore vendre son pétrole au enchères, on s'était borné à décider que, toute peine méritant salaire, le prix affiché du pétrole serait augmenté de 25 % par an avec une petite commission de 0,05 % par baril. Et, il n'est peut-être pas inutile de rappeler, qu'en 1971, au Koweït, le prix du brut affiché était de 2,936 dollars. Et que, compte tenu de cela, chaque baril de pétrole rapportait 1,747 dollar au Koweït.

Les chiffres, eux aussi, ont leur éloquence. D'autant qu'en janvier 1974, le prix du pétrole affiché au Koweït, a grimpé jusqu'à 15 dollars le baril. Il faut bien vivre. C'est à Téhéran pourtant que tout a commencé, Schlesinger faisant ses premiers pas dans le « renseignement ».

(à suivre) L. GRANGER